



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

HX

387

.D25

1907a

B 903,554

LE PHILOSOPHE MEH-TI
ET L'IDEE DE SOLIDARITE

A. David

Published on demand by
UNIVERSITY MICROFILMS
University Microfilms Limited, High Wycomb, England
A Xerox Company, Ann Arbor, Michigan, U.S.A.





32



**This is an authorized facsimile
of the original book,
and was produced in 1975 by microfilm-xerography
by Xerox University Microfilms,
Ann Arbor, Michigan, U.S.A.**

SOCIALISME CHINOIS.

CANCELLED
B. M.

PHILOSOPHE MEH-TI
ET L'IDÉE DE SOLIDARITÉ

PAR

ALEXANDRA DAVID
II

Londres:
Lusac et Co
46, Great Russell Street
1907.

1

HX
387
D25
1907a

10910480-218

SOCIALISME CHINOIS.

B 128
M 8 D3

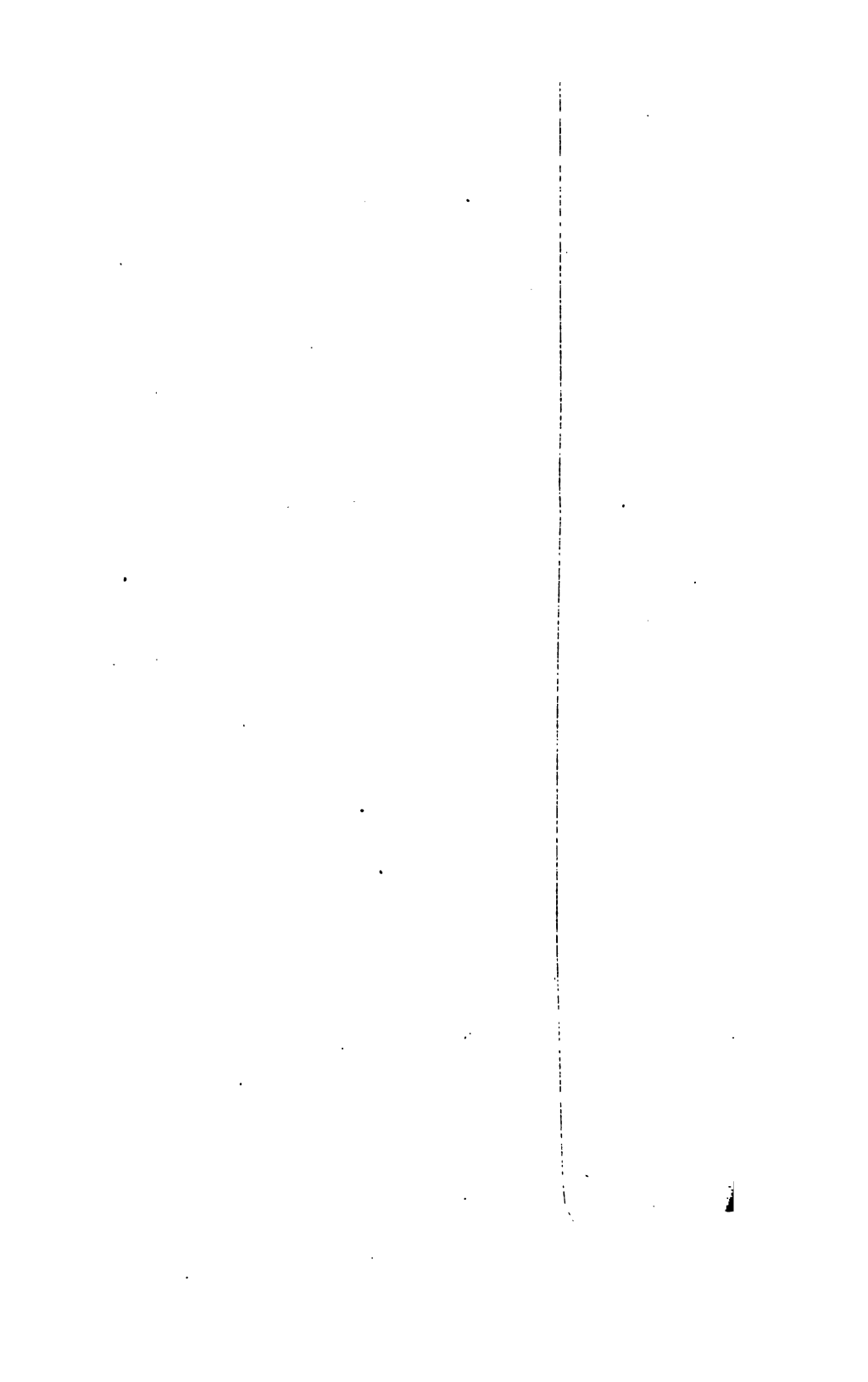
181.1
M 474

A

Monsieur STEPHEN PICHON,
SÉNATEUR, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES.

Avec toute ma reconnaissance pour
la très obligeante collaboration donnée
à mes recherches sur MEH-TI.

669309



PRÉFACE.

Lorsque j'entendis, pour la première fois, parler de Meh-ti et de sa doctrine de *l'Amour Universel* j'éprouvai tout d'abord un profond étonnement. L'admirable compassion bouddhiste avait-elle inspiré le penseur chinois bien avant l'époque où les disciples de Çakya-Muni devaient apporter la « Bonne Loi » dans l'Empire? Ou bien allais-je retrouver sous le pinceau d'un St. Paul jaune, le fougueux hymne à la divine charité que chante si brillamment l'apôtre chrétien: « Quand même je distribuerais tous mes biens pour nourrir les pauvres; quand je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité cela ne me sert à rien? » ¹⁾

Je connaissais déjà trop l'esprit chinois pour lui prêter de semblables enthousiasmes. Positifs, étroitement pondérés, les Lettrés de l'Empire du Milieu ont toujours paru rechercher, avant tout, les réalisations pratiques et le souci du bon ordre social a inspiré beaucoup plus d'entre eux que les problèmes transcendants de la métaphysique. Comment pré-

1) Première épître aux Corinthiens XIII.

VIII

coniser la «charité» sentiment abstrait, s'exerçant envers le prochain par amour de Dieu, à un peuple aux tendances fortement matérialistes et utilitaires tel qu'est le peuple chinois, en dépit de ses symboles et de ses superstitions?... L'étude du traité de Meh-ti devait pleinement confirmer mon opinion première. Ce n'était pas, en effet, l'Amour du prochain, de l'Humanité; l'Amour, avec tout ce que, sous ce terme, nous entendons de passion impétueuse, d'entraînement irraisonné, et souvent irraisonnable, que prêchait le vieux philosophe, mais un sentiment plus terre à terre, d'essence purement sociale, visant l'ordre dans l'Etat, la sécurité et le bien-être publics, bref, un précepte de sage prévoyance portant ses fruits en lui-même et non une vertu céleste.

Le précepte chrétien : «Aimez votre prochain comme vous-même» fait bien partie de l'enseignement de Meh-ti, mais il lui est donné un motif absolument utilitaire, un motif s'adressant à l'égoïsme naturel et légitime de l'individu : «Aimez votre prochain comme vous même, dit Meh-ti, pour votre mutuel avantage.»

Cette formule résume toute la doctrine du vieux philosophe chinois, c'est celle aussi, de notre moderne Solidarité et cette parenté m'a paru de nature à éveiller l'intérêt d'un certain nombre de nos contemporains.

Dans l'ouvrage de Meh-ti, la nécessité de l'entr'aide

mutuelle sert de thème à de multiples développements. Le Maître s'efforce de nous démontrer qu'en tous les domaines, la solidarité est productrice d'ordre d'harmonie, de bonheur moral et matériel. Pour donner plus de poids à ses assertions, Meh-ti ne manque pas, selon l'invariable coutume chinoise, de nous représenter son principe d'Amour Universel comme directement inspiré par l'exemple du Ciel « dont les dons généreux sont sans partialité, qui a donné l'existence à tous les êtres et les nourrit tous. »¹⁾ Il invoque aussi l'Antiquité, cette époque héroïque de l'histoire chinoise où vivaient les *Yao*, les *Chun* et autres saints empereurs qui passent pour avoir été les modèles de toute sagesse. Par des traits empruntés aux vieilles chroniques il nous les montre mettant en pratique le principe de l'Amour Universel. Mais au milieu même de ces discours, concessions faites, peut-être, aux mœurs et aux croyances de ses contemporains, Meh-ti n'abandonne point son principal argument et c'est toujours le très utilitaire : « Aimez-vous les uns les autres pour votre mutuel avantage » qui revient comme la raison décisive qui doit emporter notre adhésion au principe de la solidarité. Ainsi, en dépit

1) Nous attribuerions plutôt ce rôle à la Terre, mère et nourricière du genre humain, mais les idées cosmogoniques des Chinois diffèrent des nôtres et le Ciel est souvent considéré par eux, comme une sorte d'époux sans lequel la Terre, non fécondée, serait demeurée stérile. Le Ciel figure alors le principe actif, l'énergie et la Terre le principe passif, la matière.

des 25 siècles qui les séparent, le vieux philosophe chinois et nos sociologues modernes peuvent se rencontrer sur le terrain commun de cette sagesse pratique, doublement sage, qui n'essaie point de généraliser, parmi les humains, des vertus exceptionnelles et anormales, mais, prenant l'homme tel qu'il est, s'appuie sur son instinctif et légitime égoïsme, s'efforçant de lui démontrer que l'intérêt bien compris de cet égoïsme doit le porter à ce respect de l'égoïsme d'autrui sans lequel il ne peut exister ni ordre ni bonheur social.

* * *

On croit que Meh-ti naquit dans la province de Sung et qu'il y occupa quelque fonction publique. Les dates précises de sa naissance et de sa mort nous sont inconnues. Il résulte, toutefois, de ses œuvres qu'il vécut après Confucius (Khong-Tse). Il paraît probable qu'il fut le contemporain de Mencius (Meng-tse)¹⁾ ou, du moins, qu'il était mort depuis peu lorsqu'on enseigna ce Maître. En tous cas, on peut, sans trop courir le risque d'une erreur, fixer l'époque de ce philosophe au Ve siècle avant notre ère. De même que Khong-Tse et tant d'autres

1) La manie de latiniser les noms, qui sévissait autrefois, a fait de *Khong-Tse* Confucius et de *Meng-Tse* Mencius. Dans la suite de cet ouvrage ces deux philosophes seront désignés par leur nom chinois,

philosophes, Meh-ti n'écrivit pas lui-même. Le traité qui nous est parvenu a été rédigé par l'un, ou peut-être par plusieurs, de ses disciples. Il contient cependant un chapitre formé de sentences et de pensées détachées qui passent pour être l'expression textuelle des paroles du Maître, peut-être même pour avoir été écrites de sa main.

Le texte de l'ouvrage contenant l'exposé des théories de Meh-Ti est des plus obscurs et souvent, de l'opinion des sinologues les plus autorisés, absolument incompréhensible. La rédaction originale était-elle d'une lecture aussi difficile? — Il serait malaisé de se prononcer à ce sujet. L'on sait qu'une destruction générale de tous les ouvrages philosophiques fut ordonnée par l'empereur Thsin-Chi-Hoang-Ti. ¹⁾ Le zèle courageux de Lettrés bravant la mort édictée par le souverain, parvint à sauver nombre d'exemplaires des livres des anciens penseurs. Plus tard on retrouva ceux-ci, au hasard, et souvent par fragments épars, dans les cachettes où ils avaient été enfouis. Au fur et à mesure de leur découverte on s'occupa de reconstituer les œuvres des philosophes à qui ils appartenaient. Il est impossible que, dans cette besogne, des altérations ne se soient point produites. Maints caractères durent être modifiés et c'est peut être à ce fait qu'il faut attribuer l'obscurité de tant de passages de Meh-Ti.

1) En 213 av. J. C.

«La langue chinoise est tellement souple et le style de Meh-Ti si obscur» s'écrie, dans une note, un commentateur chinois de l'ouvrage. Un éminent sinologue moderne, M. Ed. Chavannes, m'écrivant à ce sujet exprime les mêmes sentiments :

«Mo-tse ¹⁾ est un auteur difficile à tous égards, «difficile par la pensée qui est souvent fort subtile, «difficile par le texte qui est mal établi.»

Dans ces conditions, une prudente réserve s'imposait. Mon collaborateur chinois et moi, abandonnons à de plus qualifiés le soin de tenter une traduction in-extenso de notre auteur. Les fragments qui font l'objet de cette étude suffiront à donner aux lecteurs une idée assez nette des doctrines de Meh-ti. Rien n'ayant encore été publié, en langue française, sur ce philosophe, ce petit essai aura du moins, à défaut d'un plus grand mérite, celui de la nouveauté. Il apprendra à ceux qui l'ignoraient, que si le célèbre Khoung-tse brille au premier rang parmi les philosophes chinois, il n'est pas le seul penseur qu'ait produit le monde jaune. A côté de lui, le précédant ou le suivant, à côté des Lao-tse, des Meng-tse, des Tchou-hi, une grande quantité d'autres Maîtres ont enseigné. Les tendances de leurs doctrines sont très diverses. La solidarité préconisée par Meh-ti a son antithèse dans l'individualisme prôné par son con-

1) C'est à dire: le philosophe (tse) du nom de Mo. On appelle indifféremment Meh-ti, Mo-ti ou Meh-tse.

XIII

temporain Yang-Tchou. Ainsi, sous des formes vieilles, avec les déconcertantes tournures de langages étrangers, pouvons-nous retrouver telle de nos idées dans les idées de nos lointains devanciers et les voir exprimer, en paroles fleuries, en arabesques jolies, nos espoirs et nos rêves . . . les éternels espoirs et les éternels rêves des pauvres humains! . . .

ABRÉGÉ DE LA PRÉFACE CHINOISE.

Préface du Gouverneur de la Province de
Chen-si S. E. Pi-yen, écrite la 48^e année
du règne de Kien-long. ¹⁾.

«La présente édition a été réimprimée, il y a
«29 ans, par la librairie de la province de
«Tché-kiang d'après l'original du gouverneur.»

«Les 4 volumes qui la composent sont for-

1) Soit en 1754 de notre ère. Kien-long est cet empereur poète
connu par „l'Eloge de Moukden” et les célèbres „Vers sur le Thé.”
Sa renommée parvint jusqu'en Europe et Voltaire rima à son sujet
une lettre humoristique:

Reçois mes compliments, charmant roi de la Chine;
Ton trône est donc placé sur la double colline!
On sait dans l'Occident que, malgré mes travers,
J'ai toujours fort aimé les rois qui font des vers.
O toi que sur le trône un feu céleste enflamme
Dis-moi si ce grand art dont nous sommes épris
Est aussi difficile à Pékin qu'à Paris.
Ton peuple est-il soumis à cette loi si dure
Qui veut qu'avec six pieds d'une égale mesure,
De deux-alexandrins côte à côte marchant,
L'un serve pour la rime et l'autre pour le sens?
Si bien que sans rien perdre, en bravant cet usage,
On pourrait retrancher la moitié d'un ouvrage.

«més de ceux que l'on a retrouvé dispersés,
«sous la dynastie Song.»¹⁾

«Ils étaient conservés dans un monastère
«taoïste.»

«Ils sont identiques à ceux que le vice-roi
«Van-Kin présenta à l'empereur Kien-long.»

«Sous la dynastie Ming une autre édition
«avait été publiée mais elle était incomplète. Il
«y manque les chapitres relatant les propres
«paroles de Meh-ti et ceux traitant de la défense
«des villes en cas de guerre.»

«Moi, Pi-yen, j'ai réuni les textes épars je
«les ai examinés, complétés, confrontés et corrigés.
«J'ai consacré deux ans à ce travail.»

«Parmi les Lettrés on raille Meh-ti à propos
«des chapitres concernant l'économie à observer
«pour les funérailles.»

«Dans ces chapitres, Meh-ti n'a pas méprisé
«Khong-tse. Il n'a fait que se rapporter aux
«coutumes de l'ancienne dynastie Hia.»

«Meng-tse, le premier, commença à lutter
«contre Meh-ti et Yang-tchou en disant qu'ils
«ne sont point disciples des saints hommes.»

«Meng-tse dit: si la doctrine de Yang-tchou
«et celle de Meh-ti ne sont point détruites la
«doctrine de Khong-tse ne fera plus de progrès.

«Meng-tse les détestait tous deux.»

1) Vers le VIII^e siècle.

«Beaucoup de chapitres de cet ouvrage sont
«rédigés par des disciples de Meh-ti et non par
«lui-même. Néanmoins ils sont de date ancienne
«et méritent le respect.»

«D'après plusieurs auteurs, Meh-ti vécut après
«la mort des soixante dix principaux disciples de
«Khong-tse.»

«D'autres prétendent qu'il était contemporain
«de Khong-tse.»

«Moi, Pi-Yen, je n'ose me prononcer.»

«En examinant nombre de caractères que l'on
«trouve dans l'ouvrage de Meh-ti, on les reconnaît
«comme très anciens, inusités aujourd'hui ou
«ayant été modifiés. On est ainsi amené à con-
«clure que cet ouvrage a été rédigé peu après
«l'époque de Khong-tse.»

«Ceux qui ont le goût des œuvres antiques
«ont de quoi le satisfaire et un bon aliment
«pour leurs études.»

«L'an 48^e du règne de Kien-long»

«Pi-Yen.»

«Au Palais du gouverneur, dans la
«ville de Si-Ngan.»

Chapitre I.

L'AMOUR UNIVERSEL.

Deux caractères chinois représentant une main saisissant deux tiges de blé : ainsi s'exprime, dans la langue imagée des vieux Lettrés, l'Amour, qui, dans un même embrassement, réunit des multitudes : l'Amour égal pour tous, *l'Amour universel*.

Malgré la poésie tout orientale du symbole et l'ampleur des termes par lequel il s'exprime, nous ne nous trouvons point — nous l'avons déjà indiqué dans la préface — en présence d'une doctrine à l'usage d'enthousiastes ou de mystiques. L'Amour prêché par Meh-ti n'emprunte ses mobiles et ses arguments ni à la sentimentalité, ni à des considérations métaphysiques ; il n'a rien d'héroïque. Par lui ne doivent point se goûter les joies spéciales du renoncement, du sacrifice, ces voluptés âpres et fausses violant l'instinct et la nature, tout ce sadisme particulier dont l'étrange ivresse rend, à certains, la douleur plus délicieuse que le plaisir, la mort plus tentante que la vie.

La pensée du Maître chinois s'exprime avec une simplicité, une candeur que les esprits antichés de philosophies à panache trouveront sans doute pauvre,

voire même, peut-être basse et triviale en son but matériel franchement avoué. Pour ma part, je trouve, à cette simplicité, une force primant celle des plus brillants discours. Si jamais l'harmonie, la concorde doivent régner parmi les hommes ce sera, certes, par la compréhension de l'ingénu précepte de Meh-ti : «Aimez votre prochain comme vous-même pour votre plus grand profit mutuel.»

Il ne s'agit point ici, de sentiments spéculatifs : Aimer, pour notre philosophe, signifie agir. Dans ses leçons, il ne s'attarde pas à discuter la valeur ou le bien fondé de l'amour réciproque qu'il préconise, mais envisage ses résultats : La raison qui doit nous porter à nous aimer mutuellement, ou plutôt, à agir les uns envers les autres, comme des gens éprouvant, les uns pour les autres, des sentiments cordiaux, c'est que chacun de nous y trouvera un bénéfice immédiat et tangible. Le sentiment n'est intéressant que par ses fruits. Le philosophe suppose le cas le plus ordinaire où les actes matériels sont le reflet des conceptions mentales de celui qui les accomplit. Il exhorte ses disciples à développer, en eux, les sentiments de bienveillance afin de les amener à se conduire en hommes bienveillants ; mais on peut très bien imaginer les théories de ce Maître adoptées par des individus enlevant à la pratique de l'entr'aide réciproque toute filiation morale ¹⁾ pour en faire une loi strictement

1) C'est ce qui choque des sinologues chrétiens tels que Legge qui reprochent à Meh-ti d'avoir présenté l'amour mutuel, non comme un

d'intérêt, et même purement égoïste, destinée à assurer la paix et le bonheur de chaque membre de la société.

Meh-ti fut, de son vivant et après sa mort, en butte à des attaques violentes. On lui reprochait, surtout, la notion d'égalité qu'il entendait introduire dans l'amour mutuel. Les caractères chinois dont il se servait pour exprimer l'Amour Universel comprennent, en effet, d'après Meng-tse et la plupart des auteurs chinois, cette idée d'égalité. Aussi Meng-tse les rendait ils, comme je l'indiquais plus haut, par «amour égal pour tous» (aimer tout le monde également). Cette proposition paraissait odieuse à la majorité des Lettrés:

«La secte de Meh aime tout le monde instinctivement; elle ne reconnaît point de parents, ne point reconnaître de parents c'est être comme des brutes et des bêtes fauves.» (Meng-tse 1^{er} Livre VI—9).

La logique exige, en effet, que le principe de

devoir, mais comme une source d'avantages pour chacun (Voir Legge, Chinese classics, Vol II Works of Mencius Prolegomena p. 117). J. Edkins s'insurge de même contre ce point de vue utilitaire d'un sentiment dans lequel il est habitué à voir une vertu et qu'il base sur des motifs mystiques: «Je suis porté à aimer mon frère en humanité parce que Christ est mort pour lui comme pour moi.» Il veut que notre amour pour notre prochain naisse de notre obéissance à la volonté de Dieu (Voir notice of the character and Writings of Meh-tsi, Journal of the North China Branch of the Royal Asiatic Society May 1859 II).

l'Amour universel comporte l'égalité de cet amour. Si nous sommes trop aisément portés à léser autrui dans les circonstances ou notre intérêt nous semble en opposition avec le sien, si nous infligeons la douleur à notre prochain pour nous l'éviter à nous-mêmes ou nous procurer une jouissance, c'est que l'amour de notre propre personne prime celui que nous portons à notre prochain. Le même sentiment nous pousse, à sacrifier l'inconnu, l'indifférent au bénéfice de nos proches, de nos amis. En supposant que nous éprouvions pour tout homme une réelle sympathie, si celle-ci varie d'intensité ne continuerions-nous pas d'avantager celui pour qui elle sera la plus vive au détriment de celui pour qui elle sera moindre?...

Meng-tse et les autres détracteurs de Meh-ti ne manquèrent point de pousser ainsi, le principe jusque dans ses plus rigoureuses conséquences et de s'en servir pour ameuter les colères contre le téméraire capable d'oser prétendre, sur la terre consacrée de la Piété filiale, qu'il convient d'aimer d'égal amour, son père son fils et le passant inconnu que l'on croise dans la rue.

Reste à savoir si Meh-ti suivait ainsi son idée jusque dans ses applications extrêmes ¹⁾ ou bien si,

1) Dans son étude sur Meh-ti, Legge affirme que jamais le philosophe n'a prétendu, lui-même, qu'il fallait aimer tout le monde d'un amour d'égal intensité et que ce sont ses disciples qui ont poussé son idée jusqu'à cette déclaration extrême. (Legge, *Chinese classics II The Works of Mencius prolegomena* p. 118).

comme la majorité des philosophes et des moralistes, il ne la laissait pas fléchir en y apportant les tempérancements nécessaires pour la rendre plus aisément acceptable. Un penseur tel que lui n'était pas sans comprendre combien la nature et l'éducation s'opposent à ce que la généralité des hommes éprouvent une égale sympathie pour chacun de leurs semblables. Nulle part nous ne le voyons, du reste, renier ou attaquer les sentiments d'affection familiale. Tout au contraire, à maintes reprises, nous l'entendons qualifier de « désordre » les cas où la piété filiale, l'amour paternel et fraternel sont offensés. Il accepte intégralement la loi morale des devoirs des enfants envers leurs parents et place sur la même ligne, les considérant comme aussi impératifs, les devoirs des parents envers leurs enfants.

Cependant, comme je le disais plus haut, Meh-ti ne se meut pas dans le domaine spéculatif, mais sur un terrain positif. Avec lui, la piété filiale, l'amour paternel ou fraternel deviennent choses concrètes. Il ne sonde pas les cœurs, ne scrute point les consciences pour analyser la nature intime des sentiments qui y vivent. Pour lui, point de ces affections, sincères pourtant, mais que trahissent les actes; rien que des faits précis: L'entr'aide mutuelle le dévouement dans les difficultés de la vie, le bien-être assuré à ses proches par tous les moyens en son pouvoir, voilà ce que vise notre philosophe dans le cadre des relations familiales, voilà ce qu'il rêve d'étendre à

la grande famille comprenant la Chine tout entière. ¹⁾

Par une coïncidence singulière, le philosophe chinois, précédant de plusieurs siècles l'Évangile, se rencontre avec lui dans le tableau succinct qu'il nous trace des œuvres de celui qui a adopté le principe de *l'Amour Universel*. Les termes mêmes sont identiques :

«Celui qui adhère au principe de la «distinction» dit: Comment pourrais-je être pour la «personne de mon semblable comme pour ma «propre personne et pour les parents de mon «semblable. comme pour mes propres parents? «Raisonnant de cette manière il peut voir son «semblable avoir faim et ne pas le nourrir, avoir «froid et ne pas le vêtir, être malade et ne pas «le soigner, mort et ne pas l'ensevelir. Le langage

1) Il n'est pas douteux que Meh-ti n'ait voulu, à côté de l'assistance purement matérielle, le sentiment chaleureux qui lui donne un prix tout différent, mais il ne l'a point exprimé aussi nettement que Khoung-tse:

«Tseu-Yeou demanda ce que c'était que la piété filiale. Le Philosophe (Khoung-tse) dit: Maintenant ceux qui sont considérés comme «ayant de la piété filiale sont ceux qui nourrissent leur père et leur «mère, mais ce soin s'étend également aux chiens et aux chevaux, «car on leur procure aussi leur nourriture. Si on n'a pas de vénération «et de respect pour ses parents, quelle différence y aurait-il dans notre «manière d'agir?»

«Tseu-hia demanda ce que c'était que la piété filiale. Le Philosophe «dit: c'est dans la manière d'agir et de se comporter que réside toute «la difficulté. Si les pères et mères ont des travaux à faire et que les enfants «les exemptent de leurs peines, si ces derniers ont le boire et le manger «en abondance, et qu'ils leur en cèdent une partie, est-ce là exercer «la piété filiale?» (Entretiens philosophiques 1er livre chap. 1, 7 et 8).

«et la conduite de celui qui adhère au principe
 «de l'Amour universel sont différents: celui-ci
 «dit: J'ai compris que celui qui veut jouer un
 «rôle élevé parmi les hommes doit considérer la
 «personne de son semblable comme sa propre
 «personne, les parents de son semblable comme
 «ses propres parents. Ce n'est qu'ainsi qu'il peut
 «parvenir à ce rang. Raisonnant dans ce sens,
 «quand il voit son semblable avoir faim, il le
 «nourrit, avoir froid, il le vêt; être malade il le
 «soigne; mort, il l'ensevelit.»¹⁾

C'est précisément à cause du caractère matériel de ses desiderata que Meh-ti arrive à concilier, jusqu'à un certain point et avec une ingéniosité attrayante, la doctrine de l'amour égal pour tous et les attachements particuliers des liens du sang ou

1) Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite: Venez, vous qui êtes bénis de mon Père... car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger et vous m'avez recueilli; j'étais nu et vous m'avez vêtu; j'étais malade et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous êtes venu me voir. Alors les justes lui répondront: Seigneur quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim et que nous t'avons donné à manger; ou avoir soif et que nous t'avons donné à boire etc... Et le Roi répondant, leur dira: Je vous le dis, en vérité en tant que vous avez fait ces choses à l'un des plus petits de mes frères, vous me les avez faites à moi-même » Selon la formule orientale, la scène, comme dans Meh-ti, est reprise en sens inverse et le Roi, c'est-à-dire Jésus, reproche aux «maudits» qui sont à sa gauche, de n'avoir point donné à manger à ceux qui avaient faim etc: (Voir Evangile selon St. Matthieu XXV, 34 à 46).

de l'amitié. Comme toujours il en appelle à notre intérêt :

«... Ceux qui condamnent le principe de l'Amour universel disent : Il (l'amour universel) n'est pas avantageux au dévouement entier qui nous est prescrit (envers les parents) ; il fait injure à la Piété filiale. Notre Maître dit. «Un fils pénétré de piété filiale a à cœur le bonheur de ses parents, il envisage donc comment celui-ci peut être assuré. Dans cet ordre d'idées, doit-il désirer que les hommes aiment et procurent des satisfactions à ses parents. Il est évident qu'il le désire. Que doit-il faire lui-même, en vue d'atteindre ce but ? Il faut qu'il s'exerce à aimer les parents des autres et à leur procurer des satisfactions afin que l'on se conduise de même envers les siens....»

En cherchant, au contraire à léser les parents des autres, il est évident que les siens propres courent le risque de représailles.

Ce mode de conduite, ajoute le philosophe, ne doit pas être considéré comme bon seulement en quelques cas isolés. Il peut, il doit, s'étendre jusqu'à devenir une règle générale. Il n'y a rien en lui, que de parfaitement conforme au sens humain. Et il termine en citant ces antiques vers du Livre des Rois :

«Chaque parole trouve sa réponse

«Chaque action sa récompense.

«On m'a jeté une pêche,
«J'ai rendu une prune.»

Ce principe de l'Amour universel, dit Meh-ti, beaucoup le combattent ou le raillent et cependant, dans la pratique, n'est ce pas vers lui que l'on se tourne, ne sont-ce pas ses adeptes que l'on s'efforce de rencontrer?

«Voici un officier sur le point de prendre part à une bataille, ou bien voici un fonctionnaire près d'être chargé d'une mission dans un pays lointain. A qui confieront-ils la garde de leurs parents, la surveillance de leur maison, le soin de leur femme et de leurs enfants? Je pense qu'il n'y a pas, sous le ciel, un homme ou une femme assez stupide pour, s'il condamne le principe de l'Amour universel, maintenir sa foi jusqu'au bout (en accordant sa confiance à un égoïste qui n'a pas le respect des intérêts d'autrui)... C'est en paroles que l'on condamne le principe de l'Amour universel et quand vient l'occasion de choisir entre lui et le principe contraire, c'est à lui que l'on donne la préférence. Les paroles et la conduite sont, ici, en contradiction....»

Meh-ti se retourne ensuite contre ceux qui, tout en admirant ses théories, les déclarent impraticables, l'amour de «soi» parlant trop haut en chacun de nous.

La puissance de l'égoïsme, la crainte causée par la souffrance, l'ardeur passionnée que l'on apporte à la recherche de la jouissance, le Maître chinois ne les ignore pas, mais son calme philosophique n'en est point troublé: Des choses plus difficiles ont été accomplies par les hommes, répond-il. Ils ont su, maintes fois, vaincre leur égoïsme, subir volontairement la douleur, renoncer aux joies de la vie, parfois à la vie elle-même, et cela souvent pour un but ridicule, une ambition grotesque, des préjugés absurdes. Puis, aussitôt, il cherche à confirmer ses dires par des exemples puisés dans l'histoire de son pays:

«Le prince Ling de Ching aimait beaucoup les hommes minces. A son époque les fonctionnaires réduisaient, d'eux-mêmes, leur nourriture jusqu' à la valeur d'une seule poignée de riz (afin de ne pas engraisser). Ils poussaient même le zèle si loin que certains étaient devenus d'une faiblesse extrême. Ils ne pouvaient plus marcher qu'avec l'aide d'une canne et, dans le cours de leurs promenades ils devaient se soutenir aux murailles.»

Une phrase brève, un tranquille haussement d'épaules pour cette manifestation de la sottise humaine est toute la conclusion du philosophe:

«Il ne faudrait pas plus d'une génération pour changer les mœurs du peuple, tant est grande son envie d'imiter celles de ses supérieurs.»

des petits, les luttes qu'ils se livrent sont la meilleure sauvegarde de la situation privilégiée dont ils jouissent? Croient-ils qu'à la faveur des dissensions séparant les éléments populaires, leur autorité, leurs exactions s'exercent plus aisément? — Peut-être est-ce l'opinion de Meh-ti, mais il ne l'exprime pas et nous risquerions de travestir sa pensée en nous lançant dans la voie hasardeuse des déductions trop légèrement fondées.

L'originalité de l'enseignement de Meh-ti résidant tout entière dans ses théories sur l'Amour universel, il convient, je pense, de ne pas se borner, sur ce point, à quelques brèves citations. On trouvera donc ci-dessous, une traduction in-extenso des trois chapitres spécialement consacrés à ce sujet. Ils renferment les principes fondamentaux prêchés par le philosophe et forment la base de tout son système. Malgré les nombreuses redites qu'ils contiennent, j'ai cru devoir n'y rien retrancher.

L'AMOUR UNIVERSEL. 1)

I.

«C'est l'affaire des sages d'assurer le bon gouvernement du monde. Ils doivent toutefois savoir d'où provient le désordre et le trouble, sans cette connaissance leur but ne sera pas atteint.»

«De même, le médecin qui entreprend de guérir un malade doit savoir d'où provient sa maladie et alors il peut la combattre avec succès. Sans cette connaissance ses soins seront vains.»

«Pourquoi voudrions-nous faire échapper à cette règle ceux qui doivent réprimer le désordre?»

«Les sages doivent d'abord connaître d'où provient le désordre et ensuite ils pourront le combattre.»

«C'est l'affaire des sages d'assurer le bon gouvernement du monde. Ils doivent étudier les causes de désordre, après cet examen ils trouveront qu'elles proviennent du manque d'amour mutuel.»

«Quand les ministres, les fils n'ont point des sentiments

1) La traduction anglaise de Legge a servi de guide pour les trois chapitres suivants.

filiaux envers leur souverain ou leur père cela est appelé désordre.

«Quand un fils s'aime lui-même et n'aime pas son père, il porte préjudice à son père et cherche son propre avantage. Quand un frère cadet s'aime lui-même et n'aime pas son aîné, il porte préjudice à son aîné et cherche, son propre avantage. Quand un ministre s'aime lui-même et n'aime pas son souverain, il porte préjudice à son souverain et cherche son propre avantage: tous ces cas sont appelés désordre.»

«Quand le père n'est pas bon envers son fils, le frère aîné envers son cadet, quand le souverain n'est pas bienveillant envers son ministre: ces cas sont également qualifiés de désordre.»

«Quand le père s'aime lui-même et n'aime pas son fils, il porte préjudice à son fils et cherche son propre avantage. Quand le frère aîné etc»

«Comment ces choses se produisent-elles? — Elles proviennent du manque d'amour mutuel.»

«Prenez pour exemple un brigand, un voleur: la même chose se produit avec eux.»

«Le voleur aime sa propre maison et non la maison de son prochain, il dévalisera la maison de son prochain au profit de la sienne. Le brigand aime sa propre personne et non celle de son prochain. Il usera de violence envers son prochain pour son profit personnel.»

«Comment ceci se produit-il? — Tout cela provient du manque d'amour mutuel.»

« Prenons l'exemple d'un grand fonctionnaire jetant le trouble dans les familles et celui des princes attaquant d'autres Etats. C'est encore la même chose. »

« Le grand fonctionnaire aime sa propre famille et n'aime pas celle de son voisin, ainsi il portera le trouble dans la famille d'autrui au bénéfice de la sienne. Les princes aiment leurs propres Etats et n'aiment point les Etats voisins; ils attaquent donc ceux-ci au profit des leurs. »

« Tous les désordres existant dans le royaume s'expliquent de même. Quand on en recherche la cause, on trouve qu'elle réside dans le manque d'amour mutuel. »

« Supposons que ce mutuel et universel amour prévale dans tout le royaume; si les hommes aiment leur prochain comme eux-mêmes il leur déplaîra, de montrer des sentiments non filiaux. Regardant leurs fils, leurs frères, leurs ministres comme eux-mêmes ils ne pourront pas se montrer mauvais envers eux. »

« Et comment pourrait-il, alors exister des voleurs et des brigands? — Si chaque homme regarderait la maison de son prochain comme sa propre maison qui volerait? ¹⁾ — Si chacun considérait la personne de son prochain comme sa propre personne, qui lui ferait violence? Voleurs et brigands disparaîtraient. »

« Les grands fonctionnaires voudraient-ils porter

¹⁾ Ne pourrait-on pas dire plutôt. Si chacun avait dans sa propre maison tout ce qui lui est nécessaire, qui songerait à aller piller celle son prochain? (Note de l'auteur).

le trouble dans les familles et les princes attaquer les Etats étrangers? — Si les fonctionnaires regardaient les familles des autres comme la leur qui y porterait le trouble? Si les princes considéraient les Etats d'autrui comme le leur qui commencerait à attaquer? Les fonctionnaires troublant les familles et les princes attaquant les Etats disparaîtraient.»

«Si, de cette façon, l'Amour Universel prévalait dans tout le royaume, un Etat n'en attaquerait pas un autre, ¹⁾ une famille ne porterait pas le désordre dans une autre; les voleurs et les brigands n'existeraient plus; gouverneurs et ministres, pères et fils, tous seraient animés de sentiments filiaux et bienveillants: Dans ces conditions la nation serait bien gouvernée. Par cette raison, les sages, dont le rôle est d'assurer le bon gouvernement du royaume, doivent défendre la haine et exhorter à l'amour. Il est certain que l'universel et mutuel amour fera régner un ordre heureux dans le pays et que la haine mutuelle y mettra le trouble. Voilà ce que notre Maître le philosophe Meh, voulait exprimer quand il disait: «Nous devons par dessus tout inculquer l'amour d'autrui.»

II

Notre Maître le philosophe Meh, dit: «Ce que les

1) Le système féodal existait alors et l'Empire comprenait nombre de principautés, de petits Etats vassaux souvent en lutte les uns contre les autres.

«hommes bienfaisants considèrent comme une charge leur incombant c'est de provoquer et de développer tout ce qui peut-être avantageux à la nation et d'éloigner tout ce qui peut lui être préjudiciable. Voilà ce qu'ils considèrent comme leur fonction.»

Et quelles sont les choses avantageuses à la nation, et quelles sont celles qui lui sont préjudiciables?

Notre Maître dit: «Les attaques mutuelles des Etats les uns contre les autres; l'empiètement des familles sur les droits des autres familles, les vols mutuels d'homme à homme, le manque de bienveillance de la part des gouverneurs et des maîtres, le défaut de loyauté de la part des ministres; le manque au devoir filial et aux sentiments de tendresse entre les pères et les fils et le manque de concorde entre les frères: ces choses et d'autres semblables, sont les choses préjudiciables au royaume.»

Et de quelle cause proviennent ces faits préjudiciables? N'est-ce point du manque d'amour mutuel?

Notre Maître dit: «Oui, ils sont produits par le manque d'amour mutuel. Voici un prince qui ne sait aimer que son propre Etat et n'aime pas l'Etat voisin. Pour augmenter la puissance de son Etat il cherchera à diminuer celle de l'Etat voisin en attaquant celui-ci. Voici un chef de famille qui n'aime que sa propre famille et n'aime pas les familles des autres; il cherchera à augmenter la puissance de la sienne au détriment des familles d'autrui. Voici un homme qui n'aime que lui-même et n'aime pas son

prochain, ne volera-t-il pas autrui pour augmenter ses propres ressources. Ainsi, les princes qui n'aiment pas les autres princes ont leurs champs de bataille; les chefs de famille qui n'aiment point les autres familles portent tort à ces autres familles, les hommes qui ne s'aiment pas mutuellement s'entre-volent, les gouverneurs, et les ministres n'aimant pas autrui deviennent malveillants et déloyaux, les pères, les fils, les frères ne s'aimant pas entre eux perdent le sentiment des devoirs filiaux, paternels et fraternels et sont entraînés à d'irréconciliables inimitiés. Maintenant — les hommes, en général, n'aimant pas leur prochain — le fort cause du préjudice au faible, le riche malmène le pauvre, le noble est insolent envers l'homme du peuple et le trompeur dupe les esprits simples. Toutes les misères, les usurpations de pouvoir, les inimitiés et les haines existant dans le monde ont leur origine dans le défaut d'amour mutuel. Aussi, les hommes bienfaisants, les véritables humanitaires condamnent-t-ils cet égoïsme.»

Ils le condamnent, mais comment pourront-ils le détruire?

Notre Maître dit: «Ils estiment pouvoir le détruire par la loi de l'universel amour et l'aide avantageuse qu'elle engage les hommes à se prêter mutuellement.»

Comment cet universel amour et cette entr'aide avantageuse s'établiront-ils?

Notre Maître dit: «Cela débutera en regardant les autres royaumes comme le sien propre, les

autres familles comme la sienne propre, les autres hommes comme soi même. Cela étant, les princes aimant les autres n'auront plus de champs de bataille; les chefs de famille aimant les autres ne leur porteront plus préjudice; les hommes aimant leur prochain ne commettront ni vol ni méfaits contre lui; les gouverneurs et les ministres aimant autrui seront bienveillants et loyaux; les pères et les fils s'entr'aimant seront bons et animés de sentiments filiaux, les frères s'aimant entr'eux seront en bon accord et facilement réconciliés s'il survient quelque brouille. Alors, les hommes, en général, aimant autrui, le fort ne causera pas de préjudice au faible; les plus nombreux ne voudront point dépouiller les moins nombreux; le riche n'outragera pas le pauvre, le noble ne sera pas insolent envers l'homme du peuple et le trompeur ne dupera point l'homme simple.

La voie par laquelle toutes les misères les injustices, les inimitiés et les haines ne peuvent trouver accès (dans la société) est celle de l'universel amour. Pour cette raison les humanitaires l'apprécient.

Oui, mais ceux qui enseignent dans le royaume et les hommes du premier rang disent: «Il est vrai que si cet amour universel existait, ce serait un grand bien, mais il est la chose la plus difficile qui soit au monde.»

Notre Maître dit: «C'est parce que ceux qui enseignent, les Lettrés et les hommes éminents, ne comprennent pas les grands avantages de cette loi qu'ils raisonnent ainsi. Prenez pour exemple les cas où il

faut donner l'assaut à une ville, combattre sur le champ de bataille, ou sacrifier sa propre vie pour sauver l'honneur. Tous les peuples en tous lieux, ont considéré ces choses comme difficiles. Cependant s'il plait à un gouverneur de les demander, les fonctionnaires et le peuple sont capables de les accomplir. Combien plus aisément devraient-ils parvenir à l'amour universel et à l'échange de bons offices qui sont de nature si différente!

Quand un homme en aime d'autres ceux-ci répondent en l'aimant; quand un homme procure un profit, une satisfaction à d'autres hommes ceux-ci répondent en lui procurant profit et satisfaction. 1) Quand un homme cause du tort à d'autres, ceux-ci répondent en lui causant du tort; quand un homme en hait d'autres, ceux-ci répondent en le haïssant. Qu'y a-t-il de surprenant à cela? Ce sont seulement les gouverneurs, les chefs qui ne veulent pas baser le gouvernement sur ce principe et ainsi, les fonctionnaires ne dirigent pas leurs actes d'après lui.

Autrefois le prince Wan de Tsin aima que les fonctionnaires fussent grossièrement vêtus. Tous portèrent alors, des fourrures de bélier, des ceintures de cuir et des manteaux de coton blanchi. Ainsi

1) Cette règle, logique en son essence, souffre de nombreuses exceptions. Une éducation rationnelle et persévérante, en modifiant les idées des hommes, amènerait seule un état de mœurs où la justice et la haute utilité sociale de ce mode d'agir le seraient généralement admettre et pratiquer (Note de l'auteur).

vêtus ils assistaient au lever du prince sortaient au-dehors et circulaient à la Cour. Pourquoi agissaient-ils ainsi? Le souverain aimait cette manière de faire et, à cause de cela les courtisans la pratiquaient.

Le prince Ling de Chü aimait que ses fonctionnaires fussent minces et pour ce motif, ceux-ci s'astreignaient eux-mêmes à ne prendre qu'un seul repas (par jour). Ils retenaient leur souffle en serrant leur ceinture et pour se lever devaient s'appuyer au mur. Dans l'espace d'un an ils prenaient un teint terreux comme s'ils allaient mourrir d'inanition. Pourquoi agissaient-t-ils ainsi? Le souverain aimait cette façon de faire et eux se trouvaient capables de la suivre.

Kâu-chien, le roi de Yüeh désirait que ses fonctionnaires fussent courageux et s'efforçait de les rendre tels. Lors d'une réunion où ils étaient tous rassemblés il mit le feu sur le navire où ils se trouvaient et leur dit: «Tous les objets précieux de Yüeh sont ici» alors de ses propres mains il battit un tambour et les pressa d'entrer dans le feu. Quand ils entendirent le roulement du tambour ils se précipitèrent à l'envi dans les flammes et picinèrent le feu. Une centaine d'entre eux avaient péri quand le roi battit le gong pour rappeler les autres.

Se priver d'aliments, porter de mauvais vêtements, sacrifier sa vie pour l'honneur, voilà des actions difficiles à accomplir. Cependant lorsqu'elles plaisent au souverain on se trouve capable de les faire. Combien pourrait-on mieux arriver à l'universel

amour et à l'entraide mutuelle qui sont d'une nature si différente.

Quand un homme en aime d'autres ceux-ci répondent en l'aimant; quand un homme procure satisfaction et profit à d'autres hommes ceux-ci répondent en lui procurant satisfaction et profit; quand un homme en hait d'autres, ceux-ci répondent en le haïssant, quand un homme nuit à d'autres ceux-ci répondent en lui nuisant. Mais les gouvernants ne veulent point diriger leur gouvernement d'après ce principe et ainsi, les fonctionnaires ne peuvent diriger leurs actes d'après lui.

Oui, mais les fonctionnaires et les hommes éminents disent: «Parfaitement, la pratique universelle de l'amour mutuel serait bonne, mais c'est un rêve irréalisable. C'est comme si l'on voulait saisir la montagne T'ai, pour sauter avec elle au-dessus de Ho ou de Chi.

Notre Maître dit: Ceci est une mauvaise comparaison. Saisir la montagne T'ai et sauter avec elle au-dessus de Ho ou de Chi pourrait être appelé un tour de force extraordinaire et il ne s'est jamais trouvé, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, personne pour l'accomplir. Mais combien est différente la loi de l'universel amour et de l'entraide mutuelle ou échange de profits.

Jadis de sages rois la pratiquèrent. Comment savons-nous qu'ils agirent ainsi?

Quand Yu eut soumis tout le pays situé à l'ouest,

il fit le Ho occidental et le Yü-tâu pour conduire plus loin les eaux de Chü-sun-wang; au nord il fit le Fang-yüan, le Pâi-chû, le Hâu-chih-ti et le Tâu de Fû-to; il établit aussi le Ti-chû et entailla le Lung-man pour l'avantage de Yen, Tâi, Hû, Mo et des gens du Ho occidental; à l'est, il draina les eaux de Lû-fang et le marais de Mang-chû, les réduisant à neuf canaux pour amoindrir la quantité d'eau dans la région orientale et faire profiter du surplus la population de Chî-châu; et au sud il fit le Chiang, le Han, le Hwâi, le lit du courant oriental et les cinq lacs au profit de Ching, Chû, Yüeh et des populations du sud barbare. Telles furent les œuvres de Yü et je suis d'avis qu'on l'imite en pratiquant de même l'amour universel ¹⁾.

Quand le roi Wan ramena au bon ordre les contrées occidentales, sa lumière se répandit comme celle du soleil ou de la lune aux quatre points cardinaux. Il ne permit pas que les grands Etats insultassent les petits; il ne permit pas aux masses d'opprimer les orphelins et les veuves; il ne permit pas la violence, il interdit qu'on enlevât aux gens mariés leur grain, leurs chiens ou leurs porcs. Le ciel, cela a été constaté, répandit ses bénédictions sur le roi Wan. Les vieillards et les gens privés d'enfants, purent (sous son règne) accomplir le nombre de leurs jours, les isolés et ceux qui étaient sans famille purent alors

1) Voir au sujet de ces travaux, la Note sur Yao, Chun et Yu.

vivre parmi leurs concitoyens ¹⁾, les jeunes enfants et les orphelins trouvèrent des tuteurs pour les élever. Tels furent les œuvres du roi Wan; et je suis partisan que l'on pratiqué, maintenant, le même amour mutuel. Si ceux qui gouvernent le royaume désirent vraiment et sincèrement tout ce qui peut enrichir le pays et détestent ce qui peut l'appauvrir; s'ils désirent qu'il soit bien administré et détestent le désordre ils doivent encourager l'universel et mutuel amour et l'entraide réciproque. Telle était la loi des sages rois; c'est le moyen d'assurer le bon ordre dans une nation.

III

Notre Maître, le philosophe Meh, dit: «C'est le rôle des hommes aimant leurs semblables de provoquer et d'encourager tout ce qui peut être avantageux au pays et d'écarter tout ce qui peut lui être préjudiciable.

Quels sont actuellement les faits les plus préjudiciables à un pays. Il y en a beaucoup. Par exemple les agressions des grands Etats attaquant les petits, l'oppression des familles d'humble condition par les familles puissantes et des faibles par les forts, du

1) Il faut probablement entendre par là: parent se mêler à leurs concitoyens qui les accueillirent avec bienveillance et leur tinrent lieu de famille.

petit nombre par ceux qui sont en majorité, les pièges que l'on tend par ruse aux naïfs, l'insolence des grands envers les petits. Du même ordre sont le défaut de bienveillance chez les gouvernants, la mal-honnêteté des ministres le manque de bonté des pères et le défaut de fidélité au devoir filial, de la part des enfants. A ceci peut encore s'ajouter les actes de ceux qui emploient les armes tranchantes, les drogues empoisonnées, l'eau et le feu pour voler et blesser autrui.

Continuant notre enquête demandons nous d'où proviennent tous ces faits regrettables? Est-ce de l'amour porté à autrui et du désir de lui procurer un profit? — On peut répondre, non; et l'on peut aussi ajouter: Il est évident qu'ils proviennent de la haine que l'on a pour autrui et du désir de lui faire du mal. Si l'on demande encore si ceux qui haïssent et blessent leur prochain sont ceux qui adhèrent au principe d'aimer tous leurs semblables ou ceux qui font des distinctions entre eux, on peut répondre: Ceux qui font des distinctions. Ainsi c'est le principe de faire des distinctions entre un homme et un autre qui donne naissance à ce qu'il y a de plus condamnable dans l'Empire.

Notre Maître dit: Celui qui critique les autres doit avoir le moyen de les transformer. Condamner un homme sans avoir le moyen de le rendre meilleur est comme sauver quelqu'un des flammes pour le noyer. Les discours que l'on tient alors sont hors de

propos. Sur ce point notre Maître dit : Le principe d'aimer tous ses semblables doit prendre la place de celui qui enseigne qu'il faut établir des distinctions entre eux. Si l'on nous demande maintenant : Comment l'Amour universel transformera-t-il les faits qui se produisent par le principe de la distinction ? — Nous répondons : Si les princes se comportaient envers les Etats étrangers comme envers le leur propre, emploieraient, ils les forces de leur Etat pour en attaquer un autre ? Si les chefs de famille considéraient les familles des autres comme la leur, le quel d'entre eux voudrait se servir de la puissance dont jouit sa famille pour porter le trouble dans une autre ? Et maintenant, si les Etats ne s'entre-attaquaient pas, si les citoyens d'une capitale ne cherchaient pas à nuire à ceux d'une autre ; si les familles cessaient de se rendre coupables de mutuelles agressions cela serait-il préjudiciable ou avantageux à l'Empire ? On doit répondre que cela serait avantageux. Poursuivons notre enquête. Demandons nous comment cet état avantageux se produira. Proviendra-t-il de la haine et de la violence exercée contre autrui ? On doit répondre non. Et l'on peut ajouter : Cet état provient évidemment de l'amour porté à autrui et du bien que l'on veut aux autres. Et qui sont ceux qui aiment leur prochain et lui veulent du bien. Sont-ce ceux qui sont partisans du principe de la distinction, ou ceux qui aiment tous leurs semblables ? Ainsi, c'est le principe de l'Universel

et mutuel amour qui donne naissance à tout ce qui est le plus profitable à la nation. Pour cette raison nous devons conclure que ce principe est juste.

Notre Maître dit, peu de temps après : Le rôle des humanitaires est de stimuler et de provoquer ce qui est avantageux au royaume et d'écartier ce qui lui est préjudiciable. Nous avons démontré que le principe de l'amour universel produit tout ce qui est avantageux au royaume et que celui qui fait des distinctions entre les hommes produit tout ce qui lui est préjudiciable. Par cette raison notre Maître dit : Le principe de la distinction entre un homme et un autre est faux et mauvais. Celui de l'Amour universel est aussi juste que les côtés d'un carré (qui doivent être parfaitement égaux entre eux). Maintenant, si nous désirons le bien du royaume et choisissons dans ce but le principe de l'Amour Universel, alors les oreilles subtiles et les yeux perçants des individus entendront et verront les uns pour les autres, les membres vigoureux des individus emploieront leur activité les uns pour les autres et les hommes possédant des connaissances s'instruiront les uns les autres. Il arrivera alors que le vieillard qui n'a ni femme ni enfants trouvera des soutiens qui lui permettront d'accomplir le nombre de ses jours et que les petits et les faibles qui n'ont point de parents trouveront des hommes pour les aider et les élever.

Pour quelle raison, lorsqu'on leur parle du principe de l'Amour Universel, ceux qui enseignent

dans le royaume le condamnent-ils? Telle qu'ils l'énoncent leur condamnation ne doit pas nous arrêter. Ils disent: «Il est possible que le principe soit bon, mais comment le mettre en pratique?»

Notre Maître dit: En supposant qu'il ne puisse pas être pratiqué, il paraît difficile, néanmoins, de continuer à le condamner. Mais comment peut-il être bon et impossible à être mis en pratique?

Citons deux exemples pouvant servir de témoignage sur ce sujet: Supposons deux individus dont l'un tient pour le principe de la distinction et l'autre est partisan de l'amour universel, Le premier de ceux-ci dit: Comment puis-je être pour la personne de mon semblable comme pour ma propre personne et pour les parents de mon semblable comme pour mes propres parents. Raisonnant de cette façon il peut voir son semblable avoir faim et ne pas le nourrir, avoir froid et ne pas le vêtir, être malade et ne pas le soigner, mort et ne pas l'ensevelir. Le langage et la conduite de celui qui adhère au principe de l'Amour Universel sont différents. Celui-ci dit: J'ai compris que celui qui veut jouer un rôle élevé parmi les hommes doit considérer la personne de son semblable comme sa propre personne, les parents de son semblable comme ses propres parents, ce n'est qu'ainsi qu'il peut parvenir à ce rang. Raisonnant dans ce sens, quand il voit son semblable avoir faim, il le nourrit; avoir froid, il le vêt; être malade, il le soigne; mort il l'ensevelit. Tel est le langage de

celui qui professe le principe de l'amour universel et telle est sa conduite.

Les paroles de chacun de ces hommes sont la condamnation de celles de l'autre et leur conduite est en opposition absolue. Supposons maintenant que leurs paroles soient tout à fait sincères et qu'ils veuillent baser tous leurs actes sur elles. Ainsi paroles et actes, chez tous deux, seraient en parfaite concordance et les paroles suivies d'effets. Ceci étant donné, supposons le cas suivant: Voici une plaine au milieu de la campagne et un officier revêtu de sa cote de maille, de son hausse col et de son casque. Il est sur le point de prendre part à une bataille. Quelle en sera, pour lui, l'issue: la vie ou la mort? . . . Nul ne peut le prévoir. Ou bien voici un fonctionnaire sur le point d'être chargé d'une mission dans un pays lointain; l'issue du voyage, l'aller, le retour sont pleins d'incertitude. Dans ces deux suppositions, à qui cet officier ou ce fonctionnaire confiera-t-il la surveillance de sa maison, la garde de ses parents, le soin de sa femme et de ses enfants? Je doute qu'il y ait sous le ciel, un homme ou une femme assez stupide pour — même s'il condamne le principe de l'Amour Universel — maintenir sa foi jusqu'au bout. (En accordant sa confiance à un égoïste qui n'a point le respect des intérêts d'autrui). C'est en parole que l'on condamne le principe de l'Amour Universel et quand se présente l'occasion de choisir entre lui et le principe contraire, c'est à lui que l'on donne la

préférence. Les paroles et la conduite sont ici en contradiction.

Malgré cet exemple qui les condamne, les adversaires du principe de l'Amour Universel ne désarment pas. Ils disent: «Ce principe peut, peut-être, suffire à diriger la détermination d'un fonctionnaire, d'un officier, mais elle ne pourrait diriger celle d'un souverain.»

Qu'on nous permette d'affirmer ceci en donnant deux exemples: Supposons deux souverains: L'un des deux est partisan du principe de l'Amour Universel, l'autre de celui de faire des distinctions. Dans ce cas, le dernier des deux dira: «Comment pourrais-je agir envers mon peuple, comme j'agis envers moi-même? Ceci est tout à fait opposé aux sentiments humains. La vie de l'homme, sur la terre, s'écoule dans un bref instant; elle peut être comparée à la course d'un attelage de chevaux sautant au-dessus d'un étroit précipice. Raisonnant dans ce sens il pourra voir son peuple affamé et ne pas le nourrir, avoir froid et ne pas le vêtir, être malade et ne pas le soigner, mourir et ne pas lui donner de sépulture. Tel sera le langage du souverain partisan du principe de la distinction et telle sera sa conduite. Celui qui est partisan du principe de l'Amour Universel aura un langage et une conduite différents. Il dira: «J'ai compris que celui qui veut se montrer un souverain intelligent doit se préoccuper d'abord de son peuple et ne penser qu'après à lui-même. Raison-

nant dans ce sens, quand son peuple sera affamé il s'occupera de le nourrir quand celui-ci aura froid il le vêtira, quand il sera en proie aux maladies il le soignera ; il pourvoira à la sépulture des morts. Tels seront le langage et la conduite d'un souverain qui adhère au principe de l'Amour Universel. Si nous comparons ces deux souverains nous trouvons que les paroles de l'un sont la condamnation de celles de l'autre et que leurs actions sont opposées. Supposons que leurs paroles soient également sincères, que leurs actes y correspondent et posons-nous les questions suivantes: Voici une année où la peste se répand dans le peuple, beaucoup souffrent du froid et de la famine, des multitudes meurent dans les fossés et dans les canaux. Si à cette époque le peuple devait élire un roi lequel de ces deux souverains pensez-vous qu'il préférerait? Je doute qu'il y ait quelqu'un d'assez stupide, sous le ciel, pour ne pas choisir le souverain qui adhère au principe de l'Amour Universel, même si, lui-même, a toujours, jusque là, condamné ce principe. C'est en paroles que l'on condamne ce principe et quand se présente l'occasion de choisir entre lui et le principe contraire c'est à lui que l'on donne la préférence. Les paroles que l'on prononce et la conduite que l'on tient sont en contradiction. Je ne puis comprendre pourquoi, d'un bout à l'autre du royaume, les Lettrés condamnent le principe de l'Amour Universel lorsqu'ils en entendent parler.

Dans le cas où ils cessent de le condamner ils disent: «Que cet Universel Amour soit bienfaisant et juste; nous vous l'accordons; mais comment pourrait-il entrer dans la pratique? L'impossibilité de le faire entrer dans la pratique est égale à celle de saisir la montagne T'ai et de sauter avec elle au-dessus de Chiang ou de Ho. Nous désirons aussi cet Amour Universel, mais c'est une chose irréalisable!»

Notre Maître dit: «Saisir la montagne T'ai et sauter avec elle au-dessus de Chiang ou de Ho est une action qui n'a jamais été accomplie, depuis la plus haute antiquité jusqu' à nos jours, tandis que l'Amour Universel et l'échange des bons services mutuels ont été pratiqués par les anciens sages et par six rois.»

Comment savons-nous que les anciens sages et ces six rois les pratiquèrent?

Notre Maître dit: «Je n'existais pas à l'époque où ils vivaient. Je n'ai pas entendu leur voix ni vu leur visage, mais je sais ce qu'ils ont dit par ce qui en a été transmis à la postérité, inscrit sur des bambous ou sur des étoffes, gravé sur le métal, sur des pierres et sur des vases.

Il est dit dans: la «Grande déclaration», Le roi Wan était comme le soleil et la lune, sa brillante clarté rayonnait sur les quatre points de la contrée de l'Ouest.

D'après ces paroles, le roi Wan exerçait largement le principe de l'amour Universel, il est comparé

au soleil et à la lune dont la clarté se répand sans partialité sur tous les points de la terre. Ainsi se répandait, sur tous, l'amour universel du roi Wan.

Et ce n'est pas seulement la «Grande déclaration» qui parle en ces termes. Nous trouvons la même chose dans «la Déclaration de Yü». Yü dit: «Foules écoutez-moi. Ce n'est pas de mon seul chef que j'ose vous parler en faveur de la guerre. Nous exécutons contre le stupide prince de Miào, les représailles approuvées par le ciel. Guidant vos armées je marche donc devant vous pour châtier le prince de Miào¹).»

Ainsi Yü battit le prince de Miào non point pour accroître sa richesse, non pour obtenir honneur et profit. Il le fit en cherchant ce qui pouvait être utile au royaume et en écartant ce qui pouvait lui être un danger.

Nous trouvons encore un exemple semblable dans «Les discours de Thang». Thang dit: «Moi l'enfant de Li, je prends la liberté d'employer une victime de couleur sombre et je parle ainsi devant Toi, ô Ciel, suprême souverain: Il y a actuellement une grande sécheresse et il est juste que j'en sois rendu responsable. Je ne sais en quoi, mais j'ai

1) Bien que la phrase suivante semble indiquer que Yü poursuivait contre le prince de Mido la vengeance de dommages fait à son peuple, l'idée qu'il sert d'instrument à la colère céleste est en contradiction avec les sentiments exprimés à ce sujet par Meh-ti au roi de Lou-ang (Voir chap. 11. La Guerre). Il est vrai que toutes les citations comprises dans ce passage sont quelque peu dénaturées.

péché contre les Pouvoirs qui sont en haut et en bas. C'est à ton esprit, ô ciel, à discerner ces choses. Si le peuple t'a offensé j'en assume la responsabilité. Si je t'ai offensé, le peuple ne doit pas en supporter les conséquences ¹⁾.)»

Par ces paroles nous pouvons nous rendre compte que Thang, possédant la dignité souveraine et les richesses d'un royaume, ne reculait pas à s'offrir lui-même en sacrifice expiatoire au Ciel et aux Génies. On voit par là, que Thang possédait le principe de l'Amour universel.

Et ce ne sont pas seulement les «Déclarations» les

1) Cette dernière citation, est tirée du discours que Tching-Thang adresse à tous les grands de l'empire qu'il avait assemblés pour s'en faire reconnaître roi, après avoir renversé Kie le dernier souverain descendant du grand empereur Yu. Le texte en est quelque peu altéré. Dans le Chou-king, Tching-Thang commence par rappeler les crimes de Kie et les châtiments qu'ils méritaient puis continue: «Je n'ai pas osé laisser de si grands crimes impunis, mais j'ai osé offrir le sacrifice d'un bœuf noir, j'ai osé avertir l'auguste ciel et la divine souveraine (la Terre) ... Chargé aujourd'hui de vos royaumes et de vos familles, je crains d'offenser le Haut et le Bas (le Ciel et la Terre) et parce que je ne sais pas si je suis coupable, ma crainte est pareille à celle d'un homme qui appréhende de tomber dans un profond abîme» (Tching-Thang éprouvait des scrupules sur la légitimité de l'acte qui l'avait fait déposséder Kie pour prendre sa place).... Gardez-vous de suivre des lois ou des coutumes injustes.... Si vous faites quelque chose de louables je ne puis le cacher et si je tombe dans quelque faute je n'oserai me la pardonner. Tout est examiné avec attention dans le cœur du Souverain suprême (Chang-Ti). Tous vos actes criminels, si vous en commettez, retombent sur moi seul: mais si, moi, j'en commets, vous n'y avez nulle part. . (Chou-king.)

«Discours de Thang» que nous pouvons citer, nous trouvons la même idée dans les Poèmes de Chàu. L'un de ces poèmes dit :

Large et longue est la Voie royale
 Sans détours, sans injustice
 La Voie royale est plane et horizontale
 Sans injustice, sans détours.

Elle est droite comme une flèche.
 Elle est polie comme une pierre à aiguiser.
 Les fonctionnaires y marchent.
 Le bas peuple la voit.

Cette voie n'est-elle pas celle dont nous parlons? Autrefois, Wan et Wù travaillèrent avec justice et impartialité à récompenser les héros et à punir les oppresseurs, ne manifestant aucun favoritisme en faveur de leur propre parenté. Il ressort de là que Wan et Wù possédaient le principe de l'Amour Universel. Ce que notre Maître enseigne est encore une fois donné en exemple par eux.

Même, dans ce cas, les discours de ceux qui condamnent le principe de l'Amour Universel ne cessent pas. Ils disent : «L'amour Universel porte tort à la piété filiale.»

Notre Maître dit : Mettons cette objection à l'épreuve. Un fils ayant à cœur le bien de ses parents se préoccupe de savoir de quelle façon celui-ci peut-

être assuré. Pensant ainsi, doit-il désirer que les hommes aiment et assistent ses parents, ou doit-il désirer que l'on haïsse et que l'on porte tort à ses parents? Il est évident qu'il doit désirer que les hommes aiment et assistent ses parents et que doit-il faire lui-même, en premier lieu, pour atteindre ce but? Si, le premier, je m'exerce à aimer et à aider les parents des autres hommes, ceux-ci, en retour, aimeront-ils et aideront-ils mes parents ou si moi, le premier, je hais les parents des autres hommes et leur cause du préjudice, ceux-ci, en retour, aimeront-ils et aideront-ils mes parents? Il est certain que je dois premièrement m'exercer à aimer et à assister les parents des autres hommes et qu'eux, en retour, aimeront et assisteront mes parents. La conclusion de ceci est qu'un fils dévoué n'a pas à choisir. Il doit tout d'abord aimer et faire du bien aux parents des autres. Si l'on pense que cet exemple est un fait isolé, bon à être suivi, à l'occasion, par un fils dévoué, mais non suffisant pour être considéré comme une règle générale, nous citerons en témoignage ce passage des livres des anciens rois. Il est dit dans le TA YA :

«Chaque parole trouve sa réponse
 Chaque action sa récompense.
 On m'a jeté une pêche
 J'ai rendu une prune.»

Ces paroles démontrent que celui qui aime les

autres en sera aimé et que celui qui les haïra en sera haï. Comment, lorsqu'ils entendent ceci, les Lettrés peuvent-ils condamner le principe de l'Amour Universel?

Est-ce qu'ils le trouvent si difficile, ou même impossible, à réaliser dans la pratique? Mais beaucoup de choses difficiles ont été accomplies :

Le roi Ling de Ching, par exemple, aimait énormément les hommes minces. A son époque les fonctionnaires de Ching restreignaient d'eux-mêmes leur nourriture jusqu' à la valeur d'une poignée de riz. Certains en étaient arrivés (par suite de ce régime) à ne plus pouvoir se lever sans l'aide d'un bâton et lorsqu'ils marchaient, ils devaient se soutenir aux murailles. Il est difficile de se priver soi-même de nourriture, ceux-ci se trouvèrent capables de le faire parce qu'ils voulaient plaire au roi Ling. — Il ne faudrait pas plus d'une génération pour transformer les mœurs du peuple tant il a grand désir de se modeler sur ses supérieurs.

De même, Kâu-chien, le roi de Yüeh prisait énormément la bravoure. Il employa trois ans à y exercer ses officiers et alors, ne sachant pas s'il était parvenu à son but, il mit le feu à un navire sur lequel ils se trouvaient et leur enjoignit, par un roulement de tambour, de se précipiter en avant, dans les flammes. Les officiers avancèrent, un rang passant sur les corps du rang précédent, tant qu'un nombre considérable d'entre eux périrent dans l'eau ou dans les flammes, et ils ne se retirèrent que lorsque le tambour battit de nou-

veau pour le leur commander. On pourrait dire de ces officiers qu'ils étaient pleins de respect. Faire le sacrifice de sa vie dans les flammes est une chose difficile mais ceux-ci se trouvèrent capables de la faire parce qu'ils voulaient plaire à leur roi. Il ne faudrait pas plus d'une génération pour transformer les mœurs du peuple tant il a grande envie de se modeler sur ses supérieurs.

Le Duc Wan de Tsin aimait beaucoup les vêtements de toile grossière. De son temps, les fonctionnaires de Tsin portaient d'amples vêtements de ce tissu, avec des fourrures de peau de bœuf, des ceinturons de cuir et de grossières sandales de canevas. Ainsi habillés, ils allaient au lever du duc, sortaient et se promenaient à la cour. Il est difficile de porter des vêtements semblables, ceux-ci se trouvèrent capables de le faire parce qu'ils voulaient plaire au duc Wan. Il ne faudrait pas plus d'une génération pour changer les mœurs du peuple tant il a grande envie de se modeler sur ses supérieurs.

Une nourriture insuffisante, un navire en feu, des vêtements grossiers sont parmi les choses les plus difficiles que l'on puisse affronter, mais parce qu'il plaisait au souverain qu'on endurât les souffrances qu'elles causaient il s'est trouvé des hommes capables de les endurer. Il ne faudrait pas plus d'une génération pour changer les mœurs du peuple. Pourquoi? — Parce qu'il a grand désir de se modeler sur ses supérieurs. Etablissons une comparaison, nous verrons combien

l'Amour universel est plus profitable et plus aisé à pratiquer ! A mon avis, la seule raison pour laquelle il n'est pas pratiqué est que les grands n'y prennent pas plaisir. Si les grands en étaient partisans, si, par des récompenses, ils encourageaient les hommes à s'entr'aider, s'ils punissaient ceux qui tenteraient de s'opposer à ce qu'il y eut, entre eux, échange, réciprocité de bons offices, à mon avis, la pratique de l'Amour universel et de l'entr'aide mutuelle, s'établirait tout naturellement, comme le feu s'élève en l'air et l'eau retombe en bas. Rien ne serait capable de s'y opposer. Cet amour universel est la voie des sages rois. C'est le principe qui assure la paix aux rois, aux princes et aux grands ; c'est le moyen d'assurer, en abondance, les aliments et les vêtements aux masses populaires. La meilleure œuvre, pour l'homme supérieur, est de bien se pénétrer du principe de l'Amour universel et de le pratiquer. Il commande au souverain d'être bienveillant, au ministre d'être dévoué, au père d'être bon, et au fils d'avoir de la piété filiale, au frère aîné d'être affectueux et au cadet d'être obéissant. Donc, l'homme supérieur qui souhaite voir les rois bienveillants, les ministres loyaux, les pères bons, les fils animés par la piété filiale, les frères aînés affectueux et les cadets obéissants, doit s'attacher à établir la nécessité de pratiquer l'Amour Universel. Il est la voie des sages rois, il serait la plus avantageuse des choses pour les multitudes populaires.

Chapitre II.

LA VIE PUBLIQUE.

Le Gouvernement. — La Société. — Les Lois.

«Les êtres de la Nature ont une cause et des effets, les actions humaines ont un principe et des conséquences: connaître les causes et les effets, les principes et les conséquences c'est approcher très près de la méthode rationnelle avec laquelle on parvint à la perfection» (Ta-Hio).

On chercherait en vain, dans Meh-ti, les magistrales déclarations qui surgissent parfois du fond monotone des traités relatant les discours de Confucius. Toutefois, s'il n'a pas su exprimer, avec l'ampleur de son célèbre devancier, des idées qui sont lieux communs et indiscutées dans l'Inde et dans l'Extrême-Orient, Meh-ti en reste pénétré. Le grand principe énoncé ci-dessus: *C'est seulement par une connaissance approfondie des choses sur lesquelles on exerce son activité que l'on parvient à se comporter sainement et logiquement dans tous les actes de la vie,* apparaît comme

inspirant tout particulièrement le philosophe dans ses théories sociales et gouvernementales.

Qui sera le chef de la nation? — L'empereur, nominativement du moins. Meh-ti n'entrevoit pas la possibilité d'un Etat sans prince à sa tête. Mais, bien qu'il n'ait rien d'un souverain constitutionnel, le monarque dépeint par le Maître chinois est encore plus loin d'être un autocrate. A lui respect, honneurs, dévouement, c'est entendu; mais qu'il sache ne pas se fier à ses seules lumières, qu'il ne s' imagine pas assez sage pour assumer à lui seul la charge de diriger les destinées de l'Empire. Le soin du Gouvernement est le propre de *«ceux qui savent»* des gens experts, des sages, des savants, des esprits supérieurs. C'est en groupant autour de lui une aristocratie intellectuelle, dont il prendra l'avis en toutes circonstances, en déléguant, pour le représenter dans les provinces reculées, des hommes éclairés ayant une connaissance très nette des besoins et des instincts de l'homme, que le souverain arrivera à faire régner le bon ordre dans ses Etats.

«Quand on est roi et qu'on ne retient pas
«les savants auprès de soi, le royaume est perdu.»

«Sans les sages le royaume ne pourra se
«conserver.»

«Les savants et les sages sont choses plus
«précieuses pour un royaume que les richesses
«matérielles.»

«Les anciens rois et les princes qui gouvernaient un royaume voulaient tous que leur royaume fût riche, la population nombreuse et les lois pénales observées.»

«Cependant ils ne parvenaient pas à ce but.»

«Pourquoi?»

«Meh-ti dit: C'est qu'ils ne choisissaient pas les sages capables et vertueux pour les commettre à la direction des affaires du Gouvernement.»

«Meh-ti dit: Aujourd'hui les rois et les princes qui gouvernent un royaume et désirent sa conservation, ne considèrent pas que donner la préférence aux sages vertueux est le fondement d'un bon gouvernement.»

«Est-ce celui qui se croit noble et sage qui assurera un bon gouvernement?»

«Non. Mais par les soins de celui qui se croit stupide et vil (exagération familière de la politesse chinoise signifiant celui qui a une modeste opinion de lui-même) le gouvernement deviendra bon.»

«Les saints hommes écoutent la parole des sages, imitent leurs actions. Ils examinent leurs capacités et les chargent ensuite d'une fonction.»

«Ainsi, chacun d'eux est employé selon son talent. Et tous les fonctionnaires choisis de la sorte sont sages et vertueux.»

«Avec de tels fonctionnaires tout sera bien»

«administré, le pays s'enrichira et les pays voisins seront bien traités».

«Et les sages du dehors seront attirés (dans le pays).»

«Ainsi le Ciel enrichira ces rois, (ceux qui agissent de la sorte) leurs vassaux seront soumis, le peuple les aimera et les sages auront pour eux un affectueux attachement.»

«Alors les entreprises projetées réussiront, le pays sera bien gardé et l'on sera fort dans les expéditions militaires.»

«C'est en suivant ce système que les rois des trois anciennes dynasties réussirent à régner.»

«Voici trois principes fondamentaux: Confier des charges importantes aux sages, leur allouer de gros traitements et rendre des ordonnances très nettes (très précises).»

«Les anciens rois étaient accoutumés à employer des sages en leur donnant honneurs et traitements élevés. De toute leur vie ils ne se lassaient point d'eux et les sages, à leur tour, habitués à avoir des rois éclairés, les servaient de toutes leurs forces sans jamais se lasser.»

«S'il se produisait d'heureux résultats les sages les attribuaient au roi préférant que le roi en eût le contentement.»

«C'est ainsi que gouvernaient les anciens rois,»

«Le rois d'aujourd'hui doivent les imiter.»

Retenons cette pensée : les sages attribuent au roi les heureux résultats de leur initiative intelligente. Nous la retrouverons sous d'autres formes lorsque nous aurons à examiner l'attitude conseillée au souverain. Meh-ti nous laissera entendre, alors, qu'un monarque soliveau, sans aucun don de l'esprit, peut occuper le trône à la plus grande satisfaction de ses sujets s'il s'entoure de conseillers habiles et se borne à agir sous leur tutelle.

«Les anciens rois disaient: «On ne doit pas laisser participer aux affaires publiques celui qui convoite les charges publiques. On ne doit point laisser participer aux appointements (le budget pour les fonctionnaires) celui qui est cupide.»

«Si les sages ne viennent pas au roi, alors ce sont les incapables qui l'entourent. S'il en est ainsi, ce que les rois louent en paroles élogieuses n'est pas conforme à la sagesse et le gouvernement est dans une mauvaise voie.»

«Car, alors, le gouvernement punira et récompensera sans se conformer à la sagesse. S'il en est ainsi, les sages perdront courage et les méchants ne seront pas corrigés.»

«Alors, il n'y aura plus ni piété filiale ni fraternité ni bienséance ni moralité. Les fonctionnaires seront des voleurs sans patriotisme. Quand le roi sera éprouvé par le malheur on ne mourra plus pour lui. Il n'y aura plus de

» justice dans les jugements, plus d'équité dans
 » le partage des richesses. Les délibérations res-
 » teront sans résultats, les affaires ne se feront
 « plus, les frontières seront mal gardées, on sera
 « faible dans les expéditions militaires.»

«Ce sont ces causes qui firent que les mauvais
 « rois des trois anciennes dynasties perdirent leur
 « royaume.»

«Comment se fait-il que tant comprennent les
 « petites choses et non la grande?»

«Voici: aujourd'hui quand les rois ont besoin
 « d'un vêtement, ne sachant le confectionner eux-
 « mêmes ils se servent d'un bon ouvrier. Ne
 « sachant pas tuer un bœuf ou un mouton (lorsqu'ils
 « en ont besoin) ils se servent d'un bon abatteur.»

«Cependant, en dépit de ces exemples, les
 « rois ne savent pas établir un bon gouvernement
 « en choisissant (pour la direction des affaires)
 « des hommes sages et en employant des gens
 « capables (de gouverner).»

«Lorsque le royaume est en danger, on ne
 « sait pas se servir des hommes capables; on
 « emploie (pour exercer l'autorité) ses proches
 « parents, ceux qui sont riches et nobles sans
 « motif (Meh-ti veut dire, sans l'avoir légitime-
 « ment mérité par leurs actes) et ceux dont le
 « physique agréable flatte la vue.»

«Agir de la sorte, est-ce intelligent? — Cer-
 « tes non.»

«De cette façon ceux qui sont incapables de gouverner cent hommes sont promus à des fonctions comportant le gouvernement de mille hommes. Et ainsi de suite en progressant, jusqu' aux plus hauts fonctionnaires.»

«Le peuple est mal gouverné par ces fonctionnaires chargé d'une besogne dix fois plus lourde que celle dont ils seraient capables.»

«La cause de tout ceci c'est que les princes ne comprennent pas qu'un bon gouvernement s'établit en confiant le pouvoir à des hommes capables et vertueux.»

«Les anciens saints rois imitaient le Ciel qui, sans regarder si l'on est riche ou pauvre, de noble ou de basse condition, élève les sages et rejette les incapables.»

Cette dernière pensée n'est elle pas remarquable?

C'est la constatation, pure et simple, d'un fait courant que les moralistes négligent volontiers: Celui qui ne sait pas se conduire, qui est inhabile ou ignorant vis à vis de la nature et de ses semblables, voit retomber sur lui les conséquences néfastes d'actes mal dirigés, mal adaptés. Nulle sentimentalité n'entre en jeu, nulle considération touchant les bonnes intentions de l'homme qui se trompe. Il ne s'agit ni de Bien ni de Mal, La vertu récompensée c'est l'intelligence qui, en toutes circonstances, fait discerner le parti le plus sage à prendre la meil-

leure attitude à garder. Cette conception peu répandue chez nous est, comme je l'indiquais plus haut, très familière aux Hindous et aux Chinois ¹⁾).

«Les anciens rois disaient: Si l'on pratique cette doctrine en grand (la doctrine qui préconise l'emploi des gens capables et éclairés sur les matières que l'on remet à leur direction l'Empire prospérera; si on la pratique en petit le peuple ne sera pas malheureux; si on la pratique avec persévérance le peuple en retirera des avantages pendant toute son existence.»

D'après les vues de Mch-ti, tout atôme d'intelligence, si l'on peut ainsi s'exprimer, doit être recueilli et employé pour le plus grand bien de la nation; toute disposition naturelle pour l'étude, toute faculté supérieure doivent être encouragées et utilisées, quel que soit le degré occupé dans la hiérarchie sociale par l'individu qui les manifeste. Cette hiérarchie est, d'ailleurs, une échelle que chacun monte et descend aisément selon les fluctuations que subit sa personnalité. Tel qui, par ses mérites, s'est élevé au rang de premier ministre peut déchoir jusqu'au degré le plus vil, si sa moralité ne se maintient pas à la hauteur du rôle qu'il a assumé. Tel, au contraire, qui est né dans la plus

1) *Ajñānena āvritam jñānam; tēna mukhyanti jantavas* L'ignorance couvre la science ainsi errent les êtres (Bhagavad Gītā V. 15).

infime condition peut, par son intelligence, par son talent ou la noblesse de ses sentiments et de ses aspirations, se voir promu à de hautes dignités.

Meh-ti, comme tous les penseurs de l'Inde ou de l'Extrême-Orient, tient le savoir pour la chose la plus hautement respectable qui soit au monde. Mais tandis que nombre de ceux-ci estiment le savoir pour lui-même, pour l'élévation mentale qu'il confère à l'homme, notre philosophe, fidèle à ses tendances pratiques, le considère, surtout, comme un agent d'ordre et de bonheur au sein des Sociétés humaines.

Le *Haut* et le *Bas*, le *Noble* et le *Vil*, suivant les caractéristiques expressions chinoises, restent des démarcations respectées par Meh-ti; mais nul, d'après lui, ne peut s'assurer pour jamais en sa noblesse, tandis que, d'autre part, le vilain n'est pas irrémédiablement voué à son humble condition :

« Dans leur politique les anciens rois préféraient les gens vertueux, les gens capables, fussent-ils ouvriers ou cultivateurs. S'ils montraient des capacités on les élevait, on leur donnait de hautes fonctions avec de gros appointements. »

« En donnant tout cela (dignités et appointements élevés) aux sages, ce n'est pas pour eux-mêmes qu'on le leur donne, mais parce qu'ils servent au bon accomplissement des choses. »

« On est donc classé selon sa vertu, on sert

«l'Etat en occupant les charges publiques, selon son travail on est récompensé, selon son mérite on participe aux appointements.»

«Ainsi les fonctionnaires n'ont pas de noblesse irrévocable et le peuple n'a pas de bassesse irrémédiable.»

«Si l'on a du talent on est élevé, sans talent on déchoit.»

«C'est ainsi qu'il faut gouverner.»

«C'est ainsi qu'autrefois l'empereur Yao éleva Chun à P'ou-ts'éc. Il lui confia le gouvernement et l'Empire prospéra 1).»

«L'empereur Yu éleva Yi à Yn-fang, l'empereur Tching Thang 2) éleva Y-yn.»

«En ce temps là les hauts fonctionnaires et tous les (autres) administraient (ce qui leur était confié) avec une prudente sagesse. De même, les marchands et tous (les sujets) s'encourageaient mutuellement à plaire aux rois.»

«Les sages vertueux aident le roi; quand on possède de tels sages toutes choses s'accomplissent convenablement.»

«Aussi est-ce une nécessité absolue d'élever aux emplois les sages vertueux. Ceci est le principe essentiel du gouvernement.»

«Les anciens saints rois ne tenaient compte

1) Voir à la fin de l'ouvrage, la Note sur Yao, Chun, Yu et Yi.

2) L'empereur Tching-Thang, celui qui détrôna le roi Kie.

«ni des liens de parenté, ni de la noblesse
«d'origine, ni des agréments physiques.»

«Ils élevaient, enrichissaient, anoblissaient les
«sages vertueux, ils les choisissaient pour foncti-
«onnaires. Les autres étaient relégués (au second
«plan).

«Ainsi le peuple était saisi d'émulation et tous
«s'exhortaient à devenir sages et vertueux »

La nécessité que le gouvernement du peuple soit assuré par des hommes sages et capables étant établie, il s'agissait d'examiner comment le nombre de ces hommes «plus précieux pour l'Etat que les plus précieuses richesses» pouvait être accru. J'aime peu, je l'avoue, le système proposé par Meh-ti. Il n'y a pas à nier que les préoccupations utilitaires prêtées par le philosophe à ses contemporains, ne soient l'expression d'une tendance naturelle en tous les temps. Gagner de l'argent, recevoir des prérogatives honorifiques, sont, certes, des buts capables d'entraîner l'homme dans la voie qu'il sait y mener. S'il ne s'agissait que d'érudition pure, on comprendrait aisément qu'un jeune homme s'adonnât à l'étude de la chimie ou des mathématiques dans l'espoir qu' étant devenu maître en ces matières, il lui soit conféré une chaire comportant de forts émoluments. Mais Meh-ti demande plus que de simples savants. Il veut des ministres intègres, des fonctionnaires désintéressés, dévoués au bien public, des philosophes capables d'étudier les

secrets ressorts de l'individu et d'en déduire les règles qu'il convient de lui dicter, de passionnés chercheurs consacrant leur vie à la découverte des lois de la nature afin de mettre l'homme en garde contre celles qui le menacent et de lui apprendre à se servir de celles dont il peut tirer avantage. Croit-il que l'appât du gain, l'attrait de distinctions puérides soient suffisants à faire éclore ces vertus supérieures? N'y a-t-il pas certaine contradiction entre le désintéressement attendu d'un fonctionnaire vertueux et la tendance intéressée qu'on lui suppose en cherchant à agir sur lui par la perspective d'un traitement élevé? Assurer une large existence à celui qui, par ses travaux ou son assiduité à s'occuper des affaires publiques, contribue au bien général, accorder des marques spéciales d'estime aux personnalités les plus utiles à la nation est évidemment de bonne politique, toutefois d'autres mesures s'imposent encore à la société qui tient à s'assurer une ample floraison d'individualités remarquables par leur mentalité élevée. Khoung-tse, qui partage les idées de Meh-ti quant à l'influence exercée par les récompenses et les châtiments sur la moralité publique, préconise un troisième moyen, le meilleur semble-t-il, et qui satisfait mieux nos sentiments de dignité: *«Elevés aux charges publiques et aux honneurs les hommes vertueux, dit-il, et donnez de l'instruction à ceux qui ne peuvent se la procurer par eux-mêmes, alors le peuple sera excité à la vertu,»* (Lun-Yu, II, 20).

Sur cette question du Gouvernement, Khoung-tse, en dépit de l'étroitesse qu'il manifeste parfois, a émis des pensées — peut-être, hélas ! plus idéales que pratiques — d'une rare élévation.

«Ki-kang-tse questionna Khoung-tse sur le gouvernement. Khoung-tse répondit avec déférence : «Le gouvernement, c'est ce qui est juste et droit. «Si vous gouvernez avec justice et droiture, qui oserait ne pas être juste et droit?»

«Ki-kang-tse ayant une grande crainte des voleurs questionna Khoung-tse à leur sujet. «Khoung-tse lui répondit avec déférence : si vous «ne désirez point les biens des autres, quand «même vous les en récompenseriez, vos sujets «ne voleraient point.»

«Ki-kang-tse questionna de nouveau Khoung-tse «sur la manière de gouverner, en disant : Si je «mets à mort ceux qui ne respectent aucune loi, «pour favoriser ceux qui observent les lois, qu' «advient-il de là? — Khoung-tse répondit avec «déférence : Vous qui gouvernez les affaires «publiques, qu'avez-vous besoin d'employer les «supplices? Aimez la vertu, et le peuple sera vertueux. Les vertus d'un homme supérieur sont «comme le vent, les vertus d'un homme vulgaire sont comme l'herbe : l'herbe, lorsque le «vent passe dessus, s'incline.» (Lun-Yu XII).

Bien qu'il soit persuadé que la conduite des hommes en vue exerce une influence considérable sur les

mœurs du peuple (On a pu, dans le chapitre précédent, l'entendre s'exprimer à ce sujet, d'une façon absolument catégorique) Meh-ti use d'un langage plus prosaïque :

« Là, où il y a beaucoup de sages le pays est prospère ; là, où il y en a peu le pays est pauvre. Aussi les rois doivent-ils veiller à ce que les sages soient nombreux dans leur royaume. »

« Mais par quels moyens aura-t-on beaucoup de sages ? »

« Meh-ti dit : Si vous voulez avoir beaucoup de bons archers, vous devez les enrichir, les anoblir, les honorer, leur donner des louanges. »

« Combien faut-il, plus encore, enrichir, anoblir, louer, honorer les sages très vertueux, très éloquents, possédant de nombreux talents, qui sont les richesses d'un royaume ? »

« Le principe des anciens rois était : Ne pas enrichir, ne pas anoblir, ne pas appeler près de soi ceux qui n'étaient point des sages. »

« Les riches et les nobles du royaume apprenant ces dispositions se retiraient en pensant : Autrefois je me fiais sur ma richesse, sur ma noblesse, aujourd'hui le roi élève les sages sans considérer leur pauvreté ou la bassesse de leur origine. Il faut donc que je devienne un sage. »

« De même ceux qui désirent faire partie de l'entourage du roi prennent la résolution de devenir des sages ¹⁾. »

1) Il est à penser que le premier effet de la « sagesse » serait de

«Ainsi, dans toutes les classes de la Société, on est encouragé à devenir sage.»

«Si l'on confère de hautes charges sans appointements le peuple ne prendra pas confiance.»

«Il se dira: le roi ne m'aime pas sincèrement et il se sert de moi pour une besogne vaine, sans utilité, puisqu'il l'évalue à une si minime rétribution.»

«S'il existait un vassal qui voulût gouverner son pays par ce système (celui de préférer les savants et les sages) il se dirait: Je récompenserai et anoblirai les archers habiles et je punirai les mauvais.»

«Il demanderait: Qui se réjouira et qui craindra? — On lui répondrait: L'habile archer se réjouira et le mauvais craindra.»

«La récompense attirera les archers habiles.»

«De même, en sera-t-il, pour les fidèles serviteurs de l'Etat.»

Un assez curieux tableau est celui que trace Meh-ti de l'origine des gouvernements:

«Meh-ti dit: Dans l'antiquité, quand le peuple commençait à naître n'ayant ni lois ni gouvernement les hommes avaient des opinions différentes. Un homme représentait une opinion,

leur faire considérer comme très futile leur désir d'appartenir à la cour du souverain. (Note de l'Auteur).

«deux hommes deux opinions, dix hommes dix opinions.

«Quand les hommes sont nombreux les diverses opinions sont nombreuses et lorsqu' un homme adhère à une opinion et en réproûve une autre la division se produit (entre les humains).

«Alors le père, le fils, le frère se plaignent les uns des autres et se séparent faute de pouvoir s'accorder, les divers peuples de l'univers s'entre nuisent de toutes façons. On ne sert pas du surplus de force que l'on possède pour s'entr'aider, on ne partage pas le superflu des richesses, on n'enseigne pas la bonne doctrine.»

«Les hommes vivaient donc sans ordre, comme les animaux ¹⁾ parce qu'il n'y avait pas de chef légitime.»

«On choisit alors un homme sage et capable pour en faire l'empereur. L'empereur établi, comme ses forces étaient insuffisantes, on choisit d'autres hommes sages et capables pour être les trois premiers ministres. Mais l'univers était grand, ces premiers chefs ne pouvaient pas connaître ce qui concernait les pays lointains.

«On institua la division en plusieurs royaumes par l'établissement de rois et de vassaux. Quand

1) Meh-ti ne semble pas avoir eu grande connaissance des mœurs des animaux, dont certains, au contraire, se donnent des chefs et vivent d'après des règles très strictes.

«ceux-ci furent nommés, comme leurs forces
«n'étaient pas suffisantes, on choisit des hommes
«sages et capables et on en fit des chefs . . .

Ces chefs, princes et rois, choisis, d'après Meh-ti, pour leur intelligence, leurs capacités spéciales, ont pour devoir de réaliser les espérances que leurs contemporains ont fondées sur eux, et d'employer pour le bien général, les facultés auxquelles ils doivent leur élévation :

«Anciennement, quand, par la volonté du ciel,
«on fondait une capitale et on instituait des chefs,
«ce n'était pas pour les anoblir, les enrichir,
«leur procurer une sinécure. C'était pour qu'ils
«augmentassent le bien-être du peuple en élimi-
«nant les causes de malheur et ainsi, rendissent
«le peuple heureux.»

Mais cet âge d'or est loin !

«Aujourd'hui les rois et les princes n'agissent
«plus ainsi, trouvant le contraire plus aisé. Ils
«établissent comme princes leurs pères et leurs
«frères, ils s'entourent de vieux amis qu'ils
«nomment chefs.»

«Alors le peuple sait que le roi établit des
«chefs d'une façon arbitraire, il se détourne et
«ne s'accorde plus avec le roi.»

Cet empereur, ces chefs : les plus savants les plus sages d'entre le peuple, exerceront-ils sur lui une autorité absolue, leur volonté fera-t-elle loi ? — On serait tenté de le croire et l'on accepterait peut-

être sans peine, l'idée que des maîtres aussi distingués que les veut Meh-ti, présidassent aux destinées des intelligences plus faibles :

« Quand tous ceux-ci (les princes, les chefs etc.) furent établis l'empereur dit : ce que nous approuvons il faut que tous l'approuvent, ce que nous réprouvons il faut que tous le réprouvent. »

Et à l'autre bout de la hiérarchie sociale, le simple chef de village tient le même langage :

« Le chef du village est un homme vertueux du village. Quand il administre ses concitoyens il dit : ce que nous approuvons il faut que tous l'approuvent, ce que nous réprouvons il faut que tous le réprouvent. »

Nous risquerions cependant de nous égarer complètement sur l'idéal rêvé par Meh-ti si nous prenions ces paroles au sens impératif et despotique qu'elles semblent avoir de prime abord. Un examen plus attentif nous a bientôt éclairé sur la véritable pensée du philosophe. Il n'a nullement entendu imposer aux masses populaires une servile sujétion. Pour le bon ordre social il faut qu'elles approuvent les actes de leur souverain, mais celui-ci doit agir de façon à s'attirer leur approbation spontanée.

La prescription suivante commence à nous préparer à l'interprétation très spéciale que Meh-ti donne à son précepte.

L'empereur et le chef de village disent aussi :

«Si nous commettons des fautes il faut nous
«en avertir.»

Et ce n'est point là une de ces vaines formules d'humilité, familières à la politesse chinoise. Non. De tous temps les Chinois ont considéré comme un droit, et même comme un devoir, de blâmer le Pouvoir s'écartant, à leur avis, de la voie juste. Nombreux sont, dans l'histoire, les Lettrés qui fidèles à cette impulsion de leur conscience, ont, sans hésiter, revêtu la robe et le bonnet de cérémonie pour aller déposer au palais, ou lire, devant l'empereur, le discours flétrissant les exactions du trône ou la dissolution des mœurs de la cour. Beaucoup savaient d'avance le sort qui les attendait car, pour quelques uns dont les réprimandes furent, sinon suivies d'effet, du moins accueillies avec respect, combien payèrent de leur vie leur tranquille audace et leur courageuse indépendance d'esprit!

D'après Meh-ti, il convient donc, non pas que le peuple approuve en esclave, les paroles tombant de la bouche impériale mais, plutôt, que le souverain, possédant une pleine connaissance des besoins et des aspirations de son peuple, ne prenne que des initiatives que tous puissent approuver ¹⁾ car :

1) C'est le conseil que le ministre Yi donnait déjà à l'empereur Yu avant son élévation au trône: «Prends garde de t'attirer la désapprobation des cent familles.» (Expression figurée signifiant en Chine l'ensemble de la population).

«Ce système (la hiérarchie indiquée ci-dessus
ne consiste pas à gouverner le peuple par l'omni-
potence d'un seul dont l'autorité s'exerce sur
tous.»

Bien loin de là. L'idée de solidarité qui forme la base de la doctrine de Meh-ti réapparaît ici avec force. Il y a de notables différences entre les facultés des différents hommes: Le *noble* et le *vil* existent et le philosophe s'incline devant ce fait. Mais de ce que le *vil* reste inférieur au *noble*; de ce qu'il constitue dans la nation le *Bas*, tandis que le noble en est le *Haut*, il ne s'en suit pas qu'il n'ait point droit au bonheur. Et ce n'est point seulement de la simple bonté, de la charité, que Meh-ti exige du *Haut* envers le *Bas*. Le peuple n'est pas un troupeau à qui l'on doit simplement nourriture et bons traitements. Le *Bas* a une pensée et le premier devoir du *Haut* est de pénétrer cette pensée de s'en imprégner, afin de pouvoir, lorsqu'il prendra quelque mesure concernant la nation, tenir compte des aspirations et des besoins populaires et agir en conséquence.

Cependant, le *Bas*, lui aussi, doit s'efforcer de comprendre la pensée du *Haut*, l'admettre et ne pas, par une ignorance entêtée, s'opposer à sa réalisation. Mais le *Bas* c'est la faiblesse et c'est toujours aux plus forts que le philosophe impose la plus large part de devoirs: «Le *Haut* gouvernera avec force le *Bas* travaillera avec force.» C'est ainsi que la paix et la prospérité régneront dans l'Empire: Mais le *Bas*

n'obéira volontiers aux suggestions du *Haut*, il ne donnera joyeusement son labeur que s'il a conscience qu'il travaille pour son propre bien et qu'il recueillira les fruits de ses efforts. Ce n'est, d'ailleurs, que pour de telles tâches que Meh-ti reconnaît aux gouvernants le droit de disposer de l'activité du peuple. Bref une constante communion de pensées, une perpétuelle collaboration entre les éléments les plus intellectuels de la nation et les masses populaires, tel paraît être l'idéal social de Meh-ti :

«Les anciens saints rois ont compris qu'il faut nommer des chefs d'accord avec le peuple ; alors entre le Haut et le Bas il y aura échange de pensées.»

«Meh-ti dit : Si les monarques actuels veulent sincèrement que leur royaume soit prospère et florissant, ils doivent considérer que l'entente entre le peuple et le souverain constitue un principe fondamental de gouvernement.»

«Meh-ti dit : La fonction du sage consiste à rechercher ce qui est de nature à faire régner la paix entre le gouvernement et le peuple et ensuite, à le réaliser et, d'autre part, à considérer ce qui est propre à amener le trouble entre la Haut et le Bas et à l'éviter.»

«Mais qu'est-ce qui assure la paix entre le Haut et le Bas ? — C'est que les monarques s'assimilent les sentiments du Bas. Alors la paix règne ; autrement c'est le trouble.»

«Comment sait-on cela?»

«Quand les souverains s'assimilent les sentiments du Bas (autrement dit, parviennent à entrer dans la manière de voir du peuple, à comprendre le point de vue sous lequel il envisage les choses) par ce fait, ils comprennent ce qui est le bien et le mal du peuple.»

«Si les souverains ne se sont pas assimilés les sentiments du peuple, ils ne comprennent pas le bien et le mal du peuple. Alors les châtiments et les récompenses qu'ils distribueront ne seront point conformes à la justice et le royaume sera troublé. Donc, lorsqu'on doit récompenser ou châtier, si l'on ne s'est pas encore assimilé les sentiments du Bas, il faut absolument se livrer à un examen préalable (c'est-à-dire se rendre compte des sentiments par lesquels le peuple juge et agit¹).»

«Comment se fait-il, aujourd'hui, que ceux qui sont en haut ne peuvent pas gouverner ceux qui sont en bas et que ceux qui sont en bas ne peuvent pas servir ceux qui sont en haut?»

«C'est parce que le Haut et le Bas se méprennent mutuellement.»

«Pourquoi?»

1) «Si dans les délibérations vous voyez surgir des doutes, des points difficiles à déterminer, ne concluez rien d'abord, attendez que vous soyez instruit. Assurez-vous de la certitude de vos jugements. Quand la raison naturelle vous démontre une chose, ne vous y opposez pas.» (Discours du ministre Yi à l'empereur Yu rapporté dans le *Chou-King*).

«Parce que leur manière de voir est différente.»

«*La question sociale est une question d'éducation*» a dit avec beaucoup de raison un de nos hommes d'Etat contemporains. Cette pensée est susceptible de plus d'une interprétation, mais de quelque façon qu'on l'entende, il reste certain que l'angle spécial sous lequel un individu considère la vie, décide en grande partie de la conduite qu'il y tiendra. L'on se hait souvent faute de se comprendre et l'on rêve volontiers d'exterminer les êtres où les choses dont on n'a point su découvrir l'utilité.

On voit que ce n'est pas d'hier qu'est né l'antagonisme qui sépare les différentes classes sociales et qu'entre elles, le mépris et la haine ne sont pas, comme certains paraissent le croire, des sentiments nouveaux, produits de notre civilisation moderne.

Les philosophes confucéistes envisagent de la même manière l'attitude que doivent observer les chefs vis-a-vis du peuple qu'ils dirigent. Au dixième chapitre du Ta-Hio (la grande Etude) nous trouvons cette citation emprunté au Livre des Vers :

«Le seul prince qui inspire de la joie.

«C'est celui qui est le père et la mère du peuple!»

et immédiatement après est donnée l'explication suivante :

«Ce que le peuple aime, l'aimer; ce que le peuple hait, le haïr: voilà ce qui est appelé être le père et la mère du peuple.»

Le grand penseur Tchou-hi, dans un commentaire de ce même chapitre, dit :

«Celui qui est dans la position la plus élevée
«de la société ne doit pas négliger de prendre
«en sérieuse considération ce que les hommes ou
«les populations attendent de lui.»

Un autre Maître: Thoung-Yang-hiu-chi, également à propos de ce même chapitre, s'exprime, ainsi :

«Le gouvernement d'un empire consiste dans
«l'application des règles de droiture et d'équité
«naturelles, que nous avons en nous, à tous les
«actes du gouvernement ainsi qu'au choix des
«hommes que l'on emploie, qui, par leur bonne
«ou mauvaise administration conservent ou per-
«dent l'empire. Il faut que dans ce qu'ils aiment
«et dans ce qu'ils haïssent, ils se conforment
«toujours au sentiment du peuple.»

Nous voici loin de l'autorité despotique. L'on peut même trouver bizarre l'insistance apportée par Meh-ti à exiger sagesse et science de ceux qui détiennent l'autorité si leur science et leur sagesse ne doivent point leur servir à conduire les foules ignorantes et si, leur autorité n'étant qu'un vain mot, ils ne sont que de simples instruments habiles à comprendre les volontés du peuple et à les exécuter.

Toutefois, cet asservissement n'est qu'apparent. Il n'est point question que l'ignorant confie au sage le soin de satisfaire ses caprices mais seulement que le savant, s'étant enquis des besoins réels et des

souffrances des masses, emploie son intelligence à trouver les moyens de satisfaire les premiers et de supprimer ou d'alléger notablement les secondes. Nous verrons aussi, plus tard, que ces sages, faisant fonction d'éducateurs, tendront à éclairer le peuple et à lui inculquer de justes notions touchant ce qui est désirable ou regrettable pour l'homme.

Le peuple ayant éprouvé, par expérience, les sentiments dont ses chefs sont animés à son égard aura confiance en eux et donnera volontiers son travail lorsqu'il en sera requis :

«Alors, quand le roi nourrira des projets pour le bien du peuple, le peuple en ayant connaissance aidera le roi pour le bien général.»

«Et lorsque le peuple aura des sujets de plaintes, lorsque des causes de malheur pèseront sur lui, le roi, en ayant connaissance aidera le peuple à les détruire.»

Le chef suprême devra être parfaitement au courant des dispositions et des actes de ses sujets. Comme il n'est qu'un simple mortel, aux sens très limités, il devra se faire adresser de fréquents rapports par les fonctionnaires des divers degrés hiérarchiques. De cette manière, le plus reculé des villages de l'Empire se trouvera en communication avec le souverain et, d'un bout à l'autre de ses États, celui-ci encouragera les uns par des récompenses et réprimera les mauvaises tendances des autres par des châtimens :

«Ainsi au loin, à des milliers de lieues, s'il

«est des hommes adonnés au bien, les gens de
«la maison et ceux du dehors pourront l'ignorer
«mais le roi le saura et les récompensera.»

«Il en sera de même pour celui qui fait le mal.»

«La vue et l'ouïe des empereurs serait ainsi
«quasi divine.»

«Les paroles des anciens rois n'étaient pas divines,
«seulement, ils savaient employer les yeux et les
«oreilles des autres pour aider leur vue et leurs oreil-
«les, de même aussi (employaient-ils) les discours
«des autres, le cœur des autres, les bras des autres.»

«Avec beaucoup d'aides de ce genre ils réus-
«sirent en tout.»

«C'est en usant de ce moyen que les anciens
«rois ont mérité du peuple et laissé une glorieuse
«renommée.»

«Anciennement, les rois et les vassaux allaient
«rendre hommage à l'empereur au printemps
«et à l'automne; ils recevaient alors ses austères
«enseignements et, à leur retour, ils gouver-
«naient d'après ces enseignements »

«En ce temps là, aucun d'eux n'osait y con-
«trevenir.»

«Les récompenses et les châtiments étaient
«appliqués conformément à la justice. Ou ne tuait
«pas des innocents. C'était le résultat de l'accord
«existant entre le Haut et le Bas.»

Meh-ti, nous l'avons déjà vu, croit beaucoup à
l'efficacité des récompenses et des châtiments, mais

il est loin de rejeter l'influence de l'exemple, surtout de l'exemple venant de haut. Il reste toujours fidèle au tranquille dédain de son :

«Il ne faudrait pas deux générations pour
«changer les mœurs du peuple tant celui-ci montre
«d'empressement à calquer les siennes sur celles
«de ses Maîtres.»

Il y revient en termes plus élevés, citant des noms illustres dans l'histoire des âges lointains :

«Jadis Yao eut Chun et Chun eut Yu ; avec
«de tels sages, point n'était besoin d'autres en-
«couragements.»

Mais peut-être songe-t-il que les Yao les Chun sont rares et que, si l'éloquence puissante de vertus supérieures vient à faire défaut, ou si, trop endurcie, l'oreille des foules n'en peut saisir l'harmonie, il est utile que des avertissements plus matériels rappellent ceux qui s'en écartent aux sentiments de probité et de mutuel respect sans lesquels il n'est point de société possible. Les pénalités sont donc nécessaires. Mais que le souverain et les chefs appelés à les appliquer y prennent garde : Destinés à sauvegarder l'ordre, les châtimens dégénèrent aisément en causes de désordres. Une extrême prudence doit diriger leur emploi :

«Les anciens rois instituèrent les cinq péna-
«lités ¹⁾ pour maintenir le peuple et, plus tard,

1) Les cinq pénalités sont : 1°. La fustigation au moyen d'un bambou mince. 2°. La bastonnade avec un gros bambou. 3°. L'exil tem-

«ces mêmes pénalités servirent à troubler l'Empire. Est-ce que ces pénalités n'étaient pas bonnes? — Si, mais l'on s'en servait mal.»

«D'après les anciens livres, celui qui sait bien se servir des pénalités s'en sert pour gouverner le peuple. Celui qui s'en sert mal en fait cinq crimes.»

«Il est dit dans le livre des anciens rois: De la bouche il sort du bien, de la bouche sort aussi la guerre ¹⁾. Ce qui signifie: Lorsque l'on sait bien employer la bouche il en sort des paroles qui ont de bons effets, quand on s'en sert mal il en sort de mauvaises paroles amenant des conflits. Est-ce donc que la bouche est mauvaise? — Non, c'est la manière de s'en servir.»

La bonne manière de se servir des châtimens c'est, vraisemblablement, selon Meh-ti, que le peuple tout entier puisse approuver et la nature des peines et l'application qui en est faite. Il faut qu'ils frappent des individus dont les actes ont porté atteinte à la sécurité de leurs semblables et qu'ils constituent, ainsi, un avertissement salutaire pour ceux qui seraient tentés de les imiter. Tout le système de notre philosophe est, dans son ensemble, empreint d'un esprit très matérialiste. Il fait rarement appel aux senti-

poraire. 4°. Le bannissement à perpétuité. 5°. La peine de mort.

1) Paroles de l'empereur Chun. (Chou-King).

«essentiel dans un royaume. — La nourriture
«est le bien le plus précieux d'un pays.»

«Quand le roi fait des dépenses considérables
«et inutiles, le trésor se vide, le peuple en
«souffre.»

«Alors le pays se ruine par le criminel manque
«de prévoyance.»

«Il est dit dans les anciens livres: Quand un
«royaume n'a pas devant lui pour trois ans de
«nourriture assurée, ce royaume n'est pas véri-
«tablement un royaume.»

«Lorsque l'on perçoit des impôts équitable-
«ment et pour des œuvres durables, le peuple
«donne du sien mais ne souffre point de dommage.»

«Ce n'est pas cela qui fait souffrir le peuple.
«Le peuple souffre quand le roi lève de lourds
«impôts pour des travaux inutiles.»

«Quand les saints hommes gouvernent, ils
«recherchent toujours l'économie dans les ouvrages
«où il faut dépenser les richesses publiques. Ils
«ne dépensent pas inutilement le labeur du peuple,
«ils ne fatiguent pas son zèle.»

L'ordre dans la Société s'établit au moyen des lois.
La loi est indispensable:

«Meh-ti dit: Dans ce monde, pour faire une
«œuvre quelconque, on est forcé d'avoir une règle,

« car, sans règle l'œuvre ne vient pas à bonne
 « fin. Les ministres et les généraux les plus capa-
 « bles ont tous une règle. Tous les ouvriers en
 « ont une pour accomplir leurs travaux. Pour
 « faire un rond, un carré, une ligne droite, l'ouvrier
 « a des instruments. Sans règle l'ouvrier ne fera pas
 « un travail parfait. Les règles sont indispensables »

« Si l'on n'a pas de loi pour gouverner l'empire
 « et le royaume, on est inférieur aux ouvriers. »

Meh-ti ayant ainsi démontré la nécessité des codes, tente de nous dire ce qu'ils doivent être mais comme il s'en tient à des généralités, un certain vague demeure sur la législation rêvée par lui. Nous savons, du moins que, malgré la religieuse admiration qu'il témoigne aux âges passés, en dépit de la vénération qu'il conseille envers les parents, les maîtres et les souverains, ce n'est ni l'antiquité des exemples ni la qualité de ceux qui nous les fournissent qui, d'après lui, doivent nous décider à les suivre. Il nous faut réserver notre assentiment aux seules règles établies en conformité avec l'action du Ciel, ce mystérieux Ciel par lequel les Chinois désignent tant de choses, mais identifient en tous cas, la Nature et la Raison.

« Qu'est ce qui constitue une bonne loi? »

« Faut-il toujours imiter son père et sa mère? —

« En ce monde il y a beaucoup de pères et de
 « mères mais peu de vertueux. Ce système n'est
 « pas bon. »

«Si ce système n'est pas bon il ne faut pas
«l'employer.»

«Faut-il toujours imiter son maître? — En ce
«monde il y a beaucoup de maîtres et peu de
«vertueux. Ce système n'est pas bon.»

«Si ce système n'est pas bon il ne faut pas
«l'employer.»

«Faut-il toujours imiter son souverain? — En
«ce monde les souverains sont nombreux et peu
«d'entre eux sont vertueux. Ce système n'est pas
«bon etc.:

«Parents, maîtres et rois ne sont pas ceux
«qu'il faut prendre pour modèles.»

«Mais quel est le modèle à l'imitation de qui
«l'on peut établir des lois?»

«C'est le Ciel qu'il faut imiter. Le Ciel agit
«universellement, sans partialité, ses dons sont
«généreux, son action permanente, toujours
«égale.»

«Dans tout ce que nous faisons il faut prendre
«modèle sur le Ciel.»

Meh-ti nous l'avons dit, est ennemi du luxe; il ne
comprend pas les jouissances esthétiques, le souci
du confort ou, peut-être, il affecte de ne pas les
comprendre parce qu'il juge que ces satisfactions ne
peuvent être le partage de tous. La production de

l'objet de luxe, à quelque catégorie qu'il appartienne, nécessite une somme de travail considérable, et la multitude des choses superflues dont est fait le luxe des civilisations raffinées, entraîne forcément une telle dépense d'activité qu'il faut, pour y suffire, tout le temps et toutes les forces d'une partie considérable de la nation. Or, qu'un homme s'emploie pour embellir l'existence d'un autre; qu'une classe d'individus se consacre à préparer les jouissances d'une autre, voilà ce que Meh-ti ne peut admettre. Non. Pas même le plus infime parmi les «vils» ne doit un tel sacrifice de lui-même, dut-il l'accomplir en faveur du plus sage des «nobles» ou du souverain en personne. Plutôt que de le demander, le philosophe préfère que la nation, tout entière, s'en tienne à l'austérité un peu terne de la satisfaction pure et simple des besoins matériels tels que nous les tenons directement de la nature. Meh-ti n'a, certes, jamais songé à unifier les situations sociales. Il souhaitait même, nous l'avons vu, que les hommes utiles à l'État fussent mis dans une position de fortune très supérieure à celle de la masse. Il admet parfaitement que le palais du souverain, que les demeures de ses ministres diffèrent du logis d'un pauvre artisan. Ce qu'il poursuit, c'est l'excès. De par les lois de la nature, un certain minimum en nourriture, vêtement, habitation, est indispensable à l'homme. Ce minimum indispensable: manger à sa faim, être vêtu, logé de façon à se garantir des intempéries, chaque homme, parce

qu'homme, doit en être pourvu avant qu'il puisse être question de superflu pour aucun. Que le mérite, les services rendus à la Société soient ensuite récompensés par l'octroi d'un bien-être plus grand c'est justice, mais encore faut-il que ce bien-être ne nécessite pas une somme de travail assez forte pour priver le peuple de ce minimum de repos, de liberté qui, lui aussi, est au nombre des besoins qui nous sont catégoriquement imposés par la nature.

«Les saints rois disaient: Dans tous les corps de métiers, les artisans doivent travailler de tout leur pouvoir.»

«Il faut se borner (quant à la production) à ce qui suffit aux besoins du peuple. Il en est de même en ce qui concerne la nourriture et la boisson. De même, aussi, pour les vêtements, les voitures, les bateaux, les armes. Les saints rois ne cherchaient que le nécessaire sans aucun superflu.»

«En construisant des habitations on ne recherchait (au temps des saints rois) que la seule utilité: qu'elles protégeassent contre les intempéries, qu'elles fussent propres, avec des murs assez élevés pour séparer les sexes et comprenant une chambre réservée pour offrir les sacrifices.»

«On ne se livrait, alors, à aucune dépense inutile, l'on évitait surtout, tout ce qui ne contribuait pas au bien public.»

«Meh-ti-dit: Les anciens ne savaient pas construire des maisons, ils habitaient des cavernes et souffraient de l'humidité¹⁾).

«Les saints rois firent construire des maisons et des palais.»

«Les bons principes de construction veulent que la maison soit surélevée pour éviter l'humidité, que les murs soient hauts pour se préserver du vent et séparer les sexes. Il ne faut pas aller au delà de ce principe »

Que le peuple n'entretienne point un amour immodéré de la jouissance et des raffinements du confort. Meh-ti veut l'artisan frugal et travailleur, mais il ne veut pas qu'en face de lui, un autre homme, un parasite, lui donne le spectacle d'un luxe insolent.

Point de paix possible dans l'Etat ou les uns manquent du nécessaire quand les autres regorgent de superflu. La table somptueuse, le vêtement luxueux sont une provocation insensée dans le pays où certains souffrent du froid et de la faim. Meh-ti ne se départ pas de son calme philosophique il ne jette pas l'anathème aux fous qui bravent les révoltes populaires, escomptant la faiblesse mentale, la timidité des masses. Il dit simplement:

«On voudrait en vain que le pays soit exempt

1) Les chinois distinguent dix périodes préhistoriques. L'abandon des cavernes, par l'homme, marque la fin de la septième de ces périodes.

«de troubles alors que des riches vivent dans le luxe tandis que des pauvres souffrent du froid et de la faim: cela n'est pas possible.»

Et après cette péremptoire affirmation il se détourne, abordant un autre sujet, laissant les gouvernants s'obstiner, s'ils le veulent, à cette chimérique besogne de prêcher l'union en cultivant des éléments de haine et de faire sortir l'ordre social de ce qui est, normalement et logiquement, un désordre, une monstruosité.

Nous retrouverons ces mêmes idées lorsque nous aurons à examiner les devoirs que Meh-ti prescrit aux souverains, l'attitude qu'il leur assigne dans l'Etat.

Jusque dans les derniers hommages rendus aux morts, le philosophe, s'écartant complètement sur ce point des doctrines de Khoung-tse, entend que l'on ne se départe pas d'une stricte simplicité. Il insiste d'une façon toute particulière, sur le côté préjudiciable à la société, du long deuil remis en honneur par les confucéistes. Il veut que les témoignages du plus profond respect accompagnent les morts à leur dernière demeure, mais la constante recherche d'utilité pratique, qui constitue la base de son enseignement ne lui permet pas d'admettre que les défunts occupent le temps des vivants ou immobilisent leur activité au détriment du bien général. Après les funérailles, les parents du mort retourneront donc à leurs occupations

habituelles. Le cérémonial adopté par Khoung-tse les obligeait, au contraire, à se retirer du monde, à donner leur démission des charges publiques, s'ils étaient fonctionnaires, afin de vivre dans la retraite durant un temps plus ou moins long, suivant le degré de parenté qui les liait au défunt. Cette période d'isolement et d'inactivité durait 3 ans pour le deuil d'un père ou d'une mère.

Les morts ne doivent pas, non plus, être, pour leurs proches, l'occasion de dépenses considérables. Il est plus sage de consacrer les ressources dont on dispose à des œuvres profitables aux vivants. Les morts n'ont pas besoin d'une demeure plus spacieuse que celle des vivants. Donc, point de ces immenses tombeaux, semblables à des palais, entourés de vastes parcs, où se complaisait la vanité des Chinois: C'est soustraire à l'agriculture des terres où croît la nourriture de la nation. Enfin, les précautions sanitaires, concernant la tombe, ne sont pas oubliées :

« Parmi les hommes des siècles passés, les uns se livraient à de grandes dépenses pour les funérailles et portaient longtemps le deuil. Ils croyaient, en cela, faire preuve de sentiments humains et de piété filiale. Les autres les désapprouvaient complètement. »

« Ces hommes étaient en contradiction par leurs paroles et par leurs actions. Cependant les uns et les autres prétendaient également

«qu'ils suivaient les préceptes des anciens rois
«Yao, Chun, Yu, Thang et Wou.»

«Si, faire de grandes dépenses pour les funé-
«railles et porter longtemps le deuil peut réelle-
«ment être profitable au bien public alors, c'est
«faire preuve de sentiments d'humanité et de
«piété filiale. Il convient donc de se conformer
«à cette coutume.»

«Si, au contraire, cette coutume n'est point
«profitable au bien public, c'est pécher contre
«l'humanité et la piété filiale que de la conserver
«et l'on doit interdire de la suivre.»

«Ceux qui sont partisans de cette coutume pré-
«tendent qu'elle est conforme aux bons principes
«sociaux. Ils font des frais immenses pour les
«funéraires des rois, des princes, des grands
«vassaux. Quant à l'empereur, ils font par-
«fois enterrer plusieurs centaines d'hommes avec
«son cadavre. Ils se lamentent jusqu'à se rendre
«malade.»

«Ils disent encore : Lorsqu'elles portent le deuil,
«les personnes distinguées se font soutenir et
«marchent avec un bâton pendant trois années
«entières.»

«Si les rois et les princes mettent ces théories
«en pratique, ils devront cesser de s'occuper des
«affaires du gouvernement. Si l'agriculteur y
«adhère, il ne pourra plus vaquer à ses travaux.
«Il en sera de même des ouvriers et des femmes.»

«Faire de grandes dépenses pour les morts
 «c'est supprimer des richesses déjà conquises et
 «porter un long deuil (en restant inactif) c'est
 «empêcher de naître, les richesses de l'avenir »

«Ceci est un désordre, en Haut comme en
 «Bas, c'est ruiner le peuple matériellement et
 «moralement.»

«Les anciens saints rois en édictant les pres-
 «criptions relatives aux funérailles ont dit: Le
 «cercueil sera épais de trois pouces, le mort sera
 «revêtu d'un triple vêtement. La fosse ne doit
 «pas être creusée jusqu'à rencontrer l'eau. Elle
 «doit être assez profonde pour que les mauvaises
 «odeurs ne s'en échappent pas. Le terrain entou-
 «rant la tombe ne doit pas être trop étendu ¹⁾.
 «Les survivants ne doivent point porter de
 «long deuil, ni se rendre malade; ils doivent se
 «livrer à leurs travaux habituels.

«La nourriture et les vêtements sont les biens
 «des hommes vivants: on sait être économe
 «lorsqu'il s'agit d'eux. Les funérailles sont le bien
 «des hommes morts: pourquoi donc ne ferait-on
 «pas preuve d'économie à leur sujet ?

1) Meh-ti en reprenant, pour son compte, ces règles des anciens rois ajoute: «Que le terrain entourant le tombeau soit tout juste aussi grand qu'il faut pour contenir les parents et les amis venant célébrer les rites funèbres et que le sacrifice offert aux Mânes soit proportionné à la fortune de la famille.»

La question de l'accroissement de la population a aussi été examinée par Mch-ti. Je ne pense pas que la crainte de la dépopulation ait jamais été bien sérieuse en Chine. Toutefois, le philosophe considérant chaque individu comme un élément de production et de richesse, devait s'élever contre toutes les causes capables de ralentir la natalité ou de supprimer des existences humaines avant leur terme naturel. Dans cette immense Asie centrale, la terre ne manquait pas. L'Etat valait par le nombre de ses sujets, par l'étendue de sol que ceux-ci pouvaient couvrir et mettre en valeur. Le philosophe reproche aux gouvernants, ses contemporains, de gaspiller cette richesse par excellence: l'homme:

«Doubler la population est difficile. Il existe cependant des moyens d'y parvenir.»

«D'après l'ancien système des saints rois, un garçon se mariait toujours à 20 ans, une fille à 15 ans.»

«Ceux qui gouvernent aujourd'hui, accumulent les causes de dépopulation: Ils surchargent le peuple de lourds impôts, ceux qui meurent, faute d'avoir de quoi subsister, sont innombrables. A cause des guerres, les couples restent longtemps séparés. Ceux qui périssent par le fer et les maladies sont innombrables.»

Par les fragments qui précèdent, on aura pu se

faire une idée assez nette du système gouvernemental et social de Meh-ti; les subdivisions, ci-après, traitant du *Souverain*, du *Citoyen*, de la *Guerre* aideront encore à la compléter. Je n'ajouterai, ici, que quelques dernières citations. Certaines d'entre elles se rattachent à des sujets déjà traités, j'ai cru, cependant, devoir les présenter à part car elles font partie, dans le Traité de Meh-ti, d'un chapitre particulier, passant pour reproduire des préceptes que le Maître aurait textuellement exprimés tels que nous les retrouvons, ou peut-être même, qu'il aurait écrits de sa main.

D'abord, l'importance de la responsabilité qui incombe aux Gouvernants:

«La conservation d'un pays, les périls qu'il, court dépendent de son gouvernement.»

Une note dédaigneuse pour la faiblesse mentale des foules, leur amour des oripeaux:

«Lorsqu'on eut institué les uniformes avec les ornements qu'ils comportent, alors le peuple fut amené à respecter l'autorité.» (Fait partie des «Notes prises par Meh-ti dans ses moments, de loisir»).

Revenant sur la question des récompenses et des châtiments, le philosophe estime, contrairement à nos idées actuelles sur la similitude des peines quelle que soit la personne châtiée, que cette similitude serait, non de la véritable égalité, mais une réelle iniquité. Ce qui est châtiment pénible pour tel individu de telle con-

dition sociale, peut-être supporté avec la plus parfaite indifférence par tel autre d'une condition différente. Lorsqu'on sort des peines corporelles, où la sensibilité nerveuse du supplicé est le principal facteur modifiant la dureté du châtiment (Encore, la honte d'un châtiment public peut-elle, en bien des cas, être plus sensible que la douleur physique elle même) la plus grosse part de souffrance, toute la souffrance peut-on dire, réside dans la conception morale du condamné, dans ses sensations psychiques. Les différences d'éducation sont les principales causes des divergences existant entre la mentalité des divers individus et l'éducation que l'on reçoit varie d'après la classe sociale où l'on voit le jour. C'est en suivant ce raisonnement que Meh-ti, par amour de l'égalité, rejette l'égalité des peines. Il veut que le châtiment soit châtiment réel, senti par l'homme que l'on châtie ; il veut qu'il soit dosé de façon à ce que les uns ne le portent pas d'un cœur allègre à tandis que les autres en restent, jamais écrasés :

«Récompenser les mérites du Haut et ceux
«du Bas est chose due.»

«Il faut distinguer, lorsque l'on châtie, entre
«ceux du Haut et ceux du Bas. Les individus
«de ces deux classes ne se ressemblent pas et ne
«sont pas du même genre. Une uniformité de
«traitement serait de la confusion (du désordre).»

Puis, notre *Vox Populi, vox Dei* exprimé en style chinois :

«Toutes les bouches peuvent parler ; lorsque

«la parole sort du peuple, on connaît la vérité.»

Enfin, pour terminer, deux phrases, dont l'une serait à sa place dans la profession de foi électorale de n'importe lequel de nos socialistes modernes :

«Quand on veut le bien du peuple, il faut

«rendre équitables les avantages attachés au

«Pouvoir et détruire les maux qu'il engendre.»

Et dont la seconde, plus brève, plus dure, nous ouvre, brusquement, les horizons rougeoyants des révoltes et des revanches :

«Ordonner à autrui ce que l'on ne fait pas

«soi-même est une provocation.»

II. LE SOUVERAIN.

Les passages du Traité de Meh-ti concernant le rôle, les devoirs, l'attitude du souverain dans l'Etat, ne nous apprendront rien que nous n'ayons, déjà, au moins entrevu dans les pages précédentes. La personne du chef de la nation est, d'ailleurs, intimement liée aux questions concernant le gouvernement et l'image du souverain idéal, tel que le concevait le philosophe, devait, forcément, se dessiner très nette à travers les théories sociales qu'il émettait.

Un premier point que je relevais, ci-dessus, c'est que Meh-ti semble s'accommoder parfaitement du roi soliveau, brave homme bien intentionné, habile uniquement à choisir des conseillers de valeur qui dicteront les discours et dirigeront les initiatives du trône. Nous retrouvons ici cette idée avec de plus amples développements :

«Les eaux des fleuves reçoivent les eaux de toutes les rivières affluentes et de toutes les sources qui les composent. La plus précieuse des fourrures se compose de plusieurs martres. Un roi a besoin de conseillers sérieux et capables. De telles gens n'usurpent point le pouvoir. Par

«ce moyen, si le roi n'a pas lui-même de hautes
«vertus (une haute valeur) il y sera suppléé par
«ses conscillers vertueux et capables.»

«Lorsqu'on regarde teindre de la soie on pense :
«si on la teint en bleu elle sera bleue, en jaune elle
«sera jaune. Ce qui entre en elle change sa couleur.
«Il faut porter son attention sur la couleur.»

«Il en est de même en ce qui concerne les
«affaires de l'État, en cela aussi il y a des tein-
«tures. Depuis l'empereur Chun, jusqu'à nos jours,
«tous les monarques ont été teints (influencés)
«par leurs différents ministres. Si ceux-ci sont
«bons, le souverain l'est aussi.»

«Si, au contraire, les ministres sont des adula-
«teurs donnant de mauvais conseils, le roi, le
«royaume et le peuple sont malheureux et vont
«à leur perte.»

Si, au pis aller, les capacités et la haute moralité
des conseillers du trône peuvent suffire à assurer le
bon ordre et le bien-être dans l'empire, il ne s'ensuit
pas que Meh-ti ne prise grandement le chef d'État
capable de donner, lui-même, une sage direction aux
affaires publiques et d'être, à son tour, l'inspirateur
de ses ministres. Celui-là sera le souverain ami de
la raison, s'appliquant à étudier les causes profondes
des actes et des besoins humains, le conducteur
d'hommes qui comprend la difficulté de son rôle et
c'est à lui que vont toutes les sympathies du philosophe :

«Qu'est-ce qui peut rendre un souverain heu-

«reux? — Ce sont des actes conformes à la
«raison.»

«Un roi sachant se conduire se donne la peine
«d'étudier le monde pour le connaître. Il donne
«sa confiance à de bons fonctionnaires.»

«Un roi qui ne sait pas régner se fait du mal
«à l'esprit et au corps, son royaume périlite et
«lui-même est déshonoré.

«Ceux des anciens rois qui furent malheureux
«attachaient du prix à leur royaume et aimaient
«leur propre personne.»

«S'ils ont mal réussi (à se conduire sur le
«trône) c'est qu'ils ignoraient certaines causes
«essentielles, c'est qu'ils subissaient des influences
«contraires à la raison.»

Mais, plus qu'à toutes autres choses, Meh-ti paraît tenir à ce que le souverain conserve, dans sa haute situation, une absolue simplicité de vie. Il est le chef de la nation, le père du peuple et non leur maître. Le respect, le dévouement, il doit les inspirer par sa conduite, par sa sagesse, par les services éclairés qu'il rend à la cause publique. Qu'il se garde de chercher à en imposer à la naïveté des foules par le vain étalage d'un faste qui ne saurait être que coupable, puisqu'il se satisfait aux dépens des caisses de l'Etat. Le souci de la juste mesure, que nous avons déjà pu remarquer chez le philosophe, dans des questions de ce genre, l'inspire encore ici. Le souverain est le premier dans l'Etat; il est logique que sa vie

soit entourée des agréments que peut procurer la richesse. Le système des forts émoluments attachés aux fonctions importantes, que Meh-ti préconise, ne peut se trouver en défaut. Mais le Maître chinois, sans préciser les détails de l'existence impériale et des prérogatives d'ordre matériel qu'elle comporte, nous laisse clairement comprendre qu'une vie large, un grand bien-être sont tout ce que le souverain est en droit d'exiger légitimement. Tout ce qui est de pur luxe et ne sert qu'à l'ostentation est rigoureusement proscrit. Il n'est point besoin d'ajouter que les dépenses faites pour la satisfaction de goûts repréhensibles ou préjudiciables au bon ordre social le sont encore bien davantage :

«Les anciens rois faisaient construire des palais
«pour se procurer une vie confortable¹⁾ et non

1) Un ancien philosophe chinois *Hoai-Nan-tse*, confirme la simplicité de ces temps antiques, par la description qu'il fait de la demeure impériale de Yao: «Le toit était de paille et de terre, les pluies de l'été y faisaient croître l'herbe et le couvraient de verdure. Après la porte d'entrée, qui était tournée au midi, venait une grande cour servant de salle d'audience. Au bout de cette cour, entourée de murailles, était une grande salle où l'on gardait les poids et mesures pour les marchés qui se tenaient dans cette enceinte. Au-delà de cette salle, au fond d'une seconde cour, se trouvait l'humble maison où le prince demeurait avec sa famille. La salle d'audience était élevée au dessus du sol, l'on y montait par des degrés faits de gazon. Comme l'on était obligé d'attendre pour être admis à son tour à l'audience on avait planté des arbres autour des portes afin que les fonctionnaires et le peuple puissent y être à l'abri du soleil.» (Cité par Pauthier).

«par vaine ostentation. Leurs vêtements servaient
«aux besoins de leur corps et non à flatter leur
«vanité.»

«Eux-mêmes étaient économes pour donner
«l'exemple au peuple. Ainsi le peuple pouvait
«être gouverné et les richesses publiques se trou-
«vaient suffisantes.»

«De nos jours les rois ont une autre conduite.
«Ils lèvent de lourds impôts pour construire
«des palais luxueux.»

«S'ils construisent de tels palais, leur entou-
«rage veut les imiter et les ressources publi-
«ques ne suffisent plus à se prémunir contre
«la famine et à secourir les malheureux. Alors
«le pays s'appauvrit et le peuple est difficile à
«gouverner.»

«Si les rois veulent sincèrement que le gouver-
«nement s'exerce sans qu'il s'élève de troubles
«dans le royaume, ils doivent ménager la dépense
«en construisant des palais.»

«Quand les peuples anciens ne connaissaient
«pas encore l'art de l'habillement, ils se cou-
«vraient avec la peau des animaux pour se pré-
«server des intempéries. Ils ne connaissaient pas
«le luxe d'aujourd'hui.»

«Les saints rois pensant que ces habits ne
«plaisaient pas au peuple firent enseigner aux
«femmes l'élevage des vers à soie et la culture du
«chanvre et du coton pour en tisser des vêtements.»

«Les vêtements étaient alors peu coûteux. Les saints rois étaient vêtus avec simplicité et non pour éblouir les yeux et parader devant le vulgaire.»

«Un peuple économe est aisé à gouverner, un roi économe est aisé à contenter. Un trésor public toujours plein peut parer à l'imprévu sans qu'il y ait besoin de porter tort à l'armée (probablement en restreignant les effectifs et le budget de la guerre) sans accabler le peuple d'impôts. C'est ainsi que l'on battra ses ennemis.»

«De nos jours, les rois aiment le luxe, ils imposent lourdement et inutilement le peuple pour satisfaire ce goût. Ils trouvent dans leurs vêtements le prétexte d'une vaine ostentation.»

«De là vient que le peuple se déprave et devient mal aisé à gouverner. Il est difficile aussi de donner des avis au roi.»

«Si le roi éprouve le désir sincère d'éviter les troubles dans son royaume, il doit absolument être économe en ce qui concerne ses vêtements.»

«Les anciens ignoraient l'art de préparer la nourriture, ils vivaient simplement. Les saints hommes ont enseigné l'agriculture pour qu'elle subvienne à la nourriture du peuple. Cette nourriture suffisait à substanter et à fortifier l'homme. C'était là son but, elle n'en avait point d'autre.»

«L'économie régnait, le peuple était riche et le royaume bien administré.»

«Aujourd'hui, tout est différent. Les rois chargent le peuple de lourds impôts pour soutenir le luxe effréné dont ils jouissent d'un bout à l'autre de l'année (le luxe de leur table).»

«Le roi agissant de la sorte, son entourage l'imité. Ainsi les riches vivent dans le luxe, tandis que les pauvres souffrent du froid et de la faim.»

«On voudrait en vain, alors, qu'il n'y ait point de troubles dans le royaume, cela n'est plus possible.»

«Si le roi a le désir sincère de gouverner son royaume en évitant les troubles, il doit absolument être économe dans les dépenses faites pour la table.»

«Les peuples anciens ne savaient pas construire des bateaux ni des voitures. A cette époque on ne voyageait pas, il ne se faisait pas de transactions commerciales. Les saints rois firent construire des bateaux et des voitures pour les besoins du peuple.»

«En les construisant on ne se préoccupait que de l'utilité de la solidité. La dépense était petite et le profit (celui que l'on tirait de ces moyens de communication) était grand. Ainsi le peuple était heureux.»

«Les lois étaient observées sans qu'on eut

«besoin d'user de contrainte et le peuple, sans être accablé, pouvoyait abondamment aux besoins du roi. De cette manière le peuple était soumis.»

«De nos jours les rois agissent différemment. Ils construisent des bateaux et des voiture de luxe et, pour subvenir à la dépense, ils imposent lourdement le peuple. Aussi le peuple est-il malheureux.»

«Si le roi se comporte de cette manière, son entourage l'imité et le peuple souffre du froid et de la faim.»

«De là, un grand nombre de crimes et de châtements sévères. Ces deux choses (crime et répression) mettent le trouble dans un royaume.»

«Si le roi a le désir sincère que la paix régne dans son royaume, il doit absolument modérer ses dépenses en ce qui concerne les bateaux et les voitures.»

«Jadis, les très saints hommes ont rassemblé dans leur palais privé, les éléments d'un certain luxe, mais ils n'allaient point, dans cette voie, jusqu'aux excès coupables. Le peuple ne pouvait pas se plaindre qu'il y eut, au palais, des filles recluses (les concubines du souverain, les danscuses, les musiciennes, toutes les femmes réservées aux plaisirs impériaux et leurs suivantes.)»

«Il n'y avait point de veufs dans le royaume,

«pas de filles recluses au palais. De cette façon
«la population était nombreuse.»

«De nos jours, dans les grands royaumes, les
«filles enfermées dans les palais privés se comp-
«tent par milliers. Dans les petits royaumes, les
«palais privés en renferment des centaines.»

«La population n'est plus équilibrée et diminue.
«Si le roi a le désir sincère que la population
«soit nombreuse, il doit absolument restreindre le
«nombre des habitantes de son palais privé (le
«palais où vivent les femmes).»

«Dans les cinq points précédents (les palais —
«la table — la parure — les bateaux et les
«voitures — les femmes) les saints hommes
«se montrent ennemis des dépenses superflues
«et exagérées, les mauvais rois agissent con-
«trairement. Par l'économie on prospère, par la
«prodigalité on se perd.»

Tout ce qui précède n'offre rien qui sorte des idées habituellement exprimées par les auteurs chinois sur les devoirs du souverain. L'on s'est fait, pendant longtemps, une idée passablement fautive des véritables sentiments que les classes lettrées entretiennent, en Chine, au sujet du Pouvoir impérial. Celui-ci n'a jamais été, de leur part, l'objet d'une idolâtrie servile. Les paroles de Yu à Chun, il y a plus de quarante siècles : *«Le gouvernement consiste d'abord à procurer au peuple ce qui est nécessaire à sa conservation : l'eau, le feu, les céréales, le bois, les métaux . . . à*

*lui procurer l'usage utile de toutes ces choses . . . à le préserver de tout ce qui peut nuire à sa santé et à sa vie*¹⁾ nous montrent l'opinion que se faisaient du rôle du souverain, les Chinois des vieux âges. Ceux des temps presque modernes, ne paraissent, pas avoir notablement changé d'avis. L'Encyclopédie historique rédigée sous l'empereur Khang-hi, et avec son approbation (XVIIe siècle) se charge de nous le démontrer dans la déclaration suivante :

«Le Fils du Ciel (l'empereur) a été établi
 «pour le bien et dans l'intérêt de l'empire et
 «non l'empire établi pour le bien et dans l'intérêt
 «du souverain.»

1) Chou-King.

III. LE CITOYEN.

Le terme citoyen, que j'ai déjà employé à diverses reprises, pourra paraître un peu impropre en parlant d'un pays et d'une époque où la monarchie absolue, du moins en apparence, ne permettait guère, au peuple, de concevoir même l'idée de ce que nous appelons aujourd'hui des «droit politiques.» Cependant, Meh-ti déclare avec tant d'insistance que les masses ne doivent point être un veule troupeau d'esclaves, que chaque individualité est un chaînon actif et utile dans la grande chaîne de la solidarité nationale, il déclare si nettement que la voix du peuple doit être écoutée et obéie que, vraiment, il me paraît, à défaut d'un autre mot plus exact pouvoir dénommer citoyen, le Chinois quelconque à qui Meh-ti demande sa collaboration, petite ou grande, exigeant en retour, pour lui, des avantages précis.

Le philosophe, ennemi d'une égalité anti-naturelle, mesure d'après la valeur personnelle de chacun, l'étendue de cette collaboration et de ces avantages: Ou le citoyen est un homme ordinaire aux facultés peu développées ou moyennes, ou bien il est doué d'une

intelligence supérieure. Dans le premier cas, il veillera à se bien acquitter de la besogne modeste dont il peut se charger :

«Que celui qui est apte à vaquer à une occupation déterminée se livre à celle-ci.»

Il cultivera les vertus domestiques élèvera soigneusement ses enfants afin d'en faire des individualités utiles à leurs semblables. En échange, un Gouvernement, digne de respect, lui assurera la paix, la sécurité matérielle, la facilité de subvenir aisément à ses besoins, une vieillesse honorée et paisible. Dans le second cas, l'homme, dépassant le niveau habituel de ses semblables, doit éviter de se complaire dans une oisiveté dédaigneuse. Meh-ti n'admet pas qu'il se retire de l'action, qu'il regarde de haut, l'agitation de la foule et ses aspirations puérides, qu'il se détourne, choqué par le spectacle des appétits grossiers, et qu'il se cloître dans sa sagesse, savourant la solitaire et orgueilleuse jouissance de sa supériorité. Le philosophe ne comprend-il pas la joie de cet isolement dans la «tour d'ivoire» dressée au sommet inaccessible, d'un roc abrupt¹⁾ fermée aux hideurs de la mêlée vile où se ruent les foules stupides? Je ne sais. Les penseurs chinois ont toujours exalté l'action pratique;

1) Certains, dans cette race jaune, si pratiquement utilitaire, ont pourtant éprouvé ce goût du détachement. En écrivant ces lignes je revois de naïves images chinoises: paysage sauvage montagne escarpée portant à sa cime, si minuscule, si perdu dans la nue, un couvent Tao-sse ou Bouddhiste, ou la cabane de quelque docte anachorète.

ils méditent pour agir ensuite. A part le mystique Lao-tse et Yang-tchou qui, exception à peu près unique dans le monde jaune, a chanté la libre vie, la folie de la contrainte et la royauté de l'instinct, on n'en trouverait guère qui aient conçu le monde autrement que sous l'aspect d'une vaste administration dont chaque homme est un fonctionnaire ayant pour stricte devoir de s'asseoir à son bureau et d'y expédier de la besogne au lieu de rêver aux nuées :

«Les hommes qui sont capables de grandes choses ne se refusent point à accepter la charge des affaires. Ils ne dédaignent rien. Par cela même ils sont aptes à assumer la charge de l'empire.»

Au contraire :

«Celui qui n'est pas capable d'exercer une fonction et qui, cependant, en conserve la charge, montre clairement qu'il n'y est pas à sa place.»

Meh-ti sait que, dans un groupement social, les individualités les plus remarquables sont, souvent aussi, celles qui se plient le moins aisément à l'ordre établi et que le sentiment du joug à subir les irrite parfois, jusqu'à la révolte ouverte. Il faut éviter de vouloir les mâter quand même, de les faire passer par le sentier, trop étroit à leur taille, par où défilent les moutonnières multitudes : on les y briserait sans profit. Pourquoi perdre le bénéfice que procurera à la Société une utilisation bien appropriée de ces

valeurs réelles? Ces hommes ne sont point capables d'obéir, mais ils sauront commander :

«Un bon cheval est difficile à monter mais on peut le charger lourdement et le faire marcher longtemps. Ainsi est-il difficile d'obtenir l'obéissance d'un homme de talent, mais il peut faire un bon chef.»

Deux lignes nous renseignent sur l'attitude sociale du sage dans les différentes conditions de fortune :

«La règle du sage est : étant pauvre il est honnête ; étant riche il se conduit conformément à la raison.»

Et quelle est cette conduite que le philosophe juge conforme à la raison? — C'est se garder de posséder égoïstement les biens matériels ou intellectuels, dont une circonstance heureuse, d'ordre naturel ou d'ordre social, nous a fait détenteurs.

Meh-ti s'exprime sur ce point, avec une force qui ne laisse aucun doute sur l'inflexible rigueur de ses principes de solidarité :

«Comment peut-on être sage?»

«Voici : Celui qui possède la force doit être empressé à aider les hommes ; celui qui possède des richesses doit s'efforcer d'y faire participer les hommes ; celui qui possède la doctrine (c'est-à-dire, dans le langage de l'époque, celui qui est savant, qui possède des connaissances) doit enseigner les hommes.»

Enfin, sur le même sujet, cette déclaration catégo-

rique, qui éclaire vivement la société rêvée par Meh-ti :

«Celui qui détient des richesses, sans vouloir
«les partager avec autrui, n'est pas digne que
«l'on soit son ami!»

IV. LA GUERRE.

Puis-je dire que Meh-ti fut un pacifiste? — Je le crois. Il suffit de s'entendre, au préalable, sur la signification à donner au terme «pacifiste.»

Le pacifiste est-il, exclusivement, l'individu imbu du principe de la *non résistance au mal*, prêché de nos jours par Tolstoï, d'après Jésus? Doit-il exécuter la parole évangélique: «Faites du bien à ceux qui vous haïssent A celui qui te frappe sur une joue présente aussi l'autre, et à celui qui t'ôte ton manteau ne refuse pas ta tunique Si quelqu'un t'ôte ce qui est à toi, ne le redemande pas¹⁾».

Doit-il, comme certains Chrétiens russes, brûler et détruire les armes qu'il possède, pour attendre, sans défense, les coups de l'ennemi? Enfin, pour prendre un exemple tout proche de nous, doit-il, ainsi que certains

1) Evangile selon st Luc. VI.

Epictète exprime des sentiments analogues: «Le sage attend toujours des méchants plus de mal qu'il n'en reçoit. Un tel m'a dit des injures; je lui rends grâce de ce qu'il ne m'a pas battu. Il m'a battu; je lui rends grâce de ce qu'il ne m'a pas blessé. Il m'a blessé; je lui rends grâce, de ce qu'il ne m'a pas tué. (*Maximes d'Epictète.*)

l'enseignant, vouloir licencier l'armée nationale et faire passer la charrue à la place où s'élèvent les forts actuels, tandis que ses voisins conservent leur formidable appareil d'attaque et de défense? Certes, si on veut l'entendre de cette manière, Meh-ti est loin d'être un pacifiste :

«Les soldats sont les ongles d'un pays....

«La construction des fortifications coûte de la
«peine au peuple, mais cette peine n'est pas
«inutile....»

Il répète, maintes fois, des déclarations analogues et ne pas être en état de défendre ses frontières lui paraît un des pires malheurs qui puissent accabler un pays.

Si l'on veut, au contraire, dénommer pacifiste l'homme résolu à respecter, selon les principes de la plus rigoureuse justice, les droits de ses voisins, l'homme qui professe que s'approprier une province, en y envoyant une armée pour faire violence à ses habitants, est un acte aussi dénué de gloire, aussi vil et criminel que de se glisser, seul, dans une maison, d'en assommer le maître pour emporter son bœuf ou son argent, ou de détrousser, sur une route déserte, le voyageur isolé: alors, Meh-ti est un véritable pacifiste.

Déterminé à ne porter atteinte, en aucune occasion, à la personne ou à la propriété d'autrui — que cet autrui soit un individu ou une nation — le Maître chinois prétend imposer le même respect en ce qui le concerne. Il conserve l'armée, la veut puissante, mais entend s'en

servir uniquement contre ceux qui tenteraient de se départir, envers lui, de l'équité dont il a fait sa loi. Les fragments suivants permettront, d'ailleurs, de juger ses sentiments :

«Aujourd'hui, si un homme entre dans le jardin
«d'autrui et y vole des pêches et des prunes, la
«foule le blâme et les autorités le punissent.
«Pourquoi? — Parce qu'il a causé du tort à
«son prochain.»

«Celui qui vole un chien, un porc, des poules
«pêche plus gravement encore contre la justice
«que le voleur de fruits. Pourquoi? — Parce
«qu'il porte, à autrui, un préjudice plus consi-
«dérable.»

«Son insociabilité est plus prononcée et son
«délit plus important.»

«Pour la même raison, l'insociabilité de celui
«qui vole un cheval ou un bœuf est plus accen-
«tuée que celle du voleur de chiens.»

«Pour la même raison, plus grande encore est
«l'insociabilité de celui qui tue un innocent, qui
«vole ses vêtements et ses armes.»

«Tous ces voleurs sont unanimement blâmés.»

«Aujourd'hui, cependant, lorsqu'on attaque un
«royaume, nul ne blâme cet acte. On le loue en
«proclamant qu'il est dans la nature humaine.»

«Quand on tue un homme la foule dit : c'est un
«crime qui mérite une mort.»

«Selon cette appréciation, celui qui tue dix

«hommes commet dix crimes et encourt dix
 «fois la peine de mort. De même celui qui tue mille
 «hommes Mais ceux qui commettent le plus
 «grand des crimes contre la justice en attaquant des
 «royaumes, au lieu de les blâmer on les loue,
 «tenant leur acte pour juste. On écrit de sem-
 «blables maximes pour les léguer à la postérité.»

«Pourquoi écrit on cela?»

«Voici un homme qui, voyant peu de noir le
 «déclare noir, puis, voyant beaucoup de noir le
 «déclare blanc.»

«On dit que cet homme ne sait pas distinguer
 «le noir du blanc.»

«Aujourd'hui, cependant, lorsqu'un petit délit
 «est commis on sait le blâmer, mais lorsque un
 «grand méfait est commis, lorsqu'on attaque
 «une nation, on ne sait point blâmer cet acte et,
 «bien au contraire, on le glorifie.»

«Cela s'appelle-t-il savoir distinguer la justice
 «de l'iniquité?»

«Nous savons donc que les hommes discernent
 «mal ce qui est juste de ce qui inique.»

Revenant, en d'autres termes, sur la même idée
 Meh-ti dit encore :

«Ceux que le monde regarde comme gens
 «intelligents savent de petites choses mais ne
 «discernent pas les grandes.»

«Voici un homme qui a volé un chien, un

« porc on déclare qu'il a commis un délit et
« offensé la justice. »

« Lorsque l'on vole un royaume ou une ville,
« les mêmes gens qui condamnaient le vol du
« chien ou du porc, déclarent cet acte juste et
« en accord avec les lois de l'humanité. »

« Ils ne savent donc que de petites choses. »

Les sentiments pacifiques de Meh-ti ne s'exprimèrent pas seulement dans ses entretiens avec ses disciples. Il sut, en certaines circonstances, s'interposer entre des adversaires et dissuader des souverains de donner suite à leurs projets belliqueux :

« Kong-chou-pan, construisait une échelle
« (aérienne¹⁾) d'après les ordres du roi de Tsou. Ce
« roi attendait que l'échelle fut achevée pour atta-
« quer le roi de Song. »

« Meh-ti, l'ayant appris, quitta le royaume de
« Lou, où il se trouvait, et se dirigea vers le royaume
« de Tsy. Après dix jours et dix nuits de voyage
« il arriva au pays de Yng. »

« Il vit Kong-chou-pan et celui-ci lui dit :
« Maître qu'avez-vous à m'ordonner ? »

« Meh-ti lui répondit : Il y a des incursions
« dans le Nord, je désire que vous me prêtiez vos
« services pour exterminer les assaillants. »

« Kong-chou-pan n'entendit pas cette demande
« avec satisfaction. »

1) Une machine de guerre servant dans l'attaque des villes fortifiées.

«Meh-ti continua: «Je vous offre mille taëls d'argent.»

«Kong-chou-pan répliqua: «J'ai des sentiments humanitaires, je ne veux point tuer des hommes.»

«Meh-ti se levant, le salua et dit: «J'ai cependant appris que vous vous disposiez à attaquer le royaume de Song. Que vous ont fait ses habitants? S'ils ne sont point coupables envers vous et que vous les attaquez, cela s'appelle-t-il avoir des sentiments humanitaires?»

«Kong-chou-pan convint que Meh-ti avait raison.»

«Meh-ti poursuivit: Pourquoi donc n'abandonnez-vous pas ce projet d'attaque.»

«Kong-chou-pan répondit: Le roi a arrêté ce projet.»

«Alors Meh-ti se rendit auprès du souverain et s'efforça de le convaincre qu'il devait renoncer à son entreprise. Après de longues discussions, le roi se rendit enfin aux avis de Meh-ti.»

Un autre passage, nous montre Meh-ti faisant justice des conquérants qui se posent en instruments de la volonté divine, châtiant, au nom du Ciel, les peuples coupables. Quoique notre philosophe ait été plus porté aux spéculations religieuses, que le célèbre Khoung-tse et qu'il ait affirmé sa pleine foi dans les génies, les dieux et le pouvoir qu'ils ont sur les humains, il n'aime pas qu'on se substitue à eux sous

prétexte de servir leur courroux ou de venger leur honneur. Dieux, génies et le Ciel souverain, sauront eux mêmes pourvoir à ce soin. Le vieux bon sens chinois réapparaît : à chacun son affaire :

«Le roi Lou-iang-ouen se disposait à attaquer le royaume de Tchen.»

«Meh-ti s'efforçait de l'en détourner et lui «disait : Supposons que dans votre royaume, les «grandes villes attaquent les petites, les familles «puissantes attaquent les familles plus humbles, «que diriez-vous?»

«Lou-iang-ouen répondit : Dans le royaume de «Lou, tous sont mes sujets. Si les puissants «attaquaient les faibles, je les punirais.»

«Meh-ti répliqua : Le Ciel possède tout l'uni- «vers, comme vous possédez votre royaume. Si «vous attaquez les gens de Tchen est-ce que le «Ciel ne vous punira pas?»

«Lou-iang-ouen dit : Pourquoi tentez-vous de «me dissuader d'entreprendre cette guerre? En «attaquant les gens de Tchen j'accomplis la «volonté du Ciel, car, depuis trois générations, ils «se sont rendus coupables de crimes et ont tué «leurs souverains. J'aide le Ciel en les châtiant.»

«Meh-ti répondit : Imaginez qu'un père ayant «un mauvais fils le châtie et que tous les pères «du voisinage, s'armant de bâtons, se mettent «à le battre aussi en disant : En le frappant «nous accomplissons la volonté de son père.

«Ne serait ce point là une action déraisonnable ?

«C'est ce que vous prétendez faire.»

Ayant affirmé par ces discours très nets, combien il désapprouve toute politique agressive, Meh-ti change de ton et, supposant que le pays attaqué ait dû faire marcher son armée contre des assaillants, il montre une sévérité excessive dans le code militaire dont il énonce brièvement les principaux articles. Le peu d'importance que les peuples de l'Extrême-Orient attachent à la vie humaine, l'inspire évidemment, dans cette esquisse où la peine capitale paraît-être l'unique châtement :

«Il faut que la discipline soit sévère. Celui qui refuse d'obéir doit être condamné à mort.»

«Il faut choisir des hommes de confiance pour porter les ordres et rétribuer largement les porteurs d'ordres importants.»

Cette concession faite à son système qui veut, en tous cas, que le dévouement, la vertu civique aient non seulement une récompense morale, mais une récompense matérielle, le philosophe en revient à la répression.

«Ceux qui ne porteraient pas les ordres dont ils ont été chargés seront condamnés à mort.»

«Les traitres seront mis à mort.»

«Les officiers de grades inférieurs qui, de leur propre autorité, donneraient des ordres impor-

«tants sans s'être concertés avec les chefs supérieurs, seront condamnés à mort.»

Meh-ti entre ensuite dans des détails sur la tactique, les instructions à donner aux troupes etc. :

«Les chefs doivent, tous les matins, faire une allocution aux officiers et aux soldats pour les encourager.»

«Les ordres doivent être rédigés en paroles simples et claires.»

«Il ne suffit pas de donner des ordres écrits, il faut les expliquer minutieusement à l'armée.»

«Il ne faut choisir pour officiers que des hommes d'une capacité certaine.»

Et ce trait, un peu naïf, qui nous reporte aux armées et aux guerres d'antan :

«Se servir de femmes déguisées en mendiante pour espionner l'ennemi.»

Le traité de Meh-ti comprend encore plusieurs chapitres uniquement consacrés à des questions militaires, mais, de l'avis des critiques chinois et des sinologues européens les plus autorisés, ceux-ci ne sont point l'œuvre du philosophe. Ses disciples les auraient empruntés à de vieux auteurs militaires et les auraient introduits au milieu des discours de leur Maître, peut-être, pour se garder des attaques de

leurs adversaires qui reprochaient à Meh-ti son manque de patriotisme. En prétendant, en effet, qu'il convenait de substituer à la haine absurde et aveugle de l'étranger, de l'homme d'une autre race, des sentiments d'universelle bienveillance et de solidarité pratique, Meh-ti soulevait, contre lui, les mêmes détracteurs ignorants ou intéressés qui l'accusaient déjà d'outrager la Piété filiale et de vouloir ramener les Chinois à l'état de bêtes fauves, parce qu'il prétendait qu'aimer sa famille ne signifie pas nécessairement haïr et molester, au besoin, ceux qui ne nous sont pas rattachés par les liens du sang. Toutefois, le philosophe avait suffisamment fait justice de ses déclamations banales auprès de tout esprit sensé. Le subterfuge enfantin, de ses disciples, montre simplement, quelle distance séparait leur mentalité de celle de leur Maître.

Leur caractère apocryphe se trouvant constaté, il serait inutile et tout à fait en dehors de notre sujet, de donner une analyse détaillée de ces chapitres. Je me bornerai à en indiquer rapidement le contenu :

— De la façon de garder les portes de la ville.

— Manière de se défendre contre les assauts, par les échelles et divers autres moyens. — Les fossés remplis d'eau qui doivent entourer les fortifications; les barques montées par des hommes armés, qui doivent y circuler.

— Repousser les assauts en chassant l'ennemi au moyen d'une épaisse fumée produite par des fours

placés sous les remparts et dont les cheminées s'ouvrent, de cent en cent pas, au niveau de ces remparts.

— Les machines de guerre destinées à lancer des pierres, du sable et des matériaux enflammés.

— Divers stratagèmes destinés à tromper l'ennemi en lui faisant supposer qu'il a à faire à un nombre beaucoup plus considérable d'adversaires.

— Des pratiques d'ordre religieux: S'efforcer d'apaiser, par des sacrifices, les génies qui poussent l'ennemi à la guerre et tâcher de se rendre propices les mânes des ancêtres de l'ennemi afin que, médiatrices occultes, elles agissent sur lui et le ramènent à des sentiments pacifiques.

Enfin, à côté de ces puérités, notons quelques conseils qui, s'ils ne sont pas de Meh-ti, méritent cependant d'être cités. Ils diffèrent peu de ce que pourrait écrire, à ce sujet, un de nos généraux contemporains:

«Avant d'ordonner un mouvement de troupe, «il faut observer et étudier les positions dont on «est maître; observer et étudier de même celles «de l'ennemi. Bien connaître les force dont «celui-ci dispose et celles dont on dispose réellement soi-même, ainsi que toutes les circonstances «spéciales, susceptibles d'exercer une influence «quelconque. Il faut aussi assembler les officiers «et demander leur avis, consulter aussi (ceci «probablement en cas de siège) les notables et «les vieillards de la ville.»

Pour terminer, relevons cette pensée qui, elle, est

bien dans l'esprit de notre philosophe et peut, sans invraisemblance, être considérée comme authentique :

« Si la division, l'animosité existent entre le « souverain (le Pouvoir) et le peuple, alors, eût-on « tous les engins de guerre possible, le pays ne « pourra pas se défendre. »

Chapitre III.

LA VIE PRIVÉE.

I. L'HOMME — LE SAGE.

Dans ses considérations sur la vie sociale, Meh-ti s'est déjà exprimé d'une manière très explicite sur le rôle de l'homme dans le monde, du citoyen dans l'État. Il peut se définir, en deux mots, par cette formule, si simple en apparence et pourtant si difficile, semble-t-il, à réaliser : *que chacun occupe, dans la société, la place pour laquelle le désignent ses aptitudes naturelles.* Le «Haut» en haut, le «Bas» en bas. Tous deux sont nécessaires; il est impossible que tous deux n'existent pas. Le devoir de l'homme, son bonheur aussi, est de n'aborder que des tâches pour lesquelles la nature l'a qualifié et d'aborder, sans défaillance, sans paresse, toutes celles-là.

L'homme, pour les Chinois, n'est point ce roi déchu, ce banni de l'Éden que nous dépeignent les légendes mosaïstes. Les traditions du monde jaune ne

placent pas à l'aurore des âges de l'humanité l'ère de perfection et de bonheur où elle aurait atteint l'apogée de sa grandeur. Nous ne pouvons entrer, ici, dans des considérations détaillées sur l'histoire des premiers âges du monde telle que la conçoivent les Chinois. Il suffira de dire que ceux-ci voient, en l'homme, le dernier venu parmi les habitants de la terre et que, d'après eux, son apparition fut précédée par celle d'êtres aux formes gigantesques et étranges dont les espèces ont disparu. Au-delà, se place la formation de la planète elle-même et, au-delà encore, la formation des espaces célestes qui nous environnent ¹⁾. Enfin, l'homme, à son apparition, était peu répandu sur la surface du globe (les Chinois ne le font point descendre d'un unique couple primitif) les grands animaux, au contraire, pullulaient. L'homme, qui leur était inférieur en force, menait une existence misérable, vivant à l'ombre des cavernes ou «perché sur les arbres». Il est curieux de rapprocher ce dernier trait de la vie de nos arrière-ancêtres du fait que, dans les figures emblématiques personnifiant les trois grands âges ou règnes du monde, le dernier: le règne de l'homme, est représenté par une figure presque simiesque ²⁾. Il ne faudrait pas, sans doute, se hâter de tirer de cette rencontre des

1) Ce sont les trois grands règnes: le règne du Ciel le règne de la Terre le règne de l'Homme. Thien-hoang Thi-hoang et Jiu-hoang.

2) Vol. 3 Kiouan, cité par Pauthier.

déductions, qui pourraient être hasardeuses, sur les théories transformistes de l'antiquité chinoise; quoi qu'il en soit, et c'est tout ce qui intéresse notre sujet, les philosophes chinois considèrent l'humanité comme partie de la presque animalité et s'élevant de plus en plus, par un perfectionnement constant. C'est de cette conception que s'inspirent les moralistes pour exhorter les hommes à travailler sans trêve à leur développement mental.

Ainsi, les saints rois auxquels Meh-ti, de même que la plupart des autres philosophes, nous renvoie sans cesse, comme aux meilleurs des modèles, ne sont ni des héros fabuleux, ni des dieux. La période où ils vécurent, toute lointaine qu'elle soit, est fort distante de la naissance de l'humanité; elle appartient à l'histoire. Avant eux, en remontant dans le passé s'étendent des siècles et des siècles de vie civilisée où des arts, des sciences se trouvaient déjà en honneur. Il ne faudrait pas que les discours, habituels aux auteurs chinois, touchant la sagesse antique, nous induisissent en erreur et nous portassent à rapprocher des traditions juives, dont nous sommes nourris, des traditions qui, ainsi qu'on a pu l'entrevoir dans les quelques lignes précédentes, en diffèrent en tous points. Yao et Chun furent des sages remarquables, des législateurs de génie, de tels hommes sont rares. Voilà, simplement, quelle est la pensée des Maîtres, et pourquoi tous s'en réfèrent à leurs enseignements et s'appuient sur leur autorité. Que

les figures de ces illustres monarques n'aient pas été modifiées, amplifiées au cours des siècles, qu'une sorte d'apothéose ne soit pas venue grandir le rôle qu'ils ont véritablement joué et que l'histoire n'ait pas accueilli certains traits surajoutés, effets inévitables de l'imagination populaire portée à exalter ses héros, il serait imprudent de le nier; mais, tout admirables qu'on nous les dépeigne, ces grands saints ne nous sont jamais présentés que comme des hommes, rien que des hommes. C'est donc dans leur humanité seule qu'ils ont puisé leur sagesse; à leur exemple, c'est en nous, dans notre raison, que nous devons puiser la nôtre.

En premier lieu, nous remarquons que Meh-ti cherche à définir les éléments qu'il voit se mêler, se heurter dans la mentalité humaine. Il a observé les conflits qui s'élèvent en nous, les dissentiments intimes qui nous déchirent parfois, mais la tradition à laquelle il se rapporte ne lui permet pas de leur donner pour raison la faiblesse de la chair maudite et corrompue depuis la chute originelle et les aspirations de l'esprit gardant, avec le vague souvenir de sa primitive sagesse, l'attrait instinctif de la pure beauté morale. Mettrait-il donc les voix antagonistes, qui parlent en nous, sur le compte des influences diverses exercées par les particularités physiques de l'organisme, l'éducation, l'hérédité et l'atavisme, les exemples, l'ambiance dans laquelle nous nous mouvons? — Le Maître a, certainement, pensé à ces problèmes, tout au moins au

dernier d'entre eux ¹⁾, mais le peu de goût que montrent, en général, les Chinois, pour les recherches qui ne leur paraissent pas d'ordre immédiatement pratique l'a, sans doute, porté à ne pas s'y attarder. Quoi qu'il en soit, nous devons nous contenter, sur ce point, de quelques phrases brèves que la difficulté et l'obscurité du texte ne laissent pas que de rendre encore plus vagues. Elles semblent se résumer à la simple constatation d'un fait: Dans l'homme coexistent des éléments de natures diverses qui lui inspirent, chacun, des sentiments différents:

«Tous les êtres humains, dans tout l'univers, ont en eux des sentiments tenant du Ciel et des sentiments tenant de la Terre ²⁾. En eux est la concordance du Yin et du Yang, le principe passif et le principe actif, la matière et l'énergie. Les plus saints ne peuvent rien changer à ce fait.»

Voilà ce qu'est l'homme, voilà d'ailleurs pour, la pensée orientale, ce que sont toutes les manifestations naturelles et il ne saurait en être autrement car c'est précisément la division de la *Substance* ou

1) Meh-ti revient en maints passages sur l'action produite par les influences extérieures et spécialement par les fréquentations, le genre de vie et les conditions matérielles (bien-être ou misère) dans lesquelles on se trouve.

2) Ciel et terre doivent s'entendre selon le symbolisme chinois comme l'expression des principes positifs et négatifs: en somme le Ying et le Yang pris, peut-être, dans une acception plus matérialisée.

de *l'Existence absolue* en ces deux aspects, le Yin et le Yang, qui constitue le monde des phénomènes et tous les êtres qui s'y meuvent. Leur réunion, au contraire, est ce repos, inconscience et suprême conscience, cet énigmatique *Non-être*, source de *l'Être*, dont parlent les mystiques hindous. L'on sait que les théories chinoises offrent de nombreux points de ressemblance avec celles de l'Inde.

Mais, tandis que le vulgaire subit, sans les comprendre, les mouvements des divers éléments qui se mêlent et se combattent en lui, tandis qu'il ne discerne pas, chez autrui et dans la nature qui l'environne, l'action de ces mêmes éléments, le sage, qu'une claire analyse a instruit, communique, au contraire, avec l'univers:

«Les saints hommes sont en communion avec
 «le Ciel et la terre, avec les quatre saisons,
 «avec les aspects du Yin et du Yang se mani-
 «festant dans les sentiments humains, avec les
 «autres hommes et femmes et avec les animaux.»

Meh-ti, cela va sans dire, s'occupe surtout à nous dépeindre l'homme supérieur, tel qu'il le comprend. Il exhorte chacun à tendre vers ce modèle, à s'en rapprocher dans la mesure de ses forces, mais, en dehors de la sagesse par excellence, impliquant des connaissances étendues et un cerveau d'élite, le philosophe en reconnaît une autre, plus humble mais tout aussi nécessaire au bien social, qui devrait être en tous les hommes. Quelle est-elle? — Simplement la conscience de ses aptitudes propres et la probité

de n'entreprendre que ce dont on est capable, mais aussi, comme je le disais en commençant, de travailler vaillamment à la tâche, grande ou petite, que l'on est en état de bien remplir.

«Meh-ti dit: Que celui qui est capable de parler et de discuter, parle et discute; que celui qui est capable de parler de livres (de littérature ou de science) en parle, que celui qui est apte à vaquer à une occupation déterminée se livre à celle-ci. Alors toutes choses s'accompliront selon la raison et la justice.»

On pourra objecter qu'une telle connaissance de soi même est déjà le fait d'une mentalité très supérieure et que le propre de l'ignorance est, généralement, de porter les individus à une présomption tout à fait exagérée de leurs talents et de leur valeur intellectuelle. Meh-ti ne pouvait manquer de le savoir:

«Si la sagesse et la réflexion manquent, les désirs seront déraisonnables.»

P'eut-être, tout en donnant aux hommes l'excellent conseil de ne pas présumer de leurs forces, compte-t-il sur la vigilance des Pouvoirs Publics pour empêcher que la témérité des esprits vulgaires puisse s'exercer d'une façon préjudiciable à la nation, en atteignant à des charges pour lesquelles ils ne sont nullement qualifiés.

Que doivent donc être ces savants, ces sages, cerveaux du pays «plus précieux que les plus précieuses richesses» mais susceptibles de causer les plus grands

maux si leur sagesse n'est qu'une vaine attitude, si leur science ne s'élève point au-dessus d'une stérile érudition et ne leur inspire pas de véritables sentiments de solidarité les rendant incapables de jamais abuser de la confiance que les masses mettent en eux :

«Un savant doit à sa science joindre la pratique de la vertu.»

L'existence du sage est un progrès constant vers le plein développement des facultés et de la haute spiritualité qui constituent l'idéal humain :

«Les fortes actions du sage se fortifient chaque jour; ses désirs s'avancent chaque jour (vers leur accomplissement) ses vertus fleurissent chaque jour.»

Le sage est sévère pour lui, indulgent pour autrui :

«Le sage se traite durement, il est condescendant envers son prochain, Le commun des hommes fait le contraire.»

Mais cette sévérité n'a rien qui ressemble à une déprimante humilité. Le sage est ferme et confiant en lui-même :

«Le sage avance et ne perd pas son but; quand il s'examine il est sévère pour lui. Quand bien même il se trouverait mêlé au vulgaire et sans fonctions (dans l'Etat) il ne se plaindra pas car il a confiance en lui. Il vaincra toujours les difficultés qu'il rencontrera »

Est-il besoin de dire, après avoir exposé les théories de Meh-ti sur l'Amour Universel, que le sage

est dévoué a autrui, qu'il a l'amour de l'Humanité :

«Les sages veillent à la bonne conservation
«de leur santé, cependant ils ne fuient pas les
«difficultés s'il s'agit du bien du prochain.»

«Ils ne cachent pas leurs richesses sous la
«terre.»

«Ils n'épuisent pas leur fortune en frais exa-
«gérés pour les funérailles ¹⁾».

1) Ceci peut nous paraître étrange. Il faut savoir qu'en Chine, sur-
tout autrefois, les obsèques étaient l'occasion de dépenses énormes.
Non seulement les longues cérémonies, se répétant à divers intervalles
pendant les 3 années que durait un grand deuil, entraînaient des frais
considérables, mais la construction des tombeaux, parfois de véritables
palais, situés dans d'immenses parcs, réservés à un unique défunt,
absorbaient des fortunes. Meh-ti juge plus sensé de les consacrer au
bien des vivants.

II. MORALE.

Les maximes suivantes ont trait à la conduite de l'homme dans la vie et à ses sentiments intimes. Rien ne les désignant, d'une façon particulière, pour être classées sous l'un des titres précédents elles sont reproduites, sans ordre spécial, telles qu'elles ont été glanées à travers le traité de Meh-ti :

«Aimer son prochain, c'est s'aimer soi-même.
«Le soi-même est dans ce que l'on aime.»

»Il ne faut pas se servir de ce qui est caché
«dans le cœur pour tarir l'amour, ni de ce qui
«sort de la bouche pour tarir la douceur.»

«Celui qui n'a pas, en lui, un point d'appui
«solide, ne peut poursuivre des buts élevés et
«généreux.»

«Celui qui ne se fait pas d'amis parmi ceux
«qui sont près de lui ne s'occupera pas de ceux
«qui viennent de loin.»

«Celui qui pose des questions sans discernement
«ne s'astreint pas à écouter avec soin.»

«Celui qui, malgré les vicissitudes matérielles,

«n'abandonne pas la pratique des vertus est un
«vrai saint.»

Cette dernière remarque peut se rapprocher du souci, très grand, que montre Meh-ti, de pourvoir amplement aux besoins de tous. Il ne croit pas, comme d'autres ont tenté de le soutenir, que la misère soit moralisatrice. «Un vrai saint» peut, sans doute, se montrer supérieur aux circonstances extérieures, si déprimantes qu'elles soient, mais le philosophe, tout en admirant cette individualité d'élite, sait qu'elle est rare et que vouloir exiger de la multitude un effort aussi disproportionné à sa mentalité est une folle utopie.

«Celui qui n'est pas ferme dans la pratique
«de la vertu, qui ne s'éclaire pas sur toutes
«choses, qui soutient des opinions sans examen
«approfondi n'est pas digne que l'on entretienne
«des relations avec lui.»

«Celui qui n'a pas des principes solides ne
«portera pas de grands fruits.»

«Celui qui est incapable de fortes résolutions
«n'a pas une profonde sagesse.»

«Celui qui n'est pas sincère dans ses paroles
«n'est pas parfait dans ses actions.»

«Celui qui agit sans sincérité verra sa répu-
«tation diminuer.»

«Celui dont le cœur n'est pas gouverné par la
«bonté ne sera d'aucune utilité.»

«Ce qui s'écoule d'une source impure sera
«impur.»

«Par son extérieur le sage manifeste son cœur.»

«Les anciens disent: Le sage ne se regarde
«pas dans l'eau comme dans un miroir, mais il
«se regarde dans les hommes. Quand on se mire
«dans l'eau on voit sa figure, quand on se voit
«dans les hommes on sait ce qui est heureux
«ou néfaste.»

«Quand on est maître de soi on ne trouve pas
«autrui condamnable.»

«Il ne faut pas se préoccuper de l'abondance
«des paroles mais de leur sagesse. Ne vous pré-
«occupez pas qu'elles soient élégantes mais qu'elles
«soient réfléchies¹⁾.»

«Meh-ti se rendait du royaume de Lou au
«royaume de Tsi. Il rencontra un ami qui lui dit:
«De nos jours personne ne pratique la justice il
«n'y a que vous seul qui peinez à la pratiquer.
«N'est-ce point vrai?»

«Meh-ti répondit: Prenons un exemple. Voici
«un homme qui a dix fils, un seul d'entre eux
«cultive la terre et les neuf autres ne font rien.
«Cet unique cultivateur est obligé de travailler
«davantage. Pourquoi? — Parce qu'il y a beau-
«coup de bouches qui mangent et que le culti-
«vateur est seul.»

1) Le philosophe grec Chrysippe exprimait une opinion analogue.

De nos jours, personne ne pratique la justice,
«aussi devriez-vous m'encourager à la pratiquer
«davantage. Pourquoi cherchez-vous à m'en dis-
«suader?

»L'Humanité est le plus grand principe du
«monde: il faut la pratiquer, même si personne
«ne la pratique.»

Chapitre IV.

OPINIONS RELIGIEUSES & PHILOSOPHIQUES.

I. LES GÉNIES ET LES MÂNES.

Employer toutes ses forces dans
ce qui convient à la voie de l'homme
ne point s'égarer dans ce que l'on
ne peut savoir

Il est des choses qu'il n'est pas
donné à l'homme d'éclaircir.

(Tchou-III).

Meh-ti est loin du transcendant mysticisme de Lao-tse. L'action pratique, l'action sociale, l'occupe tout entier. Que l'empire soit riche, puissant, que la population y jouisse d'un heureux bien-être et d'une parfaite sécurité voilà son souci. Alors même qu'il expose la doctrine sur laquelle est basé tout son système, qu'il s'efforce de faire de nous des adeptes et des apôtres de son *Amour Universel*, jamais le philosophe n'invoque, pour nous convaincre, que des motifs purement matériels et humains : le bon

ordre social et, surtout, notre propre intérêt. C'eût été pourtant le cas, pour un esprit religieux, ou simplement quelque peu porté aux rêveries métaphysiques, de faire intervenir, dans un semblable sujet, des arguments extra-terrestres, tels que ceux sur lesquels s'appuie, par exemple, l'Épître de Paul aux Corinthiens. Mais non, génies, mânes ou l'empereur suprême (Chang-ti) ne jouent aucun rôle dans ces discours. Si l'on nous y propose l'imitation du Ciel «dont les dons généreux se répandent sur tous» c'est uniquement pour nous donner un haut exemple, celui de la nature et nous ne pourrions, quelque désir que nous en ayons, rien y trouver qui ressemble au commandement d'une Puissance supérieure.

Pourtant, en d'autres occasions, Meh-ti s'est plu à affirmer sa foi entière aux Génies aux Mânes et à l'action que ces êtres spirituels exercent sur les hommes. Cette foi s'exprime d'une manière naïve, enfantine. Elle ressemble à celle qu'aurait confessé le plus humble des artisans ou des laboureurs contemporains du philosophe. Nous ne sommes point habitués à cette simplicité d'esprit chez les Lettrés chinois. L'espèce d'affectation avec laquelle Meh-ti reprend des fables qui devaient être du domaine populaire (telle que celle de Tou-pé) s'explique, semble-t-il, par l'irritation que lui causait l'ambiguïté de l'attitude de Khoung-tse dans les questions religieuses.

La prudente réserve de ce dernier plaisait aux Chinois; elle est dans l'esprit de leur race. Elle est,

du reste, il faut bien l'avouer, souverainement politique de la part du grand sociologue et sans, doute, aussi, souverainement sensée. Mais il est des caractères que l'incertitude, les situations non tranchées irritent jusqu' à l'exaspération et qui préfèrent contraindre leur esprit à l'acceptation de dogmes puérils, s'ils les croient susceptibles de donner une raison d'être à leurs actes et de satisfaire, ainsi, le trop primitif et trop fruste besoin de logique qui les domine. Ceux-là ne peuvent souffrir les dilettanti placides qui savent considérer la multiple complexité des idées et des choses, s'arrêter souriants, entre deux doutes d'égale force, accepter les X insolubles qui se dressent au fond de chaque problème, et marcher avec calme et douceur, par une route bordée d'impénétrables brumes, vers un but qu'ils confessent ignorer.

«Le saint homme, dit Tchou-hi en parlant de «Khong-tse, ne s'entretenait que des choses qui «étaient parfaitement droites, conformes à la «raison et accessibles à ses investigations.»

Quelqu'un s'étant avisé un jour de l'interroger sur la manière dont il convenait de servir les esprits et les génies, Khong-tse lui répondit :

«Quand on n'est pas encore en état de servir «les hommes, comment pourrait-on servir les «esprits et les génies.»

Le même, insistant et demandant ce que c'était que la mort, le Maître répliquait :

« Quand on ne sait pas ce que c'est que la vie
« comment pourrait-on connaître la mort? »

Sous une forme différente, les livres bouddhiques nous donnent maintes réponses analogues attribuées au Bouddha ou à certains de ses premiers disciples. Lorsque le moine MAlounkyApoutta demande au Bienheureux Bouddha :

« Le monde est-il éternel ou est-il borné dans
« le temps? Le monde est-il infini ou a-t-il une
fin? Le Bouddha continue-t-il à vivre au-delà de
« la mort? »

Le Maître se récusé nettement.

« T'ai-je jamais dit, répond-il, que je t'enseignerai
« si le monde est, ou n'est pas éternel, s'il est limité
« ou infini, si la force vitale est identique au
« corps ou en est distincte ou si le Bouddha sur-
« vit ou ne survit pas après la mort, ou si le
« Bouddha, après la mort, survit et ne survit
« pas en même temps, ou s'il ne survit pas ¹⁾?... »

Les rêveries de Mch-ti ne s'élèvent pas assez haut dans cette sphère, pour nous donner à penser que le tourment du mystère éternel l'ait profondément troublé. Dans les passages où le philosophe traite des génies et des mânes nous relevons, surtout, une impression de vive irritation contre le précepte de Khoung-tse :

« Il faut révéler les esprits et se tenir loin
« d'eux. »

1) Majjhima-Nikāya cité par Oldenberg et par Warren.

Ce conseil, où perce une certaine finesse ironique, déplaisait fortement à Mch-ti. Il n'était pas loin de voir, dans sa diplomatique réserve, l'effet d'une abominable hypocrisie destinée à duper les simples.

Je n'oserais dire que Khoung-tse ait émis, en son for intérieur, cet axiome, tant répété et tant honni aussi en des temps plus modernes: «Il faut une religion pour le peuple» mais, peut-être, Meh-ti soupçonnait-il son illustre devancier d'avoir nourri cette secrète pensée.

«Kong-mong dit: S'il n'existe pas de génies, pourquoi le sage devrait-il apprendre les rites du sacrifice?»

«Meh-ti répondit: Ceux qui prétendent qu'il n'existe pas de génies mais qu'il faut, pourtant, apprendre les rites du sacrifice, sont semblables à des gens qui diraient: «Il n'y a pas d'hôtes à recevoir, mais il faut, pourtant, apprendre le cérémonial concernant la réception des hôtes; ou bien encore: «Il n'existe pas de poissons, mais il faut fabriquer des filets de pêche.»

Pourquoi ce non-sens? Le philosophe le demande.

Cependant, l'existence des Génies et des Mânes, leur rôle providentiel lui semble souhaitable pour la sauvegarde du bon ordre social.

La tendance qu'il montre à croire que les récompenses et les châtements extérieurs sont les mobiles les plus propres à guider l'homme à travers la vie devait, en effet, porter Meh-ti à désirer au-dessus de

la justice du souverain, toujours forcément imparfaite, puisque humaine, une autre justice, supérieure, suprêmement clairvoyante et à laquelle nul ne puisse se soustraire. D'après sa conception, qui a, dans tous les siècles, été celle d'un grand nombre — en dépit des démentis quotidiens qu'elle reçoit — le croyant devait être maintenu dans le devoir par la crainte de ces gendarmes immatériels dont il peuplait le ciel et la terre. Son opinion s'exprime à ce sujet de la façon la plus classique :

«Meh-ti dit: Quand moururent les saints rois
«des trois premières dynasties, la justice disparut
«du monde. Les vassaux guerroyaient les uns
«contre les autres; du haut en bas, dans toutes
«les classes sociales les devoirs étaient méconnus
«les hommes se nuisaient les uns aux autres,
«l'Empire était en proie à un grand trouble.»

«Pourquoi?»

«Parce qu'on doutait de l'existence des esprits,
«des génies et des mânes et que l'on ne com-
«prenait pas que ceux-ci peuvent dispenser des
«récompenses et des châtements.»

«Si l'on pouvait arriver, aujourd'hui, à ce que
«les hommes croient que les génies et les mânes
«peuvent les récompenser ou les punir suivant
«leurs actes, est-ce que le trouble pourrait exister
«dans le monde?»

Meh-ti commence, ainsi, par établir la haute utilité des Génies, des Esprits et des Mânes, puis, lorsqu'il

croit nous en avoir persuadé, il sollicite, de nous, un acte de foi, tandis qu'il affirme, pour sa part, la fermeté de sa croyance en ces occultes gardiens du bon ordre social.

Les discours du philosophe étant rapportés par fragments hachés et sans liaison, nous ne pouvons évidemment pas y trouver la trace d'une semblable méthode dans les discussions relatives aux Esprits, mais cette méthode ressort de la manière dont Meh-ti insiste sur le profit que la moralité publique doit tirer de leur action.

L'incrédulité n'est pas née d'hier. Elle existait à l'époque de Meh-ti comme aux temps bibliques. Si notre philosophe ne pouvait gémir, comme le Psalmiste :

«L'insensé dit en son cœur: Il n'y a point de
«Dieu!»

c'était, uniquement, parce que la Chine n'a jamais eu de mot pour exprimer l'idée de cet absolu personnifié. Mais nombreux étaient ceux qui, sans se livrer à de bruyantes déclamations blasphématoires, contraires à la préciosité raffinée de la politesse chinoise «enseignaient — c'est Meh-ti qui le constate — le soir et le matin, qu'il n'existe ni génies ni mânes.»

À côté de la négation formelle se plaçait le soufrire des indifférents. Tching-tse devait, longtemps, après ¹⁾ dépendre cette demi-foi que le bon ton et la sagesse

1) Tching-tse est un philosophe de l'École néo-confucéiste; il vivait au IX^e siècle de notre ère.

officielle dictaient aux Lettrés; elle n'avait point changé depuis l'époque de Meh-ti :

«Il y a des hommes qui ont trop de foi dans les esprits et les génies, ils sont dans l'erreur aussi bien que ceux qui n'ont pas foi en eux et ne les révèrent point.»

Enfin, s'il se trouvait des hommes qu'intéressait le problème des multiples manifestations de la vie, leurs dissertations, d'essence purement philosophique, n'étaient pas de nature à satisfaire le désir de religion terre à terre et à effet pratique que poursuivait Meh-ti. On en jugera par ce fragment du *Tchoung-Young* (l'Invariabilité dans le Milieu).

«Le Philosophe (Khong-tse) dit: Que les facultés des puissances subtiles, du ciel et de la terre sont vastes et profondes!»

«On cherche à les entendre et on ne les entend pas; identifiées à la substance des choses, elles ne peuvent en être séparées.»

«Elles font que, dans tout l'univers, les hommes purifient et sanctifient leur cœur, se revêtent de leurs habits de fête pour offrir des sacrifices et des oblations à leurs ancêtres. C'est un océan d'intelligences subtiles! Elles sont partout, au dessus de nous, à notre gauche, à notre droite; elles nous environnent de toutes parts¹⁾!»

1) Un commentaire de Tchou-hi, le chef de l'École néo-confucéiste dit:

«On ne peut voir ni entendre ces esprits subtils, c'est-à-dire qu'ils

Ces rêveries d'esprits supérieurs nous mènent loin du but passablement prosaïque de Meh-ti. Les «puisances subtiles», dont parle Khoung-tse, sont infiniment trop subtiles pour jouer le rôle que notre philosophe prétend leur confier, c'est donc, vers des êtres plus tangibles; qu'il tente d'orienter notre foi:

«Meh-ti dit: Si les rois, les princes, les membres des hautes classes sociales veulent réellement chercher le bien public et détruire les causes de maux, ils doivent absolument étudier la question de l'existence des génies et des mânes.»

«Ceux qui se livrent à cette étude prennent pour règle que ce que tout le monde a vu et entendu doit être considéré comme vrai.»

«S'il en est ainsi, pourquoi ne pas se rendre dans un bourg, dans un village et y poser des questions?»

«Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours des hommes ont vu, parfois, les génies et les mânes, ils ont entendu leur voix. Pourquoi dire, alors, qu'il n'existe ni Génies ni Mânes?»

«Si nul n'avait vu ni entendu les génies et les mânes comment aurait-on pu dire qu'ils existaient?»

«Aujourd'hui, ceux qui s'obstinent à dire qu'il

«sont dérobés à nos regards par leur propre nature. Ils sont identifiés avec la substance des choses telles qu'elles existent...»

«n'y a pas de génies ni de mânes disent encore :
«Il y a nombre personnes qui *s'imaginent* avoir
«vu et entendu des génies et des mânes.»

«Meh-ti dit : Si l'on tient pour vrai ce que
«tout le monde a vu et entendu je citerai l'exemple
«de Tou-pé :

«Le roi Siuen, de la dynastie Tcheou avait tué
«son ministre Tou-pé qui n'avait commis aucun
«crime. Tou-pé dit : Le roi me tue malgré mon
«innocence, si les morts n'avaient point la faculté
«de continuer à avoir conscience, tout s'arrêterait
«là. Si les morts conservent cette faculté, dans
«trois ans le roi l'apprendra.»

«Trois ans après, ce roi assassin chassait à
«Phou-tien avec ses vassaux. Il y avait là quelques
«centaines de voitures et des milliers de personnes
«de la suite étaient répandues dans les champs.»

«Au milieu du jour, Tou-pé parut, assis dans
«un char attelé d'un cheval blanc. Il était habillé
«tout de rouge et tenait en main un arc rouge
«portant une flèche rouge. Il poursuivit le roi
«assassin.»

«Il tira, sa flèche entra dans la voiture du
«roi et atteignit celui-ci au cœur. Ainsi mourut
«ce roi.»

«A cette époque, tous ceux qui accompag-
«naient le roi ont vu ce fait. Tous ceux qui
«étaient au loin l'ont appris.»

«Cet évènement est relaté dans le livre cano-

génies-oiseaux à face humaine. J'ai connu des Lettrés fort distingués, très imbus de culture européenne qui, tout en s'en cachant, ajoutaient foi à des fables de ce genre. Ceci n'enlèverait rien à la contradiction flagrante que je viens de signaler. Jusqu'à preuve certaine du contraire, il est donc permis de supposer que des disciples inintelligents ont essayé, par des discours apocryphes, de justifier leur Maître de l'accusation d'impiété comme ils ont tenté de le justifier, aussi, de celle d'antipatriotisme.

II. LE DESTIN — LE LIBRE ARBITRE.

Bien avant l'époque de Meh-ti, vers le XV^e siècle avant notre ère, la question de la liberté des actes et de la volonté d'agir qui précède l'acte s'était, déjà posée dans l'Inde. Les penseurs l'avaient résolue comme elle devait, forcément, l'être dans un pays où la grande loi du « Karma », l'enchaînement éternel et immuable des causes et des effets, constitue le fondement de toute philosophie. Chaque acte, chaque pensée, procède d'un autre acte et d'une autre pensée. Toujours, quelque chose a précédé et engendré la manifestation, de quelque ordre qu'elle soit, que nous voyons se produire ou que nous produisons nous-mêmes. Ainsi, les événements et les êtres sont, à l'infini, déterminés les uns par les autres. A côté de mobiles extérieurs, de la grosse trame de cet enchaînement de transformations qui constituent l'existence, les sages hindous avaient su découvrir les fils plus ténus des causes intimes que l'individu porte en lui : qui sont *lui*. C'est parce que tu es tel, toi, que la constitution propre de ton être renferme tels éléments que ceux-ci détermineront telles œuvres spéciales que tu accompliras :

«Toutes les œuvres possibles procèdent des attributs (ou des qualités) naturels. Celui que trouble l'orgueil s'en fait honneur à lui-même et dit: «j'en suis l'auteur.»

«Tout homme, malgré lui-même, est mis en action par les attributs (ou les qualités inhérentes à) de sa matière.»

[Bhagavad-Gîtâ.]

Parmi les philosophes connus de Meh-tj, certains, comme devait le faire, en des temps plus modernes, le célèbre Tchou-hi, avaient, sans doute, exprimé de semblables idées ¹⁾. Toutefois, Meh-tj ne nous désigne aucun de ses penseurs, tandis qu'il accuse Khoung-tse et ces disciples, de pervertir les sentiments du peuple, de le pousser à s'abandonner à l'inertie et à tous ses mauvais penchants en lui prêchant le fatalisme. L'accusation est étrange. Nul plus que Khoung-tse n'a exhorté les hommes à travailler, sans relâche, à leur perfectionnement physique et mental. Sans doute, ce Maître croit à l'enchaînement des causes et des effets:

«Les êtres de la nature ont une cause et des effets; les actions humaines ont un principe et des conséquences. [La Grande Étude I.]

1) L'homme, ainsi que les autres êtres produits, obéissent chacun à leur propre principe ou raison d'être, aux lois spéciales de leur propre nature.» (Tchou-hi).

Mais le propre, précisément, de son système — et ce point lui est, justement, commun avec son adversaire — c'est de s'accommoder des conséquences de causes sur lesquelles il n'a pas eu d'action, telles, par exemple, que les facultés de ses contemporains. Sans chercher à leur demander d'être ce que leur nature propre ne leur permet pas d'être, il s'efforce de tirer parti de chacun d'eux, suivant ses aptitudes, pour le bien général de la Société ¹⁾.

Autant que l'incertitude de textes très altérés peut nous le permettre, nous devons croire que Meh-ti s'attaquait à une fraction d'ignorants, se parant peut-être du titre de disciples de Khoung-tse, qui avaient porté jusqu' en ses plus extrêmes conséquences la croyance, assez mal définie, au «Décret céleste.»

Qu'est-ce que le «Décret céleste»? — A peu près ce qu'en d'autres pays l'on a nommé «la volonté de Dieu ou des dieux.» C'est la même idée d'intervention, dans les affaires humaines, d'une puissance supérieure agissant d'une façon occulte. La seule différence que nous y relevions est que, chez les peu-

1) Le Lun-Yu (livre des entretiens philosophiques) rapporte le trait suivant: «Pe-niéou (un disciple de Koung-tse) étant malade, le philosophe demanda à le voir. Il lui prit la main à travers la croisée et dit: «Je le perds! C'était la destinée de ce jeune homme qu'il eut cette maladie. C'était sa destinée!» Pourrait on songer à déduire d'une exclamation de ce genre, ou de quelqu' autre semblable, que Khoung-tse professait, systématiquement, des doctrines fatalistes?

ples où règne la croyance en un dieu personnel, sa *volonté* est une volonté s'exprimant, se manifestant comme la nôtre. L'antropomorphisme de cette conception nous la rend immédiatement intelligible. Il n'en va pas de même en Chine où, pour nous faire une idée nette de ce que signifie le «Décret céleste» il faudrait commencer par comprendre parfaitement ce que les Chinois entendent par le Ciel. On se rappellera que cette question fut le point de départ de la grande querelle entre les jésuites et les dominicains, missionnaires en Chine au XVIII^e siècle. Je ne songe pas à exposer ici, en détail, les diverses acceptions dans lesquelles, suivant les différents philosophes, peut-être pris le terme Ciel¹⁾. Ce serait sortir du cadre de cette étude. Il est toutefois certain que l'Empereur suprême (Chang-ti) est pour, une grande majorité de Chinois, un être réel un souverain des Génies et des Mânes. Mais ce personnage n'est aucunement revêtu des attributs que nous sommes habitués à prêter au Dieu des nations chrétiennes. Il suffit de parcourir quelques ouvrages chinois pour constater que le Ciel (Thien) est, pour les Lettrés, tout autre chose qu'un être personnel. Ils voient en lui le Principe primordial, la Raison suprême, la Substance universelle. Dès lors, le «Décret céleste» prend une

1) Ou plus exactement, les divers termes chinois que nous traduisons uniformément par Ciel. Les deux principaux sont *Thien* le ciel, *Chang-ti* l'Empereur suprême.

toute autre signification. Nous pouvons l'entendre comme la Loi universelle régissant tous les êtres, nous pouvons voir, le «Décret du Ciel» dans chacune des lois particulières émanant de cette grande loi directrice, dans chacune des manifestations matérielles qui en sont le produit. Si, partant de cette conception, l'on en vient à affirmer : le «Décret céleste» préside à tout évènement, il dirige toutes choses, rien ne se fait que par lui : on a proclamé l'immuabilité et la perpétuelle activité des lois de la nature dans le domaine psychique comme dans le domaine matériel. L'on admettra qu'il y a quelque distance de ce principe à celui qui dicte, par exemple, le fatalisme des musulmans.

Si nous revenons, au contraire, à la majorité, peu éclairée, pour qui le Ciel se résume en l'Empereur suprême, nous comprenons, sans peine, comment le «décret céleste» a pu, pour elle, prendre la forme d'une doctrine fataliste. En dépit de toutes les subtilités théologiques, ne doit-il pas en être rationnellement ainsi chaque fois que l'on admet le dogme d'une volonté divine régissant le monde. La liberté implique l'isolement absolu et l'indépendance absolue. Elle ne peut exister là où il y a engendrement, influences subies, et surtout entière sujétion à une puissance dominatrice. Le croyant au «décret de l'Empereur suprême» ou à la volonté directrice d'un dieu devrait, s'il raisonnait logiquement, en arriver à l'attitude combattue par Meh-ti et se dire :

«Si mon destin veut que je sois riche, je
serai riche s'il veut que je sois pauvre, je serai
pauvre. Si le pays est troublé c'est l'effet
de la destinée. Si je meurs jeune c'est que telle
était ma destinée.»

Pareils raisonnements se sont produits sous toutes les latitudes. Notre philosophe craint leurs effets néfastes :

«Si la destinée est si puissante, inutile de songer à lui résister. Voilà comment l'on parle du haut en bas (de la Société).»

«Alors il serait inutile aussi que chacun travaillât selon son état, que l'on fit de bonnes actions, que l'on s'occupât à améliorer sa situation et à chercher les moyens d'éviter le mal.»

«Alors le royaume tomberait dans un désordre complet et finirait par périr.»

Craintes vaines. Quelques déprimantes que puissent être certaines doctrines et quelque grande que puisse être leur action sur les hommes, ceux-ci leur échappent toujours pour une grande part. C'est qu'à côté de l'esprit qui raisonne, argumente et rêve, d'autres éléments coexistent dans l'organisme humain et que ces éléments veulent vivre, agir, se mouvoir selon leur nature :

«Tout homme, malgré lui-même, est mis en action par les qualités inhérentes à sa matière ¹⁾.»

Les fidèles à qui Calvin prêchait la doctrine de

1) Bagavad Gîtâ.

la prédestination auraient dû se dire que, puisque, de toute éternité, Dieu a décrété le salut des uns et la perte des autres, puisque certains sont «*préparés pour la perdition*» et certains «*préparés pour la gloire* ¹⁾» il était tout à fait indifférent qu'ils allassent au Temple accomplir leurs dévotions. Ils s'y rendaient, cependant, avec empressement, et cela non point tant parce qu'ils se jugeaient parmi les bienheureux «*élus*» par le bon plaisir divin, mais parce qu'ils portaient en eux une tendance naturelle à la religiosité et satisfesaient par les pratiques dévotes à certains de leurs instincts intimes.

Le fatalisme des musulmans, que l'on considère souvent, comme la cause de leur décadence actuelle, ne les a pas empêchés d'être, jadis, des conquérants hardis, de fonder des empires et des civilisations brillantes; probablement parce qu' à cette époque, le sang des fidèles du Prophète avait une vitalité, une vigueur qu'il a perdues depuis.

Meh-ti paraît surtout viser à imprégner la conscience populaire du sentiment de la responsabilité. Il veut que ce sentiment se présente d'une façon nette et simpliste. Dans la forme, un peu vulgaire, des conseils qu'il donne aux gouvernants, nous sentons qu'il leur dicte le langage qu'ils devront tenir au peuple illettré,

1) Epître de l'Apôtre Paul aux Romains IX.

peu apte à goûter les complexités multiples des théories philosophiques. Il s'attache d'abord à convaincre le Pouvoir de l'influence néfaste des doctrines qu'il combat :

«Meh-ti dit: Tous les rois des temps passés
«désiraient que leur royaume fût riche, sa popu-
«lation nombreuse et les lois observées. Ils n'y
«parvenaient pas.»

»Pourquoi?»

«Parce qu'il se trouvait, parmi le peuple,
«beaucoup de gens qui adhéraient au système de
«la destinée.»

«Les gouvernants désireux du bien public
«doivent extirper ce principe funeste.»

«Se servir des discours que tiennent les par-
«tisans de la destinée c'est détruire la justice
«dans le monde.»

Meh-ti va nous dire pourquoi et nous donner un échantillon de ces discours qu'il réprouve :

«Les fatalistes disent: Quand le roi récompense
«un homme c'est que sa destinée le veut ainsi
«et non pas parce qu'il est un sage. Quand le
«roi châtie un homme c'est que sa destinée le
«veut ainsi et non pas parce qu'il est coupable.»

«En suivant ce principe personne n'accompli-
«rait plus son devoir. Le peuple désapprouverait
«les châtements infligés par l'autorité.»

«Les fatalistes sont responsables de ce que
«produisent les principes qu'ils répandent. Ils nui-
«sent à la morale.»

Le philosophe reprend ensuite des faits tirés de l'antiquité et veut s'en servir comme d'arguments.

«D'après le texte de l'histoire canonique (le «Chou-king) il est nettement dit que le roi Thang «châtia le roi Kie non parce que la destinée de «celui-ci le voulait, mais parce que, par sa propre «faute et sans y être contraint, il avait eu une «mauvaise conduite.»

Le roi Kie nous est dépeint dans les anaes chinoises comme un abominable tyran, son vassal le prince Thang en le détrônant pour prendre sa place, invoqua précisément, pour se justifier «l'ordre du Ciel» qui commandait son châtimeut et non l'utilité de se débarrasser d'un despote malfaisant. Dans les deux discours de Thang, relatés dans le Chou-king, celui-ci insiste fortement sur le fait qu'il a servi d'instrument au Ciel.

Meh-ti envisage maintenant les mêmes exemples à un autre point de vue:

«Quand les mauvais rois Kie et Cheou 1) (Cheou-sin) régnaient, le pays était en proie à des trou-

1) Un passage du Chou-king, concernant ce souverain, nous donne une idée de l'acception courante dans laquelle était prise, à cette époque, l'expression *décret céleste*. Tsou-Y annonce au roi Chéou-sin une importante victoire du prince Wen-Wang qui projetait de le renverser du trône (la mort l'empêcha de poursuivre son dessein, qui fut réalisé par son fils Wou-Wang). Il dépeint au souverain menacé que ses crimes ont lassé le peuple et le Ciel et qu'il n'a aucun appui à attendre: «Le roi dit: Hélas! hélas! la destinée de ma vie ne repose-t-elle pas sur les décrets du ciel?» Tsou-Y se retira en disant: Hélas! hélas! qu'il donc! avec des crimes si nombreux, peut-on espérer dans les décrets du Ciel?»

«bles. Quand les rois Thang (Tching-Thang) et
«Wou (Wou-Wang) prirent le sceptre le royaume
«fut en paix.»

«C'est donc la vertu des rois Thang et Wou
«qui mirent la paix dans le royaume, tandis que
«s'était la faute de Kie et de Cheou s'il était
«troublé.»

«Tout ceci dépendait donc de la manière de
«gouverner et ne venait point de la destinée.»

«Les fatalistes ne comprennent pas cela. Ils
«sont de faux amis du peuple.»

«Si tout dépendait réellement de la fatalité
«pourquoi les bons rois se donneraient-ils tant
«de peine pour le bien public?»

Les enseignements de Meh-ti sur la question de la liberté de vouloir et d'agir n'offrent, on a pu le constater, qu'un très médiocre intérêt. La question n'est, du reste, pas réellement abordée et le philosophe s'en tient à des redites qui de son temps, déjà, devaient être bien banales. Il convient, toutefois, avant de porter un jugement sur lui, de tenir compte des remaniements, des altérations qu'a subi le texte de ses discours. Les réserves, touchant le rôle possible de ses disciples, que j'ai faites en plusieurs endroits et notamment au sujet des passages traitant des Génies et des Mânes s'imposent également ici. Quoi qu'il en soit, il serait difficile de supposer que Meh-ti ait eu

sur la liberté des actions et de la volonté une doctrine personnelle. On serait plutôt tenté de croire qu'ennemi de toute discussion qui lui paraissait dépasser les objets intéressant immédiatement le côté matériel de la vie sociale il n'ait rien enseigné à ce sujet. En face d'indolents trop portés à se décharger sur les puissances supérieures du soin de toutes choses le philosophe a, peut être tout simplement émis dans le style de l'époque, ce précepte commun à tous les hommes d'action :

«Aide-toi, le ciel t'aidera.»

Je serais bien près pour ma part, de m'arrêter à cette idée.

Chapitre V.

MELANGES.

I. PAROLES CANONIQUES.

On trouve dans le Traité de Meh-ti, un chapitre spécial dont certains passages ont déjà été reproduits à la fin de l'exposé sur le gouvernement. Les textes compris dans ce chapitre passent pour être la transcription textuelle de paroles prononcées par le philosophe ou, peut-être même, pour avoir été écrits de sa main. Ce chapitre est l'un des plus obscurs de tout l'ouvrage, un de ceux où le texte paraît le plus altéré. Il est accompagné de notes marginales et de commentaires par lesquels on a voulu interpréter la pensée du Maître. Dans leur état actuel, avec les altérations qu'elles ont subies, ces notes ne sont pas moins confuses que le texte qu'elles prétendent éclaircir. Enfin, les sentences et préceptes donnés pour être textuellement de Meh-ti sont reproduits deux fois suivant un agencement différent. Mon collaborateur

chinois et moi, avons jugé prudent de profiter ici des sages avis du penseur que nous lisions et de ne pas nous aventurer témérairement au-delà de nos forces.

Nous n'avons pas, je le répète, songé un seul instant à faire œuvre de sinologues, de philologues et à nous adresser au monde des savants spécialistes. Ce n'est ici qu'un ouvrage de vulgarisation destiné au public lettré et l'on y a, à dessein, laissé de côté tout ce qui, par suite des difficultés très grandes du texte, aurait été susceptible d'être interprété de façon erronée. On ne trouvera donc, ci-dessous, que quelques unes — la moindre partie — des «Paroles canoniques».

«Quand on se livre à une recherche, il faut chercher avec persévérance jusqu'à épuiser la question.»

«Traiter autrui comme soi-même, cela est grand.»

«Pour accomplir de belles actions il faut être courageux.»

Une note à la suite de cette maxime dit :

«Lors qu'on veut accomplir quelque belle action il faut la faire et oublier les peines (qu'elle peut entraîner).»

«La véritable gloire est doublement de la gloire.»

«Se proposer le bien d'autrui et pouvoir s'abaisser (pour lui) est la manifestation d'un cœur droit. Rien n'égale la droiture.»

«L'exagération de la piété filiale n'est pas le juste milieu (c'est-à-dire la vertu).»

Une note dit :

«Pratiquer la piété filiale d'une façon exagérée n'est pas de la vertu.»

«S'aider soi-même c'est avoir une espérance.»

«Il ne faut pas s'appuyer sur son autorité et gaspiller les richesses.»

«L'homme énergique réussira toujours ce qu'il s'efforcera d'accomplir.»

«Sur la terre, l'homme ne fait que sentir et exercer son intelligence.»

«Faire dégénérer en dispute une discussion scientifique est l'acte d'un esprit inférieur.»

«Lorsqu'une chose vous a réussi il faut tâcher que les autres la fassent aussi.»

«La médisance est un grand mal mais la réputation qui triomphe d'elle, en la réfutant, en devient plus haute.»

«En louant ce qui est vrai l'on prouve que l'on possède un réel savoir.»

«Lorsqu'un homme est recommandable par sa science littéraire c'est une véritable recommandation.»

«Lorsqu'on possède un grand savoir il faut faire part de ses connaissances aux autres.»

«Celui qui sait distinguer le temps opportun est en union avec les circonstances.»

«Un roi n'est qu'un nom.»

« Quand on veut acquérir un mérite il faut pas,
 « pour le faire, attendre un moment précis comme
 « lorsqu'on veut porter des vêtements de fourrure ¹⁾. »

« Se faire approuver en tout est l'avantage de
 « l'éloquencce. »

« Celui qui fait du tort aux autres se fait grand
 « tort à lui-même. »

« L'humanité c'est l'amour, la justice est le
 « profit (qu'on en retire). »

« Ce qui constitue l'humanité est (le sentiment)
 « intérieur. La justice (en) est (la manifestation)
 » extérieure. »

1) Qui s'endossaient, à une date officielle. Un peu comme les toilettes et les chapeaux d'hiver des femmes font leur apparition en masse le jour de la Toussaint dans les pays du centre de l'Europe.

II. OPINIONS DIVERSES.

«Si les mauvaises paroles n'entrent pas dans les oreilles, si elles ne sortent pas de la bouche, «si le cœur ne nourrit pas la pensée de nuire «à autrui, les malveillants ne seront point à «craindre¹⁾.»

«La discussion sert à mettre en lumière le «pour et le contre, à examiner la situation d'un «royaume bien ou mal gouverné, à élucider les «raisons des divergences, à scruter le vrai et le «faux, à trancher les doutes. Elle sert à appro- «fondir les causes de tout ce qui existe.»

«Il existe des causes qui ont produit des effets «identiques, cependant ces causes ne sont pas «nécessairement identiques.»

«Quand deux coqs se battent (dans les com- «bats de coqs) ce ne sont pas deux coqs qui se «battent, ce sont des hommes qui font battre «des coqs.»

1) On pourrait trouver des opinions analogues dans les œuvres de Tolstol.

«Ou-ma dit à Meh-ti : Ceux qui blâment leurs contemporains et louent les anciens rois ressemblent à ceux qui loueraient des os desséchés.»

«Meh-ti répondit : Ce qui fait vivre l'empire ce sont les enseignements des anciens rois. Louer les anciens rois c'est louer ce qui fait vivre l'empire.»

«Quand des discours peuvent élever la moralité il faut les conserver. Ceux qui ne peuvent contribuer à élever la moralité ne doivent pas être conservés. Perpétuer de telles paroles est l'acte de gens légers.»

«Meh-ti avait envoyé Kao-che au royaume de Oui. Le roi de ce pays lui donna une haute situation avec de grands appointements.»

«Pendant trois audiences Kao-che exposa au roi tout ce qu'il avait à lui dire, mais celui-ci ne tint pas compte de ses conseils.»

«Alors Kao-che le quitta et se rendit dans le royaume de Tsy.»

«A son retour il dit à Meh-ti. A cause de vous, le roi m'a élevé à de hautes fonctions et m'a attribué de gros appointements; mais il n'a pas écouté mes conseils et je l'ai quitté. Croyez-vous que le roi de Oui ne va pas me considérer comme un fou?»

«Meh-ti répondit : Vous avez parfaitement agi en le quittant. Si l'on vous appelle fou, quel mal en aurez-vous?»

» Jadis la même aventure advint à Tcheou-Kong-tan. Tous ses contemporains le traitèrent «de fou, mais la postérité a loué ses vertus et «exalté son nom jusqu'à nos jours.»

«Kao-che dit: En effet, j'ai bien agi. Autre-fois vous avez dit: L'homme vraiment ami de «l'humanité repousse les honneurs que veut lui «donner un roi sans principes. Le cas s'est «présenté.»

«Alors Meh-ti loua Kao-che en présence d'autres «disciples.»

«Les prétendus sages, selon le monde, se «fâchent si, lorsqu'ils sont pauvres, on les déclare «riches. Cependant, alors qu'ils sont dénués du «sentiment de la justice, si on les proclame «justes, ils sont satisfaits. Cela n'est-il pas dérai-«sonnable?»

«Meh-ti dit: Si l'on propose à un de nos con-«temporains de tuer un porc et qu'il ne soit pas «en état de le faire, il refusera. Mais si on lui «propose d'être ministre du royaume, bien qu'il «n'en soit pas capable il acceptera tout de même. «N'est-ce point déraisonnable?»

«Kong-mong dit à Meh-ti: «Le sage ne parle «que lorsqu'il est interrogé, de même qu'une «cloche résonne quand on la frappe et sans cela «reste silencieuse.»

«Meh-ti répondit: Vos paroles ont trois faces, «vous n'en connaissez qu'une et vous ne la com-
«prenez pas.»

«Si les rois se conduisent mal et qu'on aille
«les reprendre on dit que cela est irrespectueux.»

«Si leur entourage s'unit pour leur faire des
«remontrances on dit que c'est une conspiration.»

«Le sage doute que ces appréciations soient
«justes.»

«Si les rois administrent bien leurs États c'est
«toujours en suivant les conseils des sages.»

«Il est donc profitable aux rois que ceux-ci
«résonnent alors même qu'ils ne sont point
«frappés comme la cloche (qu'ils donnent leurs
«avis sans attendre qu'on les leur demande).»

«Si les rois se livrent à des actes extravagants
«et iniques, à des actions qui ne profitent à
«personne, alors, quoique n'ayant pas été frappés
«comme la cloche, les sages sonneront.»

«Vous, vous prétendez que les sages attendent
«en silence qu'on les interroge et que si on ne
«les y invite pas ils ne donnent pas leur avis.
«Ce que vous appelez un sage n'est pas vraiment
«un sage.»

«Meh-ti dit: Notre siècle est troublé. On y
«rencontre beaucoup de gens à la recherche de
«jolies filles mais peu qui cherchent le Bien.»

«Un jour Kong-mong ayant revêtu un costume de Lettré gradué, alla voir Meh-ti et lui demanda «si un Lettré devait commencer par revêtir les vêtements de son grade et s'en aller ensuite enseigner le monde ou s'il convenait d'intervertir ces deux actes.»

«Meh-ti répondit: Il n'est nul besoin, pour enseigner, d'endosser un habit spécial.»

«Meh-ti dit à certains de ces disciples: Pourquoi «n'étudiez-vous pas? Ceux-ci répondirent. Dans notre famille personne ne s'adonne à l'étude.»

«Meh-ti répliqua: Votre réponse est mauvaise. Est-ce que celui qui désire un bien dit: «Personne dans ma famille ne le désire donc je ne dois pas le vouloir. Est-ce que celui qui poursuit la richesse dit: Dans ma famille personne ne la convoite donc je ne dois pas la vouloir?»

«Kao-tse dit à Meh-ti: En gouvernant un royaume je m'inspire des bons principes.»

«Meh-ti répondit: Gouverner selon les bons principes est ceci: Les paroles que la bouche prononce, le corps les accomplit. Toi tu ne «fais que parler, tu n'agis point. Ton corps se comporte ainsi d'une façon anormale.»

«Si tu n'es pas en état de gouverner ton corps comment peux-tu gouverner un royaume? Commence par te gouverner toi-même.»

«Meh-ti voyageait dans le royaume de Tsou. Il voulait voir le roi, Celui-ci s'excusa sur sa vieillesse et délégua Mou-ho pour voir Meh-ti.

«Meh-ti exposa ses doctrines à l'envoyé. Celui-ci, très satisfait, dit à Meh-ti: Vos paroles sont vraiment bonnes, mais les rois sont de hauts personnages, ils ont l'habitude de dire: Ce que fait un homme vil (un manant) nous ne pouvons le faire nous même.»

«Meh-ti répondit: Vraiment? — Quand l'empereur prend pour se guérir la médecine extraite d'une plante est-ce qu'il se dit: Ceci provient d'une petite plante vulgaire, je ne le prendrai point?»

«Les agriculteurs paient l'impôt en nature. Le roi se sert des grains pour son usage et pour offrir des sacrifices au Ciel. Est-ce-qu'il dit: Je ne me servirai pas de ce qui provient de gens vils (du peuple)?»

«Est-ce que les vilains ne valent pas la plus ordinaire des plantes médicinales?»

«Vous et votre roi devez savoir comment agit le roi Thang.»

«Ce roi allait voir Y-ing. Le fils de Phong conduisait la voiture royale. Celui-ci demanda en cours de route: Ou se rend Votre Majesté?»

«Le roi répondit: Je vais voir Y-ing. Le con

«ducteur dit : Ce Y-ing est un homme du peuple ¹⁾.
 «Si Votre Majesté veut le voir il sera préférable
 «de le mander auprès d'Elle. Pourquoi ce vilain
 «serait-il si honoré?»

«Le roi répondit : Tu ne sais ce que tu dis :
 «Je suppose qu'il y ait un médicament améliorant
 «la vue et l'ouïe. Je te persuaderai certainement
 «de le prendre. Ce Y-ing est semblable à un
 «bon remède pouvant procurer du bien au
 «royaume (par ses sages conseils). Et toi tu cher-
 «ches à me dissuader de l'aller voir. C'est que
 «tu ne me veux pas de bien.»

«Et le roi le congédia ne le voulant plus
 «comme conducteur.»

«Chen-t'ou-ti dit à Tchécou-Kong : Pourquoi
 «mépriseraient-on les hommes des classes inférieures ?
 «Les perles sortent des eaux boueuses et pour-
 «tant tous les princes les apprécient. Que l'on
 «change donc d'opinion. (Extrait des notes prises
 «par Meh-ti dans ses moments de loisir).»

«Tse-king me demanda : Est-il utile de beau-
 «coup parler ? — J'ai répondu : Les grenouilles
 «crient nuit et jour, leur langue sèche et per-
 «sonne ne les écoute. Il est inutile de beaucoup
 «parler, seulement, il faut parler en temps oppor-

1) Y-ing avait probablement une humble origine, mais à cette époque il était ministre du roi Tch'ing-Thang (18e siècle avant J. C.)

«tun. [Extrait des notes prises par Meh-ti dans
«ses moments de loisir.»]

Il eut été superflu d'accompagner ces citations d'un commentaire quelconque. On y a retrouvé bon nombre d'idées déjà énoncées précédemment. Le rôle presque providentiel, des sages, dans l'État, est de nouveau mis en lumière. Meh-ti affirme, une fois de plus, leur droit, leur devoir même, de parler haut en toutes les occasions où le Pouvoir leur paraît s'engager dans une mauvaise voie. Sous une forme, parfois, un peu railleuse, le philosophe nous engage aussi, à une juste modération dans les jugements que nous portons sur notre propre valeur afin de ne pas être tenté de nous charger de tâches dépassant nos forces. Enfin, d'une façon encore plus nette et avec une véhémence plus grande que dans les passages déjà cités, Meh-ti proteste contre le dédain, le mépris que les hautes classes sociales affectent pour le peuple et nous affirme, catégoriquement, que la valeur personnelle constitue seule la véritable noblesse et seule, donne droit à des témoignages spéciaux de déférence.

NOTE

SUR YAO, CHUN, YU ET YI.

Plus d'un lecteur, au cours de cet ouvrage, se sera sans doute demandé quels étaient ces saints rois, Yao Chun et Yu, dont les noms reviennent si fréquemment dans les discours de Meh-ti. La note suivante leur permettra de se faire une idée succincte de la vie et des œuvres de ces illustres personnages.

C'est par l'histoire du règne de Yao que débute le Chou-King l'un des cinq livres sacrés des Chinois. Ces vénérables annales, qui nous permettent de remonter dans les vieux âges du monde jaune jusqu'à près de vingt-quatre siècles avant notre ère, ne marquent pas, comme leur haute antiquité pourrait le faire supposer, les premiers jours de la période historique dans l'Empire du Milieu. En deçà de Yao, vécurent d'autres souverains dont les œuvres et les noms sont connus. Ce n'est qu'au delà du grand Hoang-Ti (2698 av. J. C.) que l'histoire, moins précise, commence à se dissoudre parmi la confusion

des légendes, et que les êtres, perdant peu à peu de leur réalité, se transforment en mythes pour entrer, enfin, définitivement dans le domaine du rêve après l'énigmatique figure de Fou-hi.

Yao succéda à son frère détrôné par les grands, après dix ans d'excès de toutes natures. (2357 av. J. C.) Savant, penseur et sage, du fond lointain de ces siècles reculés il est resté, pour la Chine, le type idéal du souverain.

Les philosophes et les sociologues, à commencer par Khoung-tse, n'ont jamais cessé de le proposer comme modèle et de s'en rapporter à ses enseignements. Yao porta un grand intérêt aux études astronomiques; non pas à une astrologie puérile, comme nombre de nos rois du Moyen-Age, mais à des recherches véritablement scientifiques. L'année de 365 jours était déjà en usage à son époque. Comme philosophe il recommanda l'étude raisonnée des lois qui président à l'ordre universel afin de s'inspirer d'elles dans les règles à édicter aux hommes. Enfin, le sentiment de sa responsabilité, en tant que chef de l'Etat, lui dictait des déclarations du genre de celles-ci :

«Le peuple a-t-il froid, c'est moi qui en suis
«la cause; a-t-il faim, c'est ma faute; tombe-t-il
«dans quelque ruine, c'est moi qui dois m'en
«regarder l'auteur. (Chou-king¹).»

A l'époque de ce monarque, la succession au trône

1) Cité par Pauthier.

ment, submergeant encore, des années après le désastre, de vastes étendues de terrain. L'Empereur Chun confia à Yu le soin de remédier aux tristes effets du cataclysme et d'empêcher, pour l'avenir, le retour de calamités semblables. C'était lui demander de régulariser le régime des eaux d'une grande partie du pays. Sous Yao, d'autres fonctionnaires l'avaient déjà entrepris sans résultat. Yu, tout jeune encore, nous disent les chroniques, accepta cette lourde tâche.

Nous trouvons dans le Chou-king, un récit, affectant la forme d'un rapport, qui nous donne une idée des travaux gigantesques exécutés par le futur empereur. D'un bout à l'autre du pays, ce sont des rivières que l'on endigue ou dont l'on rectifie le cours, des montagnes que l'on perce pour ouvrir un passage aux hautes eaux, des lacs que l'on creuse, d'autres que l'on assèche. C'est le grand fleuve Hoang-ho qui est dirigé à travers une brèche taillée dans la montagne Loung-men, puis divisé en neuf branches avant d'être déversé à la mer. C'est le fleuve Kiang qui est l'objet de travaux semblables sur une longueur de cinq cents lieues. Beaucoup de chaussées et de digues construites par Yu subsistent, dit-on, encore aujourd'hui. Les plus anciens livres historiques de la Chine, entre autres un, datant du commencement de la dynastie Tcheou (1100 av. J. C.), assurent, positivement, que Yu connut les propriétés du triangle rectangle et qu'il s'en servit pour exécuter ses travaux de nivellement. Enfin

il détermina la « hauteur des principales montagnes » et étudia les ressources agricoles et la production industrielle des diverses provinces pour dresser des tables devant servir à établir les impôts ¹⁾. Bref, par les aménagements intelligents, et les voies de communication qu'il a créés dans le pays, Yu se trouve être l'un des premiers artisans de la grandeur de la Chine.

L'empereur Chun sachant que, chez Yu, le savant se doublait d'un sage, le choisit pour lui succéder et, en attendant, l'associa à sa dignité souveraine comme lui-même avait été, autrefois, associé à Yao. Yu repoussa d'abord cet honneur, mais se rendit ensuite aux instances de l'empereur et fut solennellement installé en 2224 avant notre ère. Dix-huit ans plus tard (2208 av. J. C.) Chun mourrait et Yu restait seul sur le trône qu'il occupa encore dix ans.

Alors qu'il était ministre, Yu avait distingué un de ses collègues nommé Yi. Le Chou-king rapporte certains conseils, adressés par ce dernier au futur empereur, qui nous le montrent comme digne, en tous points, de l'estime que celui-ci lui accordait ²⁾.

Yi souhaitait, à l'exemple de ses devanciers, laisser la couronne à Yi. Il ne paraît pas, cependant, qu'il ait songé à les imiter complètement car nous ne voyons pas qu'il ait, de son vivant, appelé Yi à partager avec lui la charge de l'Empire. A sa mort

1) Voyez Chou King et Pauthier.

2) On a vu quelques uns de ces conseils, au chap. II. Le Gouvernement.

les grands du pays, méconnaissant les volontés de leur souverain, écartèrent Yi du trône et y placèrent un fils de l'empereur défunt, nommé Ki. Ils n'eurent guère à se louer de la voie nouvelle dans laquelle ils s'étaient engagés en substituant la succession par voie d'hérédité au libre choix par élection. Les descendants du grand Yu n'eurent rien de son génie, son petit fils, Tai-Kang ayant lassé les nobles et le peuple par son incapacité et ses déportements, fut détrôné et exilé en 2159 av. J. C. Un de ses frères lui succéda, mais, vers 1766 av. J. C., le roi Kie exaspéra définitivement les Chinois contre les arrière-petits-fils de Yu. Tching-Thang, le déposséda et fonda une nouvelle dynastie.

